

Université de Nantes

U.F.R. LETTRES et LANGAGES

-----  
ÉCOLE DOCTORALE COGNITION, ÉDUCATION, INTERACTIONS

N° attribué par la bibliothèque



**Sous-scolarisation au Burkina Faso : le cas de l'accès à  
l'enseignement primaire dans la Région du Sahel**

Sibiri Luc Kaboré

Mémoire présenté en vue de l'obtention du titre de docteur en Sciences de l'Éducation

Sous la direction de Monsieur Yves Dutercq

Le 22 juin 2011

**ANNEXES**

**Jury**

<b>M. Yves Dutercq</b>	Professeur, Université de Nantes, Directeur de thèse
<b>M. Christophe Michaut</b>	Maître de Conférences, Université de Nantes, Coencadrant de la thèse
<b>M. Marc Pilon</b>	Directeur de recherche, IRD
<b>M. Georges Solaux</b>	Professeur, Université de Bourgogne, IREDU

## **TABLE DES MATIERES**

<b>ANNEXE 1 : Présentation de quelques indicateurs de l'éducation</b> .....	327
<b>1 Les indicateurs d'accès</b> .....	327
<b>2 Les indicateurs de couverture ou de participation</b> .....	328
<b>3 Les indicateurs de disparités</b> .....	329
<b>4 Les indicateurs d'efficacité interne</b> .....	330
<b>5 Les indicateurs de financement</b> .....	332
<b>Annexe 2 : Tableaux comparatifs de quelques pays africains</b> .....	334
<i><b>Annexe Tableau A: TBA de quelques pays africains en 1999/2000 et 2007/2008</b></i> .....	334
<i><b>Annexe Tableau B: Taux brut d'admission des 13 régions de 2001-2002 à 2008-2009</b></i> .....	335
<i><b>Annexe Tableau C: Effectifs scolarisés dans l'enseignement primaire de quelques pays africains en 1999/2000 et 2007/2008</b></i> .....	336
<i><b>Annexe Tableau D: Taux nets de scolarisation dans l'enseignement primaire .....</b></i> .....	337
<i><b>de quelques pays africains en 1999/2000 et 2007/2008</b></i> .....	337
<i><b>Annexe Tableau E: Taux de redoublement par année d'études dans l'enseignement primaire de quelques pays africains en 2006</b></i> .....	338
<i><b>Annexe Tableau F: Taux moyen de promotion, de redoublement et d'abandon dans l'enseignement primaire entre 2007-2008 et 2008-2009</b></i> .....	338

<b>Annexe Tableau G:: Taux d'achèvement d'une cohorte (%) de quelques pays africains .....</b>	<b>339</b>
<b>Annexe Tableau H: Evolution du taux d'achèvement du primaire de 2001-2002 à 2008-2009.....</b>	<b>339</b>
<b>Annexe Tableau I: Rapport élèves/enseignant dans l'enseignement primaire de quelques pays africains en 1999/2000 et 2007/2008 .....</b>	<b>340</b>
<b>Annexe Tableau J: Rapport élèves/enseignant dans l'enseignement primaire des 13 régions du Burkina Faso en 2008/2009.....</b>	<b>341</b>
<b>Annexe Tableau K: Dépenses publiques d'éducation de quelques pays africains en 2007 .....</b>	<b>342</b>
<b>Annexe 3 : Situation des effectifs dans les écoles retenues pour les focus group .....</b>	<b>343</b>
<b>Annexe 4 : Situation des ressources disponibles .....</b>	<b>344</b>
<b>Annexe 5 : Transcription des 15 entretiens individuels.....</b>	<b>345</b>
<b>Annexe 5.1- Entretien avec la Directrice Générale de l'Enseignement de Base .....</b>	<b>345</b>
<b>I- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION.....</b>	<b>345</b>
<b>II- STRATEGIES EDUCATIVES .....</b>	<b>346</b>
<b>Annexe 5.2- Entretien avec le Directeur Régional de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Sahel.....</b>	<b>358</b>
<b>Annexe 5.3- Entretien avec le Directeur Provincial de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation de l'Oudalan.....</b>	<b>368</b>

<b>Annexe 5.4- Entretien avec le Directeur Provincial de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Soum .....</b>	<b>375</b>
<b>Annexe 5.5- Entretien avec le Directeur Provincial de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Yagha .....</b>	<b>386</b>
<b>Annexe 5.6- Entretien avec un responsable de l'Association Nodde Noto (A2N).....</b>	<b>394</b>
<b>Annexe 5.7- Entretien avec le Premier Adjoint au Maire de Gorom-Gorom ....</b>	<b>402</b>
<b>Annexe 5.8- Entretien avec le Maire de Sebba.....</b>	<b>408</b>
<b>Annexe 5.9- Entretien avec un maître coranique de Djibo.....</b>	<b>412</b>
<b>Annexe 5.10- Entretien avec un maître coranique de Dori.....</b>	<b>414</b>
<b>Annexe 5.11- Entretien avec un maître coranique de Gorom-Gorom .....</b>	<b>416</b>
<b>Annexe 5.12- Entretien avec un maître coranique de Sebba.....</b>	<b>417</b>
<b>Annexe 5.13- Entretien avec le Directeur de l'école de Assinga .....</b>	<b>418</b>
<b>Annexe 5.14- Entretien avec le Directeur de l'école de Baaga .....</b>	<b>420</b>
<b>Annexe 5.15- Entretien avec le Directeur de l'école de Gongongou.....</b>	<b>423</b>
<b>Annexe 5.16- Entretien avec le Directeur de l'école de Sô .....</b>	<b>425</b>
<b>ANNEXE 6 : Transcription des focus group réalisés dans 19 écoles primaires .....</b>	<b>428</b>
<b>Annexe 6.1- Ecoles de la Province de l'Oudalan.....</b>	<b>428</b>
<b>6.1.1- Ecole de Assinga.....</b>	<b>428</b>
<b>I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE .....</b>	<b>428</b>
<b>II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION .....</b>	<b>430</b>

III- STRATEGIES EDUCATIVES.....	430
<b>6.1.2- Ecole de Gagara</b> .....	432
I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE .....	432
II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION .....	434
III- STRATEGIES EDUCATIVES.....	434
<b>6.1.3- Ecole de Ménégou</b> .....	436
I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE .....	436
II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION .....	438
III- STRATEGIES EDUCATIVES.....	438
<b>6.1.4- Ecole de Tandougou</b> .....	441
I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE .....	441
II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION .....	443
III- STRATEGIES EDUCATIVES.....	443
<b>6.1.5- Ecole de Touro</b> .....	445
I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE .....	445
II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION .....	447
III- STRATEGIES EDUCATIVES.....	447
<b>Annexe 6.2 - Ecoles de la Province du Séno</b> .....	449
<b>6.2.1- Ecole de Baaga</b> .....	449
I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE .....	449
III- STRATEGIES EDUCATIVES.....	451

<b>6.2.2- Ecole de Bambofa</b> .....	453
I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE .....	453
II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION .....	455
III- STRATEGIES EDUCATIVES .....	455
<b>6.2.3- Ecole de Djigo</b> .....	458
I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE .....	458
II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION .....	460
III- STRATEGIES EDUCATIVES .....	460
<b>6.2.4- Ecole de Katchirga</b> .....	463
I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE .....	463
II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION .....	464
III- STRATEGIES EDUCATIVES .....	465
<b>6.2.5- Ecole de Touka-Korno</b> .....	468
I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE .....	468
II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION .....	470
III- STRATEGIES EDUCATIVES .....	470
<b>Annexe 6.3- Ecoles de la Province du Soum</b> .....	473
<b>6.3.1- Ecole de Koubel-Alpha</b> .....	473
I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE .....	473
II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION .....	475
III- STRATEGIES EDUCATIVES .....	476

<b>6.3.2- Ecole du Secteur 6</b> .....	478
I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE .....	478
II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION .....	480
III- STRATEGIES EDUCATIVES .....	480
<b>6.3.3- Ecole du Secteur 9</b> .....	482
I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE .....	482
II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION .....	484
III- STRATEGIES EDUCATIVES .....	485
<b>6.3.4- Ecole de Sô</b> .....	488
I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE .....	488
II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION .....	490
III- STRATEGIES EDUCATIVES .....	491
<b>Annexe 6.4- Ecoles de la Province du Yagha</b> .....	493
<b>6.4.1- Ecole de Gongongou</b> .....	493
I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE .....	493
II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION, SELON VOUS .....	495
III- STRATEGIES EDUCATIVES .....	495
<b>6.4.2- Ecole de Guendé</b> .....	498
I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE .....	498
II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION, SELON VOUS .....	500
III- STRATEGIES EDUCATIVES .....	500

<b>6.4.3- Ecole de Helga</b> .....	502
I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE .....	502
II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION, SELON VOUS.....	504
III- STRATEGIES EDUCATIVES.....	505
<b>6.4.4- Ecole de Kankanfogou</b> .....	506
I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE .....	506
II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION, SELON VOUS.....	508
III- STRATEGIES EDUCATIVES.....	508
<b>6.4.5- Ecole de Niaptana</b> .....	510
I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE .....	510
II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION, SELON VOUS.....	512
III- STRATEGIES EDUCATIVES.....	512

## **ANNEXE 1 : Présentation de quelques indicateurs de l'éducation**

### **1 Les indicateurs d'accès**

L'accès s'entend par l'admission en première année d'un cycle donné. Il existe deux indicateurs d'accès: le taux brut d'admission et le taux d'admission par âge spécifique.

- ❖ **Le taux brut d'admission (TBA)** permet de mesurer le niveau général d'accès à un cycle d'enseignement et d'estimer la capacité du système éducatif à accueillir en première année la population ayant l'âge légal d'admission à ce cycle.

La formule de calcul est:

$$\text{TBA} = \frac{\text{Effectif des nouveaux inscrits en 1}^{\text{ère}} \text{ année d'étude du cycle d'enseignement de l'année } t}{\text{Population ayant l'âge officiel d'admission en 1}^{\text{ère}} \text{ année d'études du cycle de l'année } t} \times 100$$

Au Burkina Faso, dans l'enseignement primaire, la méthode est :

$$\text{TBA} = \frac{\text{Effectif des nouveaux inscrits au CP1 de l'année } t}{\text{Population de 6 ans de l'année } t} \times 100$$

- ❖ **Le taux d'admission par âge spécifique (TAAS)** quant à lui, permet de mesurer la proportion des nouveaux élèves d'un âge donné en première année de l'enseignement primaire et la population du même âge, pour une année scolaire donnée.

La formule de calcul est:

$$\text{TAAS} = \frac{\text{Effectif des nouveaux élèves d'un âge donné en 1}^{\text{ère}} \text{ année d'étude de l'année } t}{\text{Population du même âge spécifique de l'année } t} \times 100$$

#### **Exemples :**

$$\text{TAAS (6 ans)} = \frac{\text{Effectif des nouveaux élèves de 6 ans au CP1 de l'année } t}{\text{Population de 6 ans de l'année } t} \times 100$$

Cet indicateur permet de mettre en évidence les difficultés à respecter l'âge légal d'accès au niveau primaire en raison de l'insuffisance des capacités d'accueil et de

l'importance numérique des écoles incomplètes qui ne peuvent effectuer un recrutement annuel pour les élèves de 1<sup>ère</sup> année.

## 2 Les indicateurs de couverture ou de participation

Les principaux indicateurs de couverture ou de participation qui sont le taux brut de scolarisation et le taux net de scolarisation, permettent de déterminer le niveau de scolarisation d'un cycle d'enseignement donné.

- ❖ **Le taux brut de scolarisation (TBS)** mesure le niveau général de couverture ou de participation d'un cycle d'enseignement donné.

La formule de calcul est:

$$\text{TBS primaire} = \frac{\text{Effectif des élèves dans l'enseignement primaire de l'année scolaire } t}{\text{Population scolarisable du primaire (6-11 ans) de l'année } t} \times 100$$

$$\text{TBS secondaire} = \frac{\text{Effectif des élèves dans l'enseignement secondaire de l'année scolaire } t}{\text{Population scolarisable du secondaire (12-18 ans) de l'année scolaire } t} \times 100$$

$$\text{TBS secondaire (1er cycle)} = \frac{\text{Effectif des élèves au 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire de l'année scolaire } t}{\text{Population scolarisable (12-15 ans) de l'année } t} \times 100$$

$$\text{TBS secondaire (2nd cycle)} = \frac{\text{Effectif des élèves au second cycle de l'enseignement secondaire de l'année scolaire } t}{\text{Population scolarisable (16-18 ans) de l'année } t} \times 100$$

$$\text{TBS supérieur} = \frac{\text{Effectif des élèves dans l'enseignement supérieur de l'année } t}{\text{Population scolarisable (19-25 ans) de l'année } t} \times 100$$

- ❖ **Le taux net de scolarisation (TNS)** fournit une mesure précise de l'importance de la scolarisation d'un cycle d'enseignement donné par rapport à la population à scolariser dans ce cycle.

Le TNS est plus précis que le TBS parce qu'il ne prend en compte que les élèves ayant l'âge d'aller à l'école.

La formule de calcul est:

$$\text{TNS} = \frac{\text{Effectif des élèves dans un niveau donné ayant l'âge légal de l'année } t}{\text{Population scolarisable du même cycle de l'année } t} \times 100$$

Au Burkina Faso, on a

$$\text{TNS primaire} = \frac{\text{Effectif des élèves dans l'enseignement primaire (6-11 ans) de l'année } t}{\text{Population scolarisable du primaire (6-11 ans) de l'année } t} \times 100$$

$$\text{TNS secondaire} = \frac{\text{Effectif des élèves dans l'enseignement secondaire (12-18 ans) de l'année } t}{\text{Population scolarisable (12-18 ans) de l'année } t} \times 100$$

$$\text{TNS supérieur} = \frac{\text{Effectif des étudiants dans l'enseignement supérieur (19-25 ans) de l'année } t}{\text{Population scolarisable (19-25 ans) de l'année } t} \times 100$$

### **3 Les indicateurs de disparités**

Ils sont au nombre de deux : la mesure des disparités et l'indice de parité des genres.

#### **❖ La mesure des disparités**

La mesure des disparités se définit comme étant l'écart existant entre des indicateurs d'une même réalité lié aux zones géographiques, au milieu (rural, urbain...), au statut (public, privé), aux conditions socio-économiques (riches, pauvres), ... Il permet également d'apprécier l'écart de scolarisation entre garçons et filles : c'est une comparaison directe des taux de scolarisation des filles et des garçons (taux de scolarisation des garçons moins (-) taux de scolarisation des filles).

La formule de calcul est la suivante:

**Mesure des disparités dans le TBA entre zones urbaines et rurales :** TBA urbain-TBA rural

**Mesure des disparités dans le TBS entre sexes :** TBS garçons-TBS filles

**Mesure des disparités dans le TNS entre provinces prioritaires et autres provinces :** TNS provinces prioritaires-TNS des autres provinces

### ❖ L'indice de parité des genres

Il est également appelé « indice de parité entre les sexes ».

Il permet d'apprécier l'ampleur des disparités de scolarisation entre garçons et filles, la comparaison directe des taux de scolarisation des deux sexes n'étant pas suffisante. Ainsi, il est plus indiqué d'utiliser l'indice de parité des genres, en rapportant la valeur correspondant au sexe féminin à celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné.

La formule de calcul est:

$$\text{Indice de parité F/G TBA} = \frac{\text{TBA filles}}{\text{TBA garçons}}$$

$$\text{Indice de parité F/G TNS} = \frac{\text{TNS filles}}{\text{TNS garçons}}$$

Quand la valeur de l'indice de parité entre les sexes (I.P.S.) est inférieure à un (1), les garçons sont avantagés. L'égalité de la scolarisation entre filles et garçons est observée lorsque l'indice de parité est égal à un (1). Par contre, les filles sont favorisées lorsque sa valeur dépasse un (1). A titre d'illustration, un indice de 0,70 signifie par exemple qu'il n'y a que 70 filles scolarisées pour 100 garçons.

#### **4 Les indicateurs d'efficacité interne**

Ils comprennent les taux de flux (taux de promotion, taux de redoublement et taux d'abandon) et le taux d'achèvement du primaire (TAP).

Ces indicateurs mesurent l'efficacité interne ou l'inefficacité interne d'un cycle ou d'un système scolaire donné. En effet, la progression des élèves dans un cycle d'enseignement est une préoccupation majeure pour les acteurs de l'éducation (planificateurs, administrateurs, enseignants, parents d'élèves, etc.).

- ❖ **Le taux de promotion** permet de mesurer l'efficacité interne du système éducatif. Il se définit comme étant la proportion des élèves ayant terminé avec succès une année d'étude et passant en classe supérieure.

La formule de calcul est:

$$TP = \frac{\text{Elèves promus de l'année d'étude } \mathbf{g+1} \text{ à l'année scolaire } \mathbf{t+1}}{\text{Effectif total des élèves de l'année d'étude } \mathbf{g} \text{ de l'année scolaire } \mathbf{t}} \times 100$$

- ❖ **Le taux de redoublement**

Il mesure l'inefficacité interne du système éducatif et se définit comme étant la proportion d'élèves inscrits dans une année d'études donnée au cours d'une année scolaire qui restent dans la même classe l'année scolaire suivante.

**Formule de calcul :**

$$TR = \frac{\text{Elèves redoublants de l'année d'étude } \mathbf{g} \text{ de l'année scolaire } \mathbf{t+1}}{\text{Effectif total d'élèves de l'année d'étude } \mathbf{g} \text{ de l'année scolaire } \mathbf{t}} \times 100$$

- ❖ **Le taux d'abandon**

Tout comme le taux de redoublement, il a pour objet la mesure de l'inefficacité interne du système éducatif. Il est le pourcentage d'élèves qui abandonnent au cours d'une année scolaire donnée. Des taux d'abandon élevés sont considérés comme un signe d'inefficacité du système éducatif.

La formule de calcul est:

$$TA = \frac{\text{Elèves abandonnant l'année d'étude } \mathbf{g} \text{ de l'année scolaire } \mathbf{t}}{\text{Effectif total d'élèves de l'année d'étude } \mathbf{g} \text{ de l'année scolaire } \mathbf{t}} \times 100$$

**ou**

$$TA = 100 \% - (\text{Taux de promotion} + \text{Taux de redoublement})$$

- ❖ **Le taux d'achèvement du primaire**

Il est une mesure approximative de l'achèvement du primaire. C'est une mesure qui montre l'impact des politiques qui affectent les premières années de l'enseignement primaire sur la dernière année de ce niveau. Il est également

révélateur de la capacité de l'offre du système d'éducation à accueillir la population ayant l'âge d'achever l'enseignement primaire.

La formule de calcul dans l'enseignement primaire est:

$$\text{TAP} = \frac{\text{Effectifs des nouveaux inscrits au CM2 de l'année scolaire } t}{\text{Population des enfants de 11 ans à l'année } t} \times 100$$

### **5 Les indicateurs de financement**

Ils permettent de mesurer l'effort financier de l'Etat en faveur de l'éducation. Trois indicateurs sont souvent utilisés.

#### **❖ Les dépenses publiques ordinaires de l'éducation par rapport aux dépenses publiques ordinaires de l'Etat**

Cet indicateur représente la proportion des dépenses ordinaires (courantes) de l'Etat affectée à l'Education. Sa formule de calcul est la suivante :

$$\frac{\text{Montant des dépenses publiques ordinaires consacrées à tous niveaux confondus de l'éducation}}{\text{Montant total des dépenses ordinaires de l'Etat}} \times 100$$

Plus cet indicateur est élevé, plus on estime que l'Etat accorde une priorité élevée à l'éducation dans son ensemble. L'analyse de cet indicateur sur plusieurs années permet de mesurer l'évolution de l'effort consenti par l'Etat au secteur de l'éducation.

#### **❖ Les dépenses publiques ordinaires de l'enseignement primaire par rapport au total des dépenses publiques ordinaires d'éducation : celles-ci représentent la proportion des dépenses publiques d'éducation affectée à l'enseignement primaire.**

La formule de calcul est :

$$\frac{\text{Montant des dépenses publiques ordinaires consacrées à l'enseignement primaire (ou de base)}}{\text{Montant total des dépenses ordinaires consacrées à l'éducation}} \times 100$$

Ici également, plus l'indicateur est élevé, plus on estime que l'Etat accorde une priorité élevée à l'enseignement primaire (ou de base). Il faut toujours nuancer

l'interprétation de cet indicateur en clarifiant la nature et la couverture des dépenses d'éducation comptabilisées qui peuvent varier en fonction de la source d'information.

**❖ Les dépenses publiques ordinaires de l'enseignement primaire par rapport au PIB/habitant**

Cet indicateur est le rapport entre la dépense moyenne par élève du primaire et la moyenne théorique du revenu par habitant du pays. La formule de calcul est :

$$\frac{\text{Dépense publique ordinaire du primaire par élève}}{\text{Produit national brut ou produit intérieur brut par habitant}} \times 100$$

Des valeurs élevées pour cet indicateur dénotent en général l'importance accordée à l'enseignement primaire.

## **Annexe 2 : Tableaux comparatifs de quelques pays africains**

### **Annexe Tableau A:** TBA de quelques pays africains en 1999/2000 et 2007/2008

<b>Pays</b>	<b>TBA en 1999/2000</b>	<b>TBA en 2007/2008</b>
Bénin	123,9	115
Burkina Faso	45	88
Cameroun	81,3	111
Guinée	64,1	94
Madagascar	112,4	169
Mali	55	85
Maurice	99	101
Niger	44,1	65
Sénégal	90,3	100
Tchad	80,9	97
Togo	103	94

**Source** : UNESCO, 2002, Pages 244 et 246  
UNESCO, 2010, Page 356

**Annexe Tableau B:** Taux brut d'admission des 13 régions de 2001-2002 à 2008-2009

Régions	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Boucle du Mouhoun	47,8	54,5	64,7	65,8	67,3	72,6	82,1	76,2
Cascades	45,2	52,0	62,8	65,0	63,7	78,2	82,9	68,7
Centre	79,5	80,6	90,4	90,4	90,2	93,9	92,5	79,1
Centre-Est	45,9	50,6	66,2	65,5	68,3	74,3	85,6	79,9
Centre-Nord	42,2	47,4	58,4	60,5	68,8	73,4	82,1	63,5
Centre-Ouest	50,9	62,3	79,6	80,3	76,9	93,1	98,2	95,2
Centre-Sud	51,0	57,5	77,3	80,8	74,9	84,5	93,9	91,4
Est	27,8	38,7	42,5	49,4	52,6	58,9	66,6	58,3
Hauts-Bassins	55,5	61,0	76,3	75,3	77,2	84,1	94,5	93,3
Nord	56,9	63,7	79,2	98,9	94,3	107,9	102,6	106,0
Plateau-Central	44,0	61,6	76,9	79,7	75,3	88,7	88,2	89,0
<b>Sahel</b>	<b>29,6</b>	<b>33,3</b>	<b>49,5</b>	<b>58,3</b>	<b>61,4</b>	<b>60,6</b>	<b>66,2</b>	<b>37,0</b>
Sud-Ouest	60,8	47,9	69,3	74,8	73,3	76,2	97,9	71,1
<b>Burkina Faso</b>	<b>49,3</b>	<b>55,4</b>	<b>68,8</b>	<b>72,7</b>	<b>73,2</b>	<b>80,7</b>	<b>86,9</b>	<b>78,0</b>

**Source** : Burkina Faso, MEBA, Recueil d'indicateurs actualisés de l'éducation de base de 1997 à 2008

**Annexe Tableau C:** Effectifs scolarisés dans l'enseignement primaire de  
quelques pays africains en 1999/2000 et 2007/2008

<b>Pays</b>	<b>Effectifs en 1999/2000</b>	<b>Effectifs en 2007/2008</b>	<b>TAMA</b>
Bénin	872000	1357000	5,68
Burkina Faso	816000	1742000	9,94
Cameroun	2134000	3120000	4,86
Guinée	727000	1318000	7,72
Madagascar	2012000	3837000	8,40
Mali	959000	1717000	7,55
Maurice	133000	119000	-1,38
Niger	530000	1235000	11,15
Sénégal	1034000	1572000	5,38
Tchad	840000	1324000	5,85
Togo	954000	1022000	0,86

**Source** : UNESCO, 2010, Page 364

**Annexe Tableau D:** Taux nets de scolarisation dans l'enseignement primaire  
de quelques pays africains en 1999/2000 et 2007/2008

<b>Pays</b>	<b>TNS en 1999/2000</b>	<b>TNS en 2007/2008</b>
Bénin	50	80
Burkina Faso	35	58
Cameroun	-	-
Guinée	45	74
Madagascar	63	98
Mali	46	63
Maurice	91	95
Niger	26	45
Sénégal	54	72
Tchad	51	-
Togo	79	77

**Source** : UNESCO, 2010, Page 436

**Annexe Tableau E:** Taux de redoublement par année d'études dans l'enseignement primaire de quelques pays africains en 2006

<b>Pays</b>	<b>1<sup>ère</sup> année</b>	<b>2<sup>ème</sup> année</b>	<b>3<sup>ème</sup> année</b>	<b>4<sup>ème</sup> année</b>
Bénin	1,4	9,3	11,2	11,5
Burkina Faso	5,0	8,9	10,4	13,4
Cameroun	26,4	17,9	23,2	15,8
Guinée	3,9	12,1	5,0	12,6
Madagascar	13,0	27,1	26,7	9,2
Mali	9,9	ND	ND	ND
Maurice	ND	ND	ND	ND
Niger	0,1	2,9	3,5	4,9
Sénégal	4,9	ND	ND	ND
Tchad	22,8	ND	ND	ND
Togo	23,8	22,2	24,5	22,0

**Source :** UNESCO, 2010, Page 372

**Annexe Tableau F:** Taux moyen de promotion, de redoublement et d'abandon dans l'enseignement primaire entre 2007-2008 et 2008-2009

<b>Niveaux</b>	<b>CP1</b>	<b>CP2</b>	<b>CE1</b>	<b>CE2</b>	<b>CM1</b>	<b>CM2</b>
<b>Taux de flux</b>						
Taux de promotion	94,3	90,6	90,3	84,3	78	
Taux de redoublement	5,6	7,4	12	9,4	14,6	35,9
Taux d'abandon	0,1	2	-2,3	6,4	7,4	

**Source :** Annuaire statistique de l'éducation de base, 2008-2009, DEP-MEBA

**Annexe Tableau G::** Taux d'achèvement d'une cohorte (%) de quelques pays africains

Pays	Année scolaire s'achevant en 2006		
	Masculin	Féminin	Total
Bénin	37,9	34,2	36,2
Burkina Faso	37,6	30,4	34,1
Cameroun	-	-	45,2
Guinée	-	-	-
Madagascar	-	-	27,0
Mali	-	-	-
Maurice	81,8	91,3	86,5
Niger	40,1	36,5	38,7
Sénégal	24,3	36,9	30,1
Tchad	-	-	-
Togo	44,3	32,4	38,6

**Source** : UNESCO, 2010, Page 381

**Annexe Tableau H::** Evolution du taux d'achèvement du primaire de 2001-2002 à 2008-2009

Année scolaire	TAP Garçons	TAP Filles	TAP Total
2001-2002	33,5	22,6	<b>28,0</b>
2002-2003	34,7	24,5	<b>29,5</b>
2003-2004	36,1	25,9	<b>31,0</b>
2004-2005	37,4	27,1	<b>32,2</b>
2005-2006	38,2	28,5	<b>33,3</b>
2006-2007	40,6	30,2	<b>35,4</b>
2007-2008	44,3	33,5	<b>38,9</b>
2008-2009	45,6	37,8	<b>41,7</b>

**Source** : Recueil d'indicateurs actualisés de l'éducation de base de 1997 à 2008, DEP-MEBA

**Annexe Tableau I:** Rapport élèves/enseignant dans l'enseignement primaire  
de quelques pays africains en 1999/2000 et 2007/2008

<b>Pays</b>	<b>1999/2000</b>	<b>2007/2008</b>
Bénin	54	44
Burkina Faso	49	49
Cameroun	52	44
Guinée	47	45
Madagascar	47	49
Mali	62	52
Maurice	26	22
Niger	41	40
Sénégal	49	34
Tchad	68	60
Togo	41	39

**Source** : UNESCO, 2010, Page 413

**Annexe Tableau J:** Rapport élèves/enseignant dans l'enseignement primaire  
des 13 régions du Burkina Faso en 2008/2009

Régions	Effectif des élèves	Nombre d'enseignants	Rapport élèves /enseignant
Boucle du Mouhoun	189891	3454	55
Cascades	69211	1202	58
Centre	242161	4310	56
Centre-Est	154096	2683	57
Centre-Nord	151429	2789	54
Centre-Ouest	189033	3417	55
Centre-Sud	98809	1673	59
Est	123196	2669	46
Hauts-Bassins	214737	3377	64
Nord	213020	3728	57
Plateau-Central	106257	2041	52
Sahel	75209	1826	41
Sud-Ouest	79230	1668	48
<b>Burkina Faso</b>	<b>1906279</b>	<b>34837</b>	<b>55</b>

**Annexe Tableau K:** Dépenses publiques d'éducation de  
quelques pays africains en 2007

<b>Pays</b>	<b>Dépenses publiques Totales d'éducation en % du PNB</b>	<b>Dépenses publiques Totales d'éducation en % des dépenses publiques totales</b>	<b>Dépenses publiques Ordinaires d'éducation en % des dépenses publiques totales d'éducation</b>	<b>Dépenses publiques ordinaires du primaire en % des dépenses publiques ordinaires d'éducation</b>	<b>Dépenses publiques ordinaires par élève du primaire (coût unitaire) à PPA* en dollars EU constants 2006</b>	<b>Dépenses publiques Ordinaires du primaire en % du PNB</b>
Bénin	3,9	18,0	90,4	54,4	156	1,9
Burkina Faso	4,5	15,4	94,7	65,7	314	2,8
Cameroun	3,9	17,0	67,4	37,6	121	1,0
Guinée	1,7	-	-	-	-	-
Madagascar	3,4	16,4	90,0	51,6	73	1,6
Mali	4,9	16,8	73,4	60,2	159	2,2
Maurice	3,9	12,7	87,5	27,9	991	1,0
Niger	3,3	17,6	80,7	64,0	130	1,7
Sénégal	4,9	26,3	91,5	46,1	257	2,0
Tchad	2,3	10,1	50,3	47,8	56	0,6
Togo	3,8	15,8	95,9	38,1	76	1,5

**Source :** UNESCO, 2010, Page 428

\* : PPA (parité de pouvoir d'achat). Elle est l'ajustement du taux de change tenant compte des différences de prix entre pays afin de permettre les comparaisons internationales de la production et des revenus en termes réels.

### **Annexe 3 : Situation des effectifs dans les écoles retenues pour les *focus group***

ECOLE	CP1	CP2	CP1-CP2	CE1	CE2	CE1-CE2	CM1	CM2	CM1-CM2	Total	Effectif en début	Absences
<b>Province de l'Oudalan</b>												
Ecole de Assinga	75					15	5			95	123	28
Ecole de Gagara	54					24			17	95	128	33
Ecole de Ménégou	44					22			18	84	91	7
Ecole de Tandougou	46					32				78	106	28
Ecole de Touro	30					27			20	67	77	10
<b>Sous-total</b>	<b>249</b>					<b>120</b>	<b>5</b>		<b>55</b>	<b>419</b>	<b>525</b>	<b>106</b>
<b>Province du Séno</b>												
Ecole de Baaga	36	33		48						117	128	9
Ecole de Bambofa	55	68		40	27		30	30		250	250	0
Ecole de Djigo	54			13	13					80	81	1
Ecole de Katchirga		49			41		6			96	96	0
Ecole de Touka-Korno	40					34			15	89	89	0
<b>Sous-total</b>	<b>185</b>	<b>150</b>		<b>101</b>	<b>81</b>	<b>34</b>	<b>36</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>632</b>	<b>644</b>	<b>10</b>
<b>Province du Soum</b>												
Ecole de Koubel-Alpha		31			29			9		69	73	4
Ecole du Secteur 6	79					52			53	184	184	0
Ecole du Secteur 9	62			30			23			125	125	0
Ecole de Sô	79					41			26	146	146	0
<b>Sous-total</b>	<b>220</b>	<b>31</b>		<b>30</b>	<b>29</b>	<b>93</b>	<b>23</b>	<b>9</b>	<b>79</b>	<b>524</b>	<b>528</b>	<b>4</b>
<b>Province du Yagha</b>												
Ecole de Gongongou	28					22			16	66	66	0
Ecole de Guendé	35					15			15	65	65	0
Ecole de Helga						24	7	19		60	97	37
Ecole de Kankanfougou	27					20			23	70	70	0
Ecole de Niaptana		7				28		15		50	52	2
<b>Sous-total</b>	<b>90</b>	<b>7</b>				<b>109</b>	<b>7</b>	<b>34</b>	<b>54</b>	<b>311</b>	<b>350</b>	<b>39</b>
<b>TOTAL</b>	<b>744</b>	<b>188</b>		<b>131</b>	<b>110</b>	<b>356</b>	<b>71</b>	<b>73</b>	<b>203</b>	<b>1886</b>	<b>2047</b>	<b>159</b>

#### Annexe 4 : Situation des ressources disponibles

ECOLE	Moyens humains		Infrastructures				Rationnaires cantines	Matériel pédagogique		
	IC	IAC	classe sous paillote	latrines	point d'eau	cantines		places assises	manuel lecture	manuel calcul
<b>Province de l'Oudalan</b>										
Ecole de Assinga	1	2	0	1	1	1	95	105	17	17
Ecole de Gagara	1	2	0	1	1	1	95	87	95	41
Ecole de Ménégou	1	2	0	1	0	1	84	90	150	80
Ecole de Tandougou	0	2	2	0	0	1	78	57	78	32
Ecole de Touro	2	1	0	1	1	1	67	105	52	20
<b>Sous-total</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>419</b>	<b>444</b>	<b>392</b>	<b>190</b>
<b>Province du Séno</b>										
Ecole de Baaga	2	1	2	0	0	1	117	102	117	48
Ecole de Bambofa	5	1	3	1	0	1	250	163	180	85
Ecole de Djigo	2	1	0	0	1	1	80	80	80	26
Ecole de Katchirga	2	1	1	1	1	1	96	39	87	56
Ecole de Touka-Korno	2	1	0	1	1	1	89	60	80	49
<b>Sous-total</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>632</b>	<b>444</b>	<b>544</b>	<b>264</b>
<b>Province du Soum</b>										
Ecole de Koubel-Alpha	1	2	0	1	0	1	69	69	69	38
Ecole du Secteur 6	3	0	0	1	0	1	184	150	184	105
Ecole du Secteur 9	1	2	0	1	0	1	125	120	125	53
Ecole de Sô	1	2	0	1	0	1	146	120	146	67
<b>Sous-total</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>524</b>	<b>459</b>	<b>524</b>	<b>263</b>
<b>Province du Yagha</b>										
Ecole de Gongongou	3	0	0	1	0	1	66	72	38	38
Ecole de Guendé	3	0	3	0	0	1	65	45	62	38
Ecole de Helga	3	0	0	0	0	1	101	156	60	60
Ecole de Kankanfogou	3	0	0	1	0	1	70	70	70	43
Ecole de Niaptana	1	3	1	1	0	1	50	66	79	74
<b>Sous-total</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>352</b>	<b>409</b>	<b>309</b>	<b>253</b>
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>23</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>19</b>	<b>1927</b>	<b>1756</b>	<b>1769</b>	<b>970</b>

## **Annexe 5 : Transcription des 15 entretiens individuels**

### ***Annexe 5.1- Entretien avec la Directrice Générale de l'Enseignement de Base***

L'entretien avec la Directrice Générale de l'Enseignement de Base a eu lieu le 7 mai 2010 de 8h30 à 10h dans le bureau de cette dernière que nous connaissons bien.

#### **I- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

##### **Question 1- Selon vous, à quelle proportion, les enfants de la Région du Sahel sont-ils scolarisés ?**

Au niveau de la région du Sahel, le taux de scolarisation est inférieur à 50%.

##### **Question 2- Selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?**

Cela s'explique du fait qu'il y a des situations socioculturelles, économiques, qui quelquefois ne favorisent pas la scolarisation des enfants au niveau du Sahel.

Au plan des aspects socioculturels, nous savons que la zone est fortement islamisée. En tant que tel et par rapport à la religion, les parents d'élèves se soucient beaucoup plus de l'éducation religieuse en les envoyant plutôt dans les écoles franco-arabes ou médersa pour qu'ils apprennent l'instruction religieuse. Et cela se fait en défaveur de la scolarisation proprement dite.

Pour ce qui est des aspects économiques, nous savons que ce n'est pas à tout moment, qu'économiquement les gens sont armés pour envoyer leurs enfants à l'école. Il y a un exemple qui nous a été décrit dans la région du Sahel par rapport à la scolarisation des filles. L'inspecteur nous disait qu'à l'année où il y a eu la subvention pour la scolarisation des filles, il a remarqué une augmentation sensible du taux de scolarisation des filles dans la région. Cet aspect montre qu'économiquement aussi, c'est quelquefois un frein à la scolarisation des enfants au niveau du Sahel.

## II- STRATEGIES EDUCATIVES

### **Question 3- Quels sont les dispositifs mis en place pour remédier à cette sous-scolarisation ?**

Effectivement, face à un problème ou à une difficulté, il faut chercher des mesures de remédiations, des solutions. Parmi ces solutions, on peut parler de l'organisation du Forum sur l'éducation au Sahel. C'était la mobilisation de tous les acteurs de la région autour de la question éducative. Comme la scolarisation a un taux bas dans la région, il fallait tirer sur la sonnette d'alarme en mobilisant toute la communauté éducative autour de la question, les leaders d'opinion, les leaders religieux et les chefs coutumiers, sur la question. S'il y a des réticences dues aux aspects socio-économiques et socioculturels, il fallait nécessairement que tous ces acteurs soient associés, qu'on se dise les choses, qu'ils soient sensibilisés aux problèmes éducatifs. A cette occasion, il y a des personnalités de la région qui sont venues témoigner du fait que la religion est à la recherche de la connaissance : celui qui n'a pas de connaissance ne peut pas bien pratiquer la religion, et en plus, la religion n'excluait pas l'éducation. Cela a permis au cours de cette année scolaire 2009-2010 d'augmenter le taux de scolarisation. Ça veut dire que de retour dans leurs zones respectives, chacun y a joué sa partition, en sensibilisant, en interpellant. Les maires, les Hauts-commissaires, le Gouverneur avec toute sa suite, le monde éducatif, les ONG et associations intervenant dans la région, les APE, les AME, tout ce monde était de la partie.

Au sein des écoles également, l'organisation qui est mise en place, l'école ne pouvant pas travailler seule, les parents d'élèves sont organisés en associations. On a l'association des parents d'élèves et pour ce qui est de la scolarisation des filles, il est actuellement initié et mis en place l'association des mères éducatrices. Parce que nous disons qu'à travers ces structures, c'est vraiment les canaux sûrs, si effectivement on veut que les enfants sachent exactement ce que fait l'école, ce qu'ils attendent de l'école. C'est également leur contribution au développement du système et leur part de responsabilité dans la réussite de l'enfant. Quand vous mettez un enfant au monde, en fait, c'est pour qu'il puisse évoluer dans la vie, pour qu'il soit bien dans la vie et que le travail que vous faites aujourd'hui, ça doit l'aider. Et si on comprend qu'effectivement, l'éducation doit aider l'enfant à se développer, il va sans dire que le parent va s'y mettre davantage et que lui-même, il va encourager

l'enfant à apprendre et à réussir. Il va l'accompagner techniquement, s'il a les moyens et la possibilité. Il va l'accompagner matériellement, il va l'accompagner sur tous les plans où il pense que son rôle peut être important dans la réussite de l'enfant.

Pour ce qui est des associations des mères éducatrices, leur mise en place participait de la résolution du problème de sous-scolarisation des filles. Nous avons remarqué que de plus en plus, le taux de scolarisation des filles augmente d'année en année. En plus de ça, comme mesures incitatives à la scolarisation des filles, avec les partenaires techniques et financiers, on a pu subventionner la part contributive que chaque parent donnait pour la cotisation des parents d'élèves au CP1. A quelque part, cela décharge les parents qui n'avaient pas les moyens d'honorer cette contribution et libère les parents pour qu'ils puissent envoyer leurs enfants à l'école. L'état de pauvreté est un frein à la scolarisation des enfants, surtout chez les filles. Quand on a un garçon et une fille, le choix est vite fait : la fille pour le moment peut attendre et le garçon sera inscrit. Le fait de subventionner a permis d'élargir le champ d'action éducatif.

Nous avons également les comités de gestion (Coges) que l'on retrouvait au niveau des écoles satellites et des centres d'éducation de base non formelle. C'était une alternative pour l'augmentation de l'offre éducative. Ces comités de gestion devaient intervenir sur plusieurs plans pour aider à la scolarisation des enfants. Mais actuellement, les comités de gestion sont en train d'être étendus à toutes les écoles du pays. L'année dernière, nous avons eu un projet pilote subventionné par la Coopération Japonaise et l'expérimentation a été menée dans l'Oubritenga et dans deux circonscriptions d'éducation de base avec un total de 35 écoles. L'expérience est jugée intéressante et porteuse et cette année, la Coopération Japonaise a encore consenti de financer pour 4 ans cette démarche de participation des communautés à la gestion des écoles. Ce projet qui s'en suit, va couvrir toute la région du Plateau-central et par la suite, toute la région du Centre-Est. Au finish, on devrait avoir plus de 1300 écoles qui seront concernées par la mise en place des Coges. Le comité de gestion compte 5 membres : président, secrétaire, trésorier, un responsable au projet et un commissaire aux comptes, et ceci, avec la participation des maires. Dans ça, on a également la participation des parents d'élèves à travers l'APE. C'est ce que l'Etat est en train de faire actuellement et ça peut s'étendre au Sahel, lorsque la

formule va être généralisée. Je pense que d'ici là, les écoles du Sahel auront leur Coges et par ce canal, ça peut contribuer à augmenter l'offre éducative.

#### **Question 4- Quelles sont les stratégies développées pour promouvoir l'enseignement primaire?**

##### ***Formule des classes multigrades***

Concernant les classes multigrades, à une période donnée, nous avons constaté que le taux de scolarisation était faible. Avec les partenaires, nous avons réussi à introduire cette formule alternative dans certaines écoles. De quoi s'agit-il ? On veut accroître le taux de scolarisation avec des infrastructures éducatives limitées. Là où il y avait les écoles à une, deux ou trois classes et où les effectifs ne sont pas élevés comme au Sahel, la trouvaille était que l'on mette deux groupes pédagogiques de niveaux différents ensemble (CP1 et CP2, CE1 et CE2, CM1 et CM2) avec la formation des maîtres pour vraiment appliquer cette technique. Une école qui a trois classes, a par exemple 6 groupes pédagogiques (les CP ensemble, les CE ensemble et les CM ensemble). Ça permettait du même coup de recruter annuellement. Si on recrute annuellement, ça permet d'augmenter le taux de scolarisation, au lieu d'attendre tous les deux ans pour recruter. Avec de faibles effectifs, avec le peu d'infrastructures qu'on avait, c'était l'alternative qu'on avait trouvé pour augmenter l'offre éducative et ça a marché. .

##### ***Formule des écoles satellites***

Pour ce qui est des écoles satellites, l'histoire nous dit que par rapport aux ressources limitées, on n'avait pas pu couvrir les régions éloignées. Dans les zones éloignées, même s'il y avait la volonté de scolariser les enfants, du fait des longues distances à parcourir, on ne peut pas s'hasarder à mettre un enfant de sept (7) ans pour parcourir 5 à 10 kilomètres. L'idée était de construire ces écoles dans des zones éloignées des écoles mères (écoles d'accueil) pour permettre aux enfants d'être scolarisés, et cela avec l'accompagnement de l'UNICEF qui avait trouvé cette méthode. Il fallait commencer les enseignements par la langue nationale pour permettre aux enfants d'apprendre plus vite. A partir de la langue nationale, si l'enfant comprend déjà, ça fait des éléments qui leur permettent d'apprendre plus vite. Quand l'enfant finissait les trois ans de classe au niveau de l'école satellite, on pense qu'il a suffisamment les forces physiques pour rejoindre l'école-mère qui se

trouve à une distance donnée. La quatrième année, les enfants rejoignaient l'école-mère pour poursuivre leur scolarité. Présentement, certaines de ces écoles ont été normalisées et d'autres constituent des multigrades pour permettre aux enfants de poursuivre leurs études.

### ***Formule des écoles bilingues***

Pour ce qui concerne les écoles bilingues, au plan de l'accès, ça peut suivre le cycle classique, mais au plan de l'efficacité du système éducatif, ce n'était pas toujours la meilleure. Quand l'enfant apprend dans sa langue, il apprend plus vite. La mise en place des écoles bilingues, c'était toujours dans le sens d'accroître l'offre éducative, mais aussi de contribuer à l'amélioration du système éducatif, que ce système éducatif soit plus performant, soit plus productif parce que l'objectif poursuivi était également cela. La formule a donné des résultats assez intéressants, si bien que l'Etat préconise la généralisation, une généralisation progressive et maîtrisée. Evidemment, les difficultés ne manquent pas : la multiplicité des langues qui ne permet pas pour le moment de couvrir toutes les 25 langues prioritaires. Actuellement, on est à huit (8) langues, les 13 régions sont couvertes par l'éducation bilingue. Au Sahel, c'est le fulfuldé qui est utilisé comme langue d'enseignement. Au niveau des écoles bilingues toujours, il y a les aspects production, puisqu'il faut que l'enfant reste collé à son milieu, que ce ne soit pas une école insulaire mais plutôt une école intégrée au milieu. Il y a aussi les aspects «activités culturelles» qui rejoignent les activités de production.

### ***Gratuité et obligation scolaire***

Ce sont des préoccupations par rapport au management de chaque pays pour promouvoir son développement. Par rapport à la question de la gratuité, nous l'avons placée dans le contexte d'un pays sous-développé où le taux de scolarisation est faible. On a voulu s'allier avec les objectifs du millénaire pour le développement. C'était une démarche par laquelle il fallait trouver comment améliorer l'offre éducative et comment aider son pays à aller vers ces objectifs du millénaire. J'avais dit entre temps que dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, c'était un élément essentiel que d'accompagner les parents à avoir le nécessaire pour la scolarisation de leurs enfants, notamment en matière d'équipement scolaire. Les manuels scolaires par exemple qui étaient des éléments coûteux, sont disponibles et donnés gratuitement à chaque élève pour qu'il puisse apprendre. Par exemple, dans les

disciplines fondamentales que sont la lecture, le calcul, les exercices d'observations, chaque enfant a son manuel. Dans les autres disciplines, c'est peut-être un livre pour deux, parce que l'exploitation n'est pas permanente.

Il y a aussi les fournitures scolaires et actuellement, chaque enfant a le paquet minimum pour son école. Avant, les enseignants pouvaient traîner faute de fournitures que les parents devaient acheter. Mais, actuellement, tout permet de couvrir le programme et je pense que c'est un élément important sur lequel on peut insister pour amener les parents à scolariser leurs enfants. Je vous disais tout de suite qu'au Sahel quelqu'un nous disait qu'avec la part contributive des filles prise en charge par l'Etat et ses partenaires, on avait augmenté le taux de scolarisation des filles. Ici aussi, par rapport à cet aspect, c'est de nature à amener les parents à inscrire leurs enfants à l'école, ça les sensibilise par rapport à ce que l'Etat fait. Si effectivement, l'Etat consent des efforts pour outiller leurs enfants, ça veut dire que quelque part, l'effort doit être fourni de part et d'autre pour accompagner son enfant. Si on l'a mis au monde, si on veut qu'il devienne quelqu'un, c'est des efforts que chacun devrait consentir.

Par rapport à l'obligation scolaire, comme certains parents ne comprennent pas toujours le bien fondé de la scolarisation de l'enfant, on se dit qu'en passant par cette démarche, on peut avoir presque tous les enfants à l'école. A partir du moment où pour le développement universel, on est obligé d'atteindre 100% de taux de scolarisation, si on laisse la porte ouverte, au temps requis où on espère avoir la scolarisation universelle, on ne va pas l'atteindre. Nous savons que si on n'atteint pas cet objectif, le développement est toujours compromis, parce qu'il y a des poches où il y a toujours l'ignorance, alors que c'est l'ignorance qui est facteur de pauvreté, c'est l'ignorance qui ne nous permet pas d'aller au développement en tant que tel. Donc, je pense que l'obligation scolaire, ce n'est pas le forcing d'antan, mais ce sont des approches qui permettent aux autres de comprendre et même d'aller spontanément vers les structures éducatives. Je pense que c'est une démarche de sensibilisation, une démarche de mobilisation pour faire comprendre le bien fondé de l'école et l'effort que chacun devrait fournir, si effectivement on veut aller au développement. C'est de cette façon que je comprends la démarche de l'obligation scolaire, parce que si on est dans un pays, il faut aller avec les lois de ce pays, et une des lois est de scolariser son enfant. Mais la compréhension peut venir de cette

sensibilisation parce que ce n'est pas toujours évident qu'on comprenne les actes que l'on pose.

Avec le temps, on ne parlera même plus d'obligation scolaire si c'est spontané. Mais en tant que principe de gestion, chaque parent est tenu d'inscrire son enfant à l'école. D'une manière ou d'une autre, personne n'a le droit de laisser son enfant en dehors du système éducatif.

### ***Formation initiale et continue des enseignants***

Quand on parle de développement du système, il y a les aspects quantitatifs mais aussi les aspects qualitatifs. En la matière, on peut situer la formation de l'enseignant comme étant un des éléments-clé de la qualité de l'éducation. Dans ce cadre, l'Etat a mis en place des structures de formation que sont les Ecoles Nationales des Enseignants du Primaire où la formation initiale est donnée aux enseignants. Présentement, cette formation initiale est d'une année scolaire (d'octobre à juillet) au cours de laquelle, il y a une formation théorique sur un certain nombre de mois (octobre à décembre et de mai à juillet) et une formation pratique (janvier à avril). Au cours de cette année de formation, on a les deux aspects. Par rapport à la couverture du programme, un effort est fait pour que la rentrée soit effective le 1<sup>er</sup> octobre, et si effectivement la rentrée a lieu le 1<sup>er</sup> octobre, on a quand même cette opportunité de pouvoir couvrir son programme, d'autant plus qu'il y a une planification du temps pédagogique qui est donnée. De plus, le programme est élaboré en conséquence. Si on a le temps requis, tout le programme est couvert, et si tout le programme est couvert, on pense que les enseignants qui y sortent, sont suffisamment outillés pour tenir toutes les classes. Le temps du stage pratique quant à lui, porte sur quatre (4) mois au cours duquel il faut allier la théorie à la pratique. Durant ce stage, les enseignants vont en classe et voient comment les maîtres conseillers pratiquent. A leur tour, ils essaient d'en faire autant et s'il y a des insuffisances, des lacunes, les maîtres conseillers sont là pour les guider, pour les former à la pratique efficace de la classe. Je pense que l'année d'études qui est préconisée, est suffisante pour le moment. Il y a une étude qui est en cours pour voir comment se présente cette année d'étude (pour voir si elle est suffisante ou pas, est-ce qu'elle couvre le programme), mais en attendant les conclusions de cette étude, je pense que ça peut permettre de donner le maximum d'informations pédagogiques

aux enseignants. Des modules sont élaborés à cet effet et la planification temporelle est liée au contenu de ces modules, aux enseignements à donner aux stagiaires.

Par rapport à la formation continue, nous pensons que bien qu'il y ait une formation initiale, on ne peut pas tout apprendre au même moment. La perfection pédagogique est continuelle : un enseignant a besoin d'apports pédagogiques pour renforcer ces capacités d'action au niveau de la classe, si bien que même si on est passé par une école de formation professionnelle, l'Etat organise des sessions de formation continue qui s'adressent à tous les enseignants qui sont titulaires de classe. Il est développé au cours de ces rencontres, des contenus pédagogiques à même de renforcer les capacités d'action des enseignants. A ce sujet, nous avons les conférences pédagogiques, les groupes d'animation pédagogique. Les GAP sont des séquences qui s'organisent tous les mois soit huit (8) rencontres dans l'année, et il y a une planification des activités dans ces animations pédagogiques. Le groupe se retrouve et essaie de trouver un contenu dans l'année et ce contenu est réparti sur le temps des rencontres. On sait qu'à telle séance, on doit développer de tel aspect et du fait de le savoir, je peux me préparer avant de venir à la séance. Du même coup, ça permet de réviser ses acquis, de les renforcer et de chercher des informations complémentaires. Au niveau des échanges, quand le groupe se retrouve, chacun partage avec les autres, ce qu'il connaît de la question. Ce sont des moments privilégiés pour renforcer ses capacités.

Nous avons aussi les stages de recyclages qui s'organisent en début d'année scolaire pour chacun des enseignants. Ils permettent également de renforcer les capacités des enseignants en matière de pratique classe. Ils sont organisés chaque année par chaque chef de circonscription d'éducation de base pour remettre à niveau les connaissances acquises, les techniques qu'il faut utiliser dans les classes. Les enseignants sont regroupés par cours. Ces éléments de formation continue s'appliquent aussi bien aux enseignants du public que du privé. Au Sahel, c'est le même type d'organisation qui s'applique.

### ***L'approche école amie des enfants***

L'école amie des enfants est une approche qui avait été initiée par l'UNICEF, qui est un partenaire privilégié en matière d'éducation. Il y a eu des ateliers sur la question où les participants ont eu à assister à des enseignements dans des classes qui appliquaient la formule. De quoi s'agit-il ? Il s'agit de créer un environnement

favorable aux apprentissages scolaires. Si l'environnement est accueillant, favorable, il va sans dire que ça va attirer les enfants, ça va aussi rassurer les parents que là où va l'enfant, il y a une certaine sécurité et on peut mieux apprendre. C'est une école où il fait bon à apprendre, où on est sûr de repartir avec une certaine éducation. Pour parvenir à ça, il y a des dispositifs : il y a que les parents doivent être préparés en conséquence pour qu'eux-mêmes soient conscients du rôle qu'ils doivent jouer au niveau de l'école. Pour que l'enfant fréquente, il faut que le parent l'accompagne. En plus, pour que les programmes soient conséquemment donnés, les parents ont également leur rôle à jouer : ils peuvent intervenir au niveau de l'école. Eux-mêmes, ils peuvent être des incitateurs à une bonne scolarisation des enfants. On a aussi cet environnement des programmes, parce que, pour que l'école accroche davantage, il faut que les programmes d'enseignement soient intéressants ; s'ils sont intéressants, les enfants peuvent être davantage attentifs aux contenus qui sont enseignés. Ça leur permet d'apprendre davantage et d'apprendre vite. Au niveau de ces programmes également, il y a l'adaptation pédagogique, en tenant compte de l'âge de l'enfant, des dispositions de l'enfant. Il y a aussi les aspects sécuritaires (santé, hygiène et nutrition), qui sont des éléments capitaux dans toute école amie des enfants, parce qu'il faut la santé, la propreté, l'ordre, il y a une certaine convivialité au sein de l'école. Cela prédispose à un bon apprentissage scolaire. Si au niveau de l'école, il y a les soins requis, cela facilite l'apprentissage. Pour ce qui est de la nutrition, on sait que ventre vide n'a point d'oreille. Pour la région du Sahel, si effectivement, on veut que l'école accroche davantage les enfants, il faut développer cet aspect nutritionnel. A cette fin, il y a des ONG qui font l'effort de subvenir aux besoins des enfants, notamment le Programme alimentaire mondial (PAM). Au sein d'une école amie des enfants, il y a la coopération enseignants-élèves, parce que là, ils s'accompagnent mutuellement, et cette attitude d'ouverture permet aux enfants de venir facilement à l'école et d'échanger avec eux. Lorsqu'il y a cette ouverture, il n'y a plus la peur, on n'a plus besoin du bâton. On développe également au sein de ces écoles, un partenariat entre les élèves, car dans le cadre de la scolarisation des enfants, notamment des filles, il est préconisé de trouver un tuteur pour chaque fille. Quand il y a un problème donné, le tuteur peut amener sa pupille à mieux fréquenter. Ce tutorat peut favoriser davantage la scolarisation des enfants et il peut se développer aussi bien pour les filles que pour les garçons. Pour ce qui concerne cet aspect, nous sommes en train de développer la pédagogie de groupe. Par rapport à

cette pédagogie de groupe, les enfants sont mis en situation d'apprentissage ensemble et par là, il y a toujours l'espèce de tutorat. Cela permet aux enfants de se responsabiliser (il y a un chef de groupe et à l'intérieur du groupe, les membres doivent s'entraider pour permettre au groupe de réussir ensemble). Dans l'école amie des enfants, on développe également le gouvernement des enfants. C'est une expérience qui a été menée au Cameroun et le rapport qui en avait été fait, était intéressant. Ce sont des éléments que l'on peut essayer au niveau des écoles, surtout au Sahel où ce n'est pas toujours évident que les enfants apprennent à se responsabiliser dès le jeune âge. Chaque apprenant va être responsable, va être leader pour permettre le développement du système éducatif. Ils en auront l'éclairage nécessaire et ils vont permettre aux autres d'être dans la dynamique du développement ; c'est une approche que je trouve intéressante pour le développement du système éducatif sur tous les plans : plan environnemental (entretien de l'environnement scolaire surtout sur le plan de la santé, de l'hygiène et de la nutrition), participation des parents, attitudes des enseignants, amélioration des programmes. Par rapport à l'incitation des femmes à aller dans l'enseignement, si on trouve des solutions aux difficultés qu'elles rencontrent, peut-être que ça peut.

### ***L'incitation des femmes à l'enseignement***

Pour cet aspect, il y a l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) qui réfléchit sur la question, sur la profession enseignante. Dans ce sens, il y a une étude qui avait été menée pour voir ce qui fait la réticence des enseignants à être affectés en zone rurale. Je pense que c'est une approche qui peut permettre de résoudre un tant soit peu, les difficultés qu'elles rencontrent et qui font qu'elles ne veulent pas toujours aller dans l'enseignement. Si on arrive à trouver des solutions, ça peut susciter davantage. Au plan économique, elles ne sont pas toujours aidées. Des fois, elles finissent les études mais les débouchés sont tels qu'elles n'arrivent pas à s'intégrer. Si au niveau de l'éducation, les problèmes cruciaux qu'elles rencontrent, trouvent solution, elles pouvaient davantage s'intéresser à l'école. Du reste, ce que nous observons dans les ENEP, il y a de plus en plus de femmes dans l'enseignement. Avec quelques encouragements et une certaine sensibilisation au rôle que chaque femme peut jouer dans la société, je pense que ça peut inciter davantage les femmes à venir dans l'enseignement.

Nous avons aussi un groupe qui intervient dans les ENEP et des circonscriptions d'éducation de base, pour montrer quel rôle, l'enseignante peut jouer dans l'évolution de la scolarisation de la fille. Si une femme arrive à s'intéresser, à s'impliquer dans cet aspect et s'il y a une évolution dans la scolarisation, ce sera de nature à encourager la femme à être dans l'enseignement, puisque c'est aussi son rôle dans ce développement du pays et c'est à travers ce rôle qu'elle peut montrer sa valeur au plan de sa contribution au développement du pays.

Il y a aussi Plan Burkina qui est une ONG qui subventionne la formation des enseignantes au niveau des ENEP ; chaque année, il y a au moins deux cents (200) enseignantes qui ont quelques difficultés à payer la formation. Ça peut être des orphelines, des filles-mères délaissées, mais qui doivent trouver leur place dans la société. Plan Burkina a pensé à soutenir la formation de ces enseignantes. D'une manière ou d'une autre, c'est pour encourager la gente féminine à aller dans l'enseignement. L'un dans l'autre, ça permet d'augmenter l'intervention de la femme dans l'enseignement. Je pense que si effectivement, elles y sont, elles peuvent contribuer de beaucoup au développement du pays. En tout cas, leur présence à aller peut inciter davantage les parents à envoyer leurs enfants à l'école, surtout les filles. Si elles y sont, ça peut favoriser la scolarisation des enfants, pour peu qu'on leur offre l'opportunité de jouer leur rôle.

***Je suis convaincu de cela, mais il faut reconnaître que la région du Sahel est spéciale. Dans une région fortement islamisée, si on y envoie des femmes qui ne soient pas musulmanes, dans certains milieux, ça peut poser problème. Si elles ne portent pas le voile (ou ne se couvrent pas la tête), ça peut amener les parents à ne pas envoyer leurs enfants à l'école. J'ai remarqué cette situation dans une école de la province du Yagha où la directrice est une catholique, qui ne se couvre pas la tête. Autant, elles peuvent promouvoir la scolarisation des enfants notamment des filles, autant elles peuvent freiner leur scolarisation, surtout dans les milieux fortement islamisés.***

Je pense que par rapport à votre intervention, c'est vraiment exact, mais moi je pense qu'on peut trouver d'autres créneaux pour sensibiliser la population à cet aspect. A partir du moment où le pays n'est pas coupé, où il n'y a pas une discrimination entre les religions, où l'école est laïque, si le parent comprend qu'à l'école, on n'enseigne pas la religion chrétienne, et que ce sont des fonctionnaires

qui sont là pour donner un certain savoir aux enfants, il ne devrait pas avoir de réticence. Mais si les parents ne sont pas informés, il peut avoir de la réticence. Tout comme on a organisé le forum pour inciter les gens à amener leurs enfants à l'école, on peut organiser des séances de sensibilisation pour montrer que cet aspect-là, il n'y a pas de contradiction entre envoyer son enfant à l'école et la religion de celui qui est là, même si l'enseignante ne porte pas de voile. Si j'ai le savoir, votre enfant vient et je le lui donne. C'est seulement une question de sensibilisation et une question d'approche pour que les enfants comprennent qu'il n'y a pas de problème. Beaucoup pensaient même qu'en allant à l'école, on perdait une partie de sa religion. On peut donc faire ce parallèle.

Par ailleurs, je pense qu'avec la prochaine ouverture de l'ENEP de Dori, ça peut permettre de résoudre ce problème. Si au niveau de la zone, on a beaucoup de jeunes qui s'inscrivent à l'ENEP, s'ils évoluent dans la région, en se présentant au concours régional, beaucoup vont y rester et cela contribuera à améliorer la situation.

**Question 5- Quels dispositifs, pourrait-on mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Si on ne se maintient pas à l'école, on ne peut pas apprendre. Ça ne sert pas d'inscrire beaucoup d'enfants et qu'en fin de compte, on n'a pas beaucoup de sortants. A ce niveau, l'année dernière dans une des zones, un de nos ministres a effectué des sorties et dans une de ces écoles, il y avait 46 élèves à la rentrée et en décembre déjà, il n'y avait personne dans la classe. C'est d'ailleurs ça qui a incité l'organisation du forum et l'organisation de ce forum avait pour objectif d'inciter la scolarisation d'une part, et interpeller les différents acteurs pour qu'ils travaillent au maintien des élèves dans les structures scolaires, d'autre part. ça ne sert pas d'inscrire un enfant à l'école et qu'on ne l'aide pas à s'y maintenir. C'est également le rôle des parents d'élèves d'être présents dans les classes et de travailler au maintien des enfants dans les structures scolaires. A cet effet, si les parents sont sensibilisés, ils ne seront pas tentés de les enlever, pour conduire leurs troupeaux ou pour donner leurs filles en mariage ; le rôle des parents dans ce maintien est très important. Le maintien peut relever des séances de sensibilisation, des séances de formation. On parlait tantôt des Coges et tout ce monde peut aider au maintien des élèves. On parle aussi des programmes qui doivent être alléchants, qui puissent permettre aux

enfants de se maintenir à l'école. On parle aussi de la qualification des enseignants (plus le travail est performant, plus les enfants réussissent), et ça encourage. Ce sont des éléments qui s'interpénètrent et qui peuvent permettre aux enfants de se maintenir dans les structures scolaires et de réussir. Si l'approche école amie des enfants est développée dans la zone, ça peut également permettre le maintien des enfants. Et du même coup, la réussite sera assurée avec des apprentissages conséquents.

En fait, tout est question d'un environnement autour de l'école. Si l'environnement est favorable aux enfants, aux apprentissages scolaires, avec tout ce que ça comporte, la mobilisation de tous les acteurs, avec la mobilisation des moyens, je pense qu'on peut vraiment réussir l'éducation au Sahel. Du reste, il y a des actions posées qui semblent avoir un impact positif sur le développement de l'éducation. Maintenant, il faut maintenir ces efforts pour arriver à l'idéal d'une éducation de qualité pour tous les enfants au Sahel.

## ***Annexe 5.2- Entretien avec le Directeur Régional de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Sahel***

L'entretien avec le Directeur Régional de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Sahel dont le Chef-lieu est Dori, a eu lieu dans la matinée du 11 mars 2010 dans le bureau du Directeur. Le Directeur que nous connaissons bien, nous a invité à nous asseoir à sa table de travail. L'entretien est fluide et ne fait pas apparaître de réticences de la part du Directeur, lequel est coordonnateur de l'éducation de base dans la Région du Sahel (une des treize régions que compte le Burkina Faso).

### **I- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

#### **Question 1- Dans la Région du Sahel, les enfants sont-ils tous scolarisés ?**

Non, tous les enfants du Sahel ne sont pas tous scolarisés. Actuellement, nous sommes à un taux de scolarisation d'environ 43 à 47 %, en attendant les résultats de l'enquête de 2010. L'enquête rapide de la Direction des Etudes et de la Planification montre déjà qu'il y a une évolution par rapport à l'année dernière. Nous pensons que nous allons engranger quelques points en plus.

#### **Question 2- Selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?**

Plusieurs facteurs expliquent ce niveau de scolarisation. D'abord, nous avons la mise en œuvre de la carte éducative dans la région. Actuellement, beaucoup de villages sont sans école, sans infrastructure scolaire et les villages du Sahel sont éloignés les uns des autres ; ça fait que nous avons un problème de couverture en infrastructure scolaire. Le deuxième facteur, c'est les pesanteurs socioculturelles. Nous sommes dans une zone à majorité pastorale et où le problème d'eau se pose ainsi que celui du pâturage. Or, l'élevage est le poumon économique du Sahel. Donc, il faut comprendre que les parents vont à la recherche du pâturage et de l'eau, ce qui fait qu'ils sont en perpétuel déplacement avec toute la famille. C'est ce qui fait qu'on ne peut pas avoir tous les enfants. C'est aussi une zone bien islamisée ; ce qui fait aussi que certaines pesanteurs culturelles, religieuses jouent aussi sur la scolarisation au Sahel. Nous avons des centaines et des centaines de foyers coraniques, ce qui est un frein aussi à la promotion de l'éducation au niveau du Sahel, car ils ne sont pas

bien encadrés et suivis ; ça conduit irrémédiablement aux autres facteurs qui sont le mariage forcé, l'enlèvement des jeunes filles, des élèves. Cela fait qu'on n'a vraiment pas mal de problème, surtout de scolarisation, et en majorité des filles. Voilà quelques problèmes. Il y en a tellement qu'on peut citer à longueur de journée. Les rencontres nous permettent de nous rendre compte que certains parents ne sont pas satisfaits car l'école ne répond pas à leurs besoins. C'est dire que quand l'enfant est scolarisé, à la sortie, il ne veut même plus sentir ce que eux, ils font ; ça veut dire qu'il fuit les activités locales (aller abreuver les animaux, travailler dans les champs, ...). Il y a aussi un problème d'adaptation de l'école aux réalités, aux besoins des localités. Tout cela réunit, fait qu'il n'y a pas mal d'obstacles.

**- Selon vous, quels sont les facteurs liés au système scolaire lui-même ?**

Le premier facteur comme je l'ai souligné, c'est l'adaptation de l'école aux besoins des communautés. Ça, ce n'est pas au Sahel seulement; un peu partout au Burkina, le problème existe.

Le deuxième facteur, non des moindres, c'est la religion musulmane ; comme c'est une région islamisée, il ne faut pas voir seulement le bilinguisme. Moi, je préfère le trilinguisme (langue locale, le français et puis l'arabe) ; est-ce que cela ne va pas amener peut-être les leaders religieux à adhérer à la scolarisation ?

Le troisième, ça c'est un problème économique ; c'est la réalisation d'infrastructures. A l'heure où je vous parle, on n'a pas moins de 500 à 600 classes sous pailloles. Vous voyez que ça aussi, c'est un facteur qui n'encourage pas. Quand une école s'ouvre sous paillole durant 6 ans, 7 ans, elle est toujours sous paillole, les parents se disent que l'école ne vaut pas mieux que leur maison. Qu'est-ce qu'il faut faire ? Les conditions de vie de l'enseignant même n'attirent pas les parents (logement indécents) à vouloir que leurs enfants ressemblent à leur enseignant. Ce sont des facteurs qui sont liés à notre système éducatif qu'on doit améliorer.

## **II- STRATEGIES EDUCATIVES**

### **Question 3- Quels sont les dispositifs mis en place pour remédier à cette sous-scolarisation ?**

Plusieurs stratégies sont mises en œuvre au niveau national. La Direction de la Promotion de l'Education des Filles est sur le terrain et mène des sensibilisations, ce qui fait que nous constatons que les filles même sont en train de dépasser les garçons dans certaines localités, ce qui veut dire que le travail de sensibilisation-information sur le terrain, prôné par la Direction de la Promotion de l'Education des Filles, appuyée par le Forum for African Women Educationnalits (FAWE), commence à porter fruit.

Le deuxième point : il y a une compréhension qui s'est dégagée de l'importance de l'éducation pour mieux agir, à partir de ces sensibilisations et l'implication des communautés. Actuellement, l'Etat associe les coutumiers, les religieux, et les leaders d'opinion à tout ce qui est en rapport avec l'éducation. Je peux donner comme exemple le forum sur l'éducation qui s'est tenu à Djibo et c'est ce qui a fait que cette année, on a entre 10 000 à 15 000 enfants de plus que l'année scolaire passée. Pourquoi ? Il y a eu des échanges et les leaders d'opinion ont démenti que l'école n'est pas un frein à la religion, au développement, à l'élevage. Je pense que l'information a porté fruit. Mais on continue à se battre pour que ça se développe. Ce sont surtout les sensibilisations sur le terrain qui peuvent nous permettre d'aller de l'avant. Nos partenaires tels que le Projet des Ecoles Satellites qui est sur le terrain, sont en train aussi d'aller dans des localités où il doit réaliser des écoles. C'est une forme d'éducation qui porte ses fruits. Voilà pour ce qui est des dispositifs.

### **Question 4- Quelles sont les stratégies développées pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Quant à l'enseignement primaire lui-même, le problème se situe au niveau des infrastructures. Reconnaissons que jusqu'à présent, nous avons des villages qui peuvent se trouver à 15, 20 kilomètres d'une école. Or, la politique nationale est qu'il y ait des infrastructures scolaires dans tous les villages où vraiment on peut avoir des enfants à scolariser. La politique est de multiplier les ouvertures d'écoles. Mais maintenant, on a peu près 500 classes sous pailotes. Nous n'avons pas les matériaux premiers pour la confection des classes sous pailotes (la paille, les tiges

coûtent excessivement chères au Sahel, les bois). Mais les partenaires sont là, je viens de parler du Projet des écoles satellites et des centres d'éducation de base non formelle qui veut réaliser trois écoles, le Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT) 2 nous a promis la construction de certaines écoles et la réparation d'autres ; certaines associations réalisent des infrastructures. Ça fait qu'on a espoir qu'au niveau du primaire, ça va bouger. Ça c'est au niveau des réalisations d'infrastructures scolaires.

Le deuxième, c'est au niveau des ressources humaines : depuis deux ans, nous sommes en déficit de personnel. Au niveau de la Province de l'Oudalan, on n'a pas réussi à ouvrir une école depuis deux ans. Pourtant, j'ai plus de 25 à 30 demandes d'ouvertures d'écoles. Nous sommes surtout en déficit de personnel : il faut normaliser, il faut remplacer ceux qui partent, on n'est même pas arrivé à ouvrir une seule école depuis 2 à 3 ans au niveau de l'Oudalan.

Troisième facteur : c'est le problème de pâturage et d'eau. Quand vous vous déplacez, on ne peut plus laisser son enfant aux voisins. Il faut l'amener avec soi ; aussi, préfère-t-on ne pas l'inscrire.

***- de façon spécifique, que pensez-vous de la mise en place des classes multigrades ?***

La mise en place des classes multigrades est un atout. Elles permettent d'accroître le taux de scolarisation mais malheureusement, ce qui avait été prévu au départ pour les conditions de réalisation d'une vraie classe multigrade n'a pas suivi, c'est-à-dire la formation des enseignants. Ceci a manqué : avec une classe, ce n'est pas facile, n'en parlons pas de deux. Sans formation, ça joue sur la qualité.

***- quelle est votre appréciation de la mise en œuvre des écoles satellites ?***

La politique des écoles satellites était très bonne. Elles ont permis dans certaines localités d'accroître le taux de scolarisation et dans certaines écoles satellites, il y avait plus d'élèves que dans les écoles classiques.

**- que pensez-vous des écoles bilingues ?**

Les écoles bilingues permettent à l'enfant de conserver les acquis culturels. Malheureusement, on est confronté à la multitude des langues et des enseignants. Au Sahel par exemple, on a plus d'enseignants originaires de l'Ouest (qui ne maîtrisent pas la langue du milieu), ce qui constitue un frein au développement de ce genre d'écoles. Les conditions de réalisation ne sont pas faciles.

**- pouvez-vous dire un mot sur l'application de la gratuité et de l'obligation scolaire?**

C'est une décision politique, et comme tel, elle est générale. C'est l'application qui est le problème ; pour parler de l'obligation, il faut que l'Etat ait mis les infrastructures et les ressources humaines à la disposition des populations avant d'exiger la scolarisation obligatoire des enfants. Il y a d'abord obligation pour l'Etat de mettre en place les infrastructures et ensuite obligation pour les populations d'inscrire leurs enfants à l'école.

Quant à la gratuité, il y a lieu de revoir la notion de gratuité parce qu'il n'y a pas une éducation gratuite. Il y a une contribution pour alléger les charges d'éducation. En parlant de gratuité, nombreux sont les parents qui se croient décharger de toutes les charges financières liées à l'éducation de leurs enfants. La mise en application n'est pas du tout aisée. La gratuité c'est la mise à disposition du matériel, des salles de classe, du mobilier scolaire, des enseignants.

**- quelle appréciation, faites-vous de la participation communautaire?**

La participation communautaire est appréciable, visible dans certaines localités. Dans d'autres, on s'attend à ce que tout vienne d'ailleurs. Certains maires réalisent avec leurs populations des infrastructures scolaires et demandent l'affectation d'enseignants.

**- que pouvez-vous dire par rapport à l'équipement en eau des écoles?**

L'expérience des écoles BRIGHT (Burkinabé Response to Improve Girls Chances to Succeed ou Réponse burkinabé pour améliorer les chances de réussite des filles) nous a prouvé que l'eau, c'est la vie. Même les enseignants qui sont dans ces écoles

sont contents parce qu'ils ont la denrée première à côté, c'est-à-dire l'eau. Et ça permet aussi de consolider les relations entre les communautés et l'école (car le forage de l'école est généralement le seul forage de la localité), donc il y a un frottement obligatoire entre l'école et le village même si souvent des tensions existent. Des enseignants parcourent plus de 20 kms à la recherche de l'eau. Cela joue sur le respect du volume horaire. L'eau est nécessaire à la qualité de l'enseignement. Seules 30,7% des écoles sont équipées en eau.

***- en ce qui concerne la formation initiale et continue des enseignants, quelles appréciations pouvez-vous faire de cela?***

Je m'aligne sur tous ceux qui souhaitent que la formation initiale s'étale sur 2 ans. Sur le terrain, on pensait qu'on pouvait compenser la réduction de la durée de cette formation. Il faut reconnaître que sur le terrain, les encadreurs pédagogiques ont beaucoup à faire. Certains enseignants sont laissés à eux-mêmes. Les encadreurs en raison du nombre important d'enseignants à encadrer ne font que des passages-éclairés dans leur classe : ils doivent faire des visites de classe, assurer les examens scolaires et professionnels, participer aux différentes rencontres administratives. La décision politique de ramener la durée de la formation initiale en une année, joue sur la qualité de notre enseignement. L'envie de se cultiver, d'apprendre sur le tas n'y est plus. Au Sahel, on trouve souvent des écoles où il n'y a que des instituteurs adjoints certifiés (IAC). Qui va encadrer qui ? C'est celui qui est arrivé le premier ou le plus âgé que l'on nomme directeur d'école. Cela fait que la formation initiale a besoin d'être renforcée. Nous avons espoir qu'avec la prochaine ouverture de l'Ecole Nationale des Enseignants du Primaire (ENEP) de Dori, ça pourra jouer sur la qualité de l'enseignement et l'envie des gens de venir au Sahel.

Pour la formation continue, nous ne disposons pas de ressources pour les stages de recyclage. Pour une discipline-clé comme la lecture, les enseignants ont vraiment besoin de stage en la matière.

**Question 5- D'une manière générale, quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves dans les écoles?**

Il faut amener les parents à inscrire les enfants par la sensibilisation, par l'information sur l'importance et les bénéfices de l'école, car le développement ne passe que par l'éducation.

Le deuxième dispositif consisterait à adapter le contenu des enseignements aux réalités du milieu. Il faut prévoir à la suite des enseignements primaires, un enseignement technique et professionnel axé sur l'élevage, lequel constitue la principale ressource de la région.

**Question 6- Avez-vous le sentiment que ces dispositifs sont efficaces ?**

Ces dispositifs sont en marche. D'une manière ou d'une autre, nous pensons que ça bouge. Dans les villages touchés par l'alphabétisation, on remarque que beaucoup d'enfants sont inscrits à l'école. Les demandes d'ouverture d'écoles sont nombreuses ; c'est dire que la sensibilisation, l'information et l'alphabétisation portent fruits.

**Question 7- Y a-t-il des freins à ce développement n'allant pas dans le sens souhaité ? (au niveau des familles, des acteurs locaux, des responsables locaux, de la politique éducative du gouvernement, ...)?**

Les réalités nationales et internationales font qu'on ne peut pas absorber tous les enfants. Le Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB) a fait un boum au niveau du primaire dont on n'avait pas tenu compte au niveau du secondaire, ce qui était grave. Mais avec le Projet Enseignement Post-Primaire (PEPP), presque toutes les communes du Sahel disposent de Collèges d'Enseignement Général (CEG). Cela incite les parents à scolariser les enfants car il y a une réduction des distances à parcourir. Les longues distances étaient insupportables pour les filles, qui souvent étaient victimes de grossesses indésirées et d'avortements.

Les familles assurent de plus en plus le suivi de la fréquentation scolaire de leurs enfants...

Au niveau des familles, le premier frein à la scolarisation des enfants est la recherche du pâturage et de l'eau, qui constitue leurs besoins primaires.

Pour ce qui est des pesanteurs, on peut relever les mariages forcés et précoces, que nous abordons régulièrement pendant les sensibilisations.

Au niveau de la politique éducative, on peut noter la rareté des ressources financières en vue de la réalisation des infrastructures scolaires, de la création de nouvelles circonscriptions d'éducation de base et des ressources humaines pour combler les postes vacants.

Les motos destinées à l'encadrement pédagogique ne sont pas adaptées à la région qui est sablonneuse (dunes de sable surtout). Les mauvais rendements scolaires n'incitent pas certains parents à scolariser leurs enfants : ils préfèrent les retenir à la maison pour la garde des troupeaux.

**Question 8- Quels dispositifs, peut-on mettre en place pour que tous les enfants puissent aller à l'école?**

Je ne peux pas dire qu'on a trouvé les solutions, mais nous sommes en voie. Après le forum de Djibo, des recommandations ont été faites et l'une d'elles a été la mise en place d'une coalition société civile/Etat pour la promotion de l'éducation au Sahel. Ça veut dire que tout le monde est interpellé. Cette coalition sera installée officiellement le 26 mars prochain et comprendra des religieux, des coutumiers, les maires et l'Etat. Avec la synergie d'action, le taux de scolarisation évoluera à la hausse. Il ne sera pas aisé que tous les enfants aillent à l'école ; au regard des réalités sur le terrain, cela relèverait de l'utopie. J'ai espoir, eu égard au transfert de compétences et de ressources, avec la responsabilisation des maires ; étant donné que ce sont des acteurs politiques, ils sont obligés de travailler parce qu'il faut avoir des individus qui comprennent pour aider à la promotion, au développement.

**Question 9- Quels autres dispositifs, pourrait-on mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

C'est une difficulté. Au regard des statistiques, au cours préparatoire, les classes sont pleines ; les filles sont les plus nombreuses. Mais à partir du cours élémentaire 2<sup>ème</sup> année, les effectifs commencent à décroître en raison des mariages forcés et précoces, des enlèvements de filles. Des associations œuvrent contre les effets pervers du mariage précoce. De même, comme la législation interdit le mariage forcé, on peut se baser sur elle pour dissuader les parents récalcitrants. Il faut mettre l'accent sur l'information/sensibilisation avant de sévir

**Question 10- Quelles actions, pourrait-on mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, Etat, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Les actions à mener se situent à plusieurs niveaux.

Au niveau de l'Etat, il convient d'apporter aux enseignants le soutien moral nécessaire. C'est partant de leur comportement que les parents auront envie ou non d'inscrire leurs enfants dans les structures scolaires. Dans les localités où les enseignants sont des musulmans, nous constatons qu'il n'y a plus de réticences à scolariser les enfants. Il faut travailler à répondre aux besoins des populations. En outre, il faut que les enseignants soient des modèles, des références.

C'est à peu près la même chose auprès des parents d'élèves, que nous invitons à accompagner les enseignants. Il faut qu'ils travaillent à les intégrer au milieu dans lequel ils travaillent. Sur la base de cela, on peut amener l'école et les parents à travailler en symbiose.

Vis-à-vis des leaders politiques, nous sommes prêts à les accompagner lorsqu'ils ont besoin d'éclairage.

**Question 11- Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

La Direction Régionale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation ne peut que travailler en étroite collaboration avec la Direction Régionale de l'Enseignement Secondaire. Nous leur communiquons la liste des candidats au concours d'entrée en sixième par commune et par province afin qu'ils anticipent sur la construction des établissements d'enseignement secondaire.

### ***Annexe 5.3- Entretien avec le Directeur Provincial de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation de l'Oudalan***

L'entretien avec le Directeur Provincial de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation de l'Oudalan s'est déroulé de 16h15 à 17h dans le bureau du Directeur Provincial, le jeudi 18 mars 2010.

#### **I- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

**Question n°1 –dans votre province, les enfants sont-ils scolarisés à moins de 50% ?**

Actuellement, nous sommes à moins de 40% de taux brut de scolarisation et ce qui fait une chute libre constatée dans l'ensemble du pays pour des causes assez bien connues. Pour nous de façon spécifique, ce qui a occasionné la très grande chute, c'est le manque de personnel enseignant qui a fait que durant les deux dernières années scolaires écoulées, nous n'avons pu ouvrir aucune école. Cette année par exemple, il y a dix (10) écoles qui n'ont pas pu être normalisées sur 59. Donc, à par les données connues sur le plan national, ce manque d'enseignants est un fait réel qui a fait chuter nos indicateurs.

**Question n°2 - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?**

De façon générale, il faut reconnaître que tout le monde n'a pas adhéré à la scolarisation des enfants. C'est vrai qu'avec toutes les campagnes de sensibilisation, conscientisation qui se font actuellement, la gratuité et autres, en tout cas, cette situation s'améliore mais, il y a encore de très grandes réticences. Parfois, ce n'est même pas la volonté des parents parce qu'ils sont obligés de partir. Il faut reconnaître qu'on a beaucoup de localités sans écoles. Dans ces localités, les enfants ne peuvent pas objectivement rejoindre les écoles les plus proches. Il y a tout ça qui explique le phénomène. Du fait aussi des enseignants qui s'absentent (volontairement ou involontairement), ils sont parfois obligés d'observer de très grands retards. Tout cela contribue à occasionner des retards, les enfants perdent les repères et parfois sont obligés d'abandonner.

### **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

#### **Question n°3 - Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?**

Nous travaillons sérieusement à sensibiliser les parents pour qu'ils acceptent la scolarisation des enfants. Nous faisons également un travail immense pour qu'ils acceptent les conditions difficiles de travail c'est-à-dire les hangars et autres. Aujourd'hui, ça c'est plus ou moins résolu parce qu'il y a de nombreuses populations qui demandent à ouvrir des écoles même si c'est sous des hangars. Ce que nous sommes en train d'expérimenter avec l'Association Nodde Noto, pour les enfants qui sont obligés de suivre leurs parents allant en transhumance, c'est le système du tutorat dans l'école bilingue de Bidi. Nous voyons que là où on applique ce système, véritablement, les parents laissent les enfants, vont et reviennent. C'est une expérience et si on a des partenaires qui peuvent nous aider dans ce sens, c'est sûr que ça peut améliorer les indicateurs.

#### **Question n°4 - Quelles sont les stratégies développées dans votre province pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Nous travaillons d'abord à ce que les gens acceptent l'école et ensuite nous demandons à avoir du personnel pour ouvrir les écoles. Aujourd'hui, si nous avons suffisamment de personnel, nous allons très vite augmenter les indicateurs. Avec d'autres partenaires aussi, lorsque nous avons l'occasion, nous leur demandons d'appuyer dans le sens même de la construction d'infrastructures éducatives, et là, nous en avons, mais ce sont des cas isolés. Partout où il y a ce type de constructions, si la demande est forte, nous avons de bons résultats.

#### ***La formule des classes multigrades***

Les classes multigrades sont une formule qui permet de gérer rationnellement le personnel enseignant, surtout dans des milieux où les effectifs sont faibles, il est mieux de les regrouper et faire tenir 2 groupes pédagogiques par un seul enseignant. Maintenant, pour que cela soit efficace, il faut travailler dans le sens du renforcement des capacités des enseignants. Sinon, je pense que dans le sens d'une gestion rationnelle du personnel, c'est une bonne chose. Mais, si les enseignants ne sont pas suffisamment formés, et s'ils ne peuvent même pas utiliser le matériel nécessaire pour travailler, à fortiori ce qu'il faut comme matériel additif pour les

classes multigrades, on ne peut qu'avoir des résultats du point de vue qualitatif, pas tout à fait à la hauteur des attentes.

### ***Le développement des écoles bilingues***

Nous n'avons qu'une seule école bilingue dans la province. Les enfants de cette école ont un certain éveil. Mais ce que nous avons essayé de voir, après le CM2, qu'est-ce qu'ils deviennent ? Là, il y a quelques réserves à émettre parce que nombreux sont ceux qui sont allés au secondaire, mais dès la sixième ou la cinquième, certains sont repartis exclus du lycée. Est-ce du fait de leur niveau qui n'est pas tout à fait ce qu'il faut, ou bien est-ce du fait des difficultés d'hébergement à Gorom ? Dans tous les cas, nous constatons que beaucoup repartent dès la sixième ou la cinquième. Je pense que ce n'est pas la formule qui est mauvaise mais il faut une stratégie pédagogique qui puisse permettre aux enfants de ne pas tellement mélanger les prononciations des lettres et des sons, de bien comprendre le français et de savoir le lire pour ne pas faire des confusions avec les lettres de la langue nationale. Donc, il y a un véritable travail à faire à ce niveau. Sinon du point de vue de l'éveil, ils sont plus éveillés que d'autres.

### ***La formule des écoles satellites***

Les écoles satellites sont un peu un rapprochement des enfants assez petits pour leur permettre de rejoindre des écoles un peu plus grandes. Alors là ce que nous constatons, c'est que normalement dans les écoles satellites, on commence par les langues nationales. Mais dans cette zone, cela n'arrive pas à être tout à fait appliqué parce que ce n'est pas toujours que nous avons du personnel qualifié pour commencer par les langues nationales. Le plus souvent, on se rend compte qu'au bout du compte, les enfants, une fois arrivés au CE1, ils ne sont pas tellement prêts à aller dans des écoles voisines. Qu'est-ce qui se passe ? Ce sont des écoles que l'on transforme plus ou moins en écoles classiques. La formule en tant que telle est une bonne chose car nous avons de petits villages où les enfants ne peuvent pas aller fréquenter dans des écoles qui sont les plus proches ; et dans ces écoles, s'il y avait la formule des écoles satellites, ça allait résoudre beaucoup de problèmes en attendant que l'on crée des écoles classiques.

### ***La prise en charge de la cotisation des filles inscrites au CP1***

Il faut reconnaître que tout ce que l'on peut faire aujourd'hui pour alléger les charges des parents d'élèves dans le cadre de la scolarisation, ce sont des formules

bienvenues dont entre autres, les cotisations des filles inscrites au CP1 et prises en charge par l'Etat. C'est une très bonne chose et nous constatons que ça amène justement les gens à scolariser les filles. Mais il y a le côté « revers de la médaille » qui se trouve là. Très souvent les parents disent : pourquoi prendre en charge rien que les cotisations des filles alors que les garçons sont aussi des enfants qui ont droit à l'éducation et qui ont aussi des parents pauvres ? Mon souhait le plus ardent est que l'on prenne en charge les deux genres. Cela va véritablement inciter les uns et les autres à inscrire davantage leurs enfants à l'école.

***L'incitation des femmes à l'enseignement, est-elle une solution à la scolarisation des filles surtout en milieu rural. Que pensez-vous de son application éventuelle dans la province de l'Oudalan ?***

Nous, nous sommes dans une province où il ne s'agit pas seulement d'être homme ou femme. Ce n'est pas seulement ça le critère essentiel. Il y a certaines tenues, certains comportements qui ne sont pas aimés dans le milieu. C'est un milieu fortement islamisé, donc on a une façon de voir comment doit s'habiller une femme, comment elle doit se comporter et si cela n'est pas le cas, ces enseignantes deviennent des exemples tout à fait contraires à la promotion de l'éducation dans la province. Ce n'est pas nécessairement parce qu'il y a des filles ou des femmes que l'on va promouvoir la scolarisation, si toutefois, les valeurs reconnues comme telles chez une fille ou chez une femme, ne sont pas visibles à ce niveau. Au contraire, ça peut rebuter.

***De la mise en place des cantines scolaires***

Les cantines scolaires, là aussi, il faut reconnaître que c'est une formule qui aide à soulager véritablement les parents. Il faut reconnaître que nous sommes dans une zone où la pluviométrie est très faible. Et quand on parle des vivres, c'est en vérité des problèmes que les gens vivent. Les cantines scolaires constituent un appui véritable à la bonne marche de l'école et contribuent à la nutrition des enfants. Mais il faut qu'on travaille à faire comprendre à la population que ce soutien ne peut pas être pérenne, et que s'ils veulent accéder à l'autosuffisance, il faut que les enfants soient scolarisés et qu'un jour, eux ils puissent développer des stratégies agricoles et d'élevage qui puissent leur permettre de vivre à l'aise malgré l'austérité du climat. Mais tant que les gens ne seront pas suffisamment éveillés, nantis de connaissances

et d'aptitudes, avec cette dégradation du climat, on ne pourra qu'avoir des difficultés. C'est ce que nous sommes en train de faire comprendre aux parents et nous les incitons aussi à tout faire pour aider parfois au fonctionnement de la cantine. Car dans tous les cas, eux ils nourrissent leurs enfants à la maison, et qu'au cas où la cantine scolaire telle qu'elle est aujourd'hui, ne fonctionnerait pas, que ce ne soit pas un motif pour la non scolarisation des enfants ou pour des abandons massifs.

***Le développement du préscolaire aurait-il eu une forte influence sur le développement du primaire ?***

Ça c'est une réalité que le préscolaire peut préparer très avantageusement l'arrivée des enfants à l'école ; mais si je prends le cas précis de la province de l'Oudalan, c'est vrai que l'on peut développer la formule au chef-lieu de la province (ce qui est en train de se faire) ; avec les bissongo qui sont en train de s'installer auprès de quelques écoles (là, c'est également une très bonne chose). Mais ce que nous demandons surtout, c'est à nos enseignants de faire de telle sorte que la vie à l'école, soit organisée de sorte que chaque parent qui voie les enfants qui sont là-bas, qu'il ait envie d'envoyer ses enfants, et que les enfants qui sont encore hors de l'école, qu'ils soient eux-mêmes pressés de venir à l'école. Et ça, on n'a pas besoin de grands moyens, (même à l'heure de l'éducation civique ou bien on organise de petites activités très intéressantes que l'on peut organiser avec les enfants, pour attirer d'autres enfants). Moi, je l'ai expérimenté quand j'étais enseignant sur le terrain et j'ai eu beaucoup de résultats. Je pense que la petite enfance quand on la développe, ce serait une très bonne chose, mais en attendant cela, ce sont les enseignants qui doivent travailler à attirer les enfants vers l'école en organisant des activités qui font plaisir aux parents, aux enfants, etc. Et je pense très bien que là aussi, ça peut avoir des impacts.

**Question n°5 - Y a-t-il des freins à ce développement n'allant pas dans le sens souhaité ? (au niveau des familles, des acteurs locaux, des responsables locaux, de la politique éducative du gouvernement, ...)**

Il faut reconnaître qu'il y a des efforts qui sont actuellement faits pour promouvoir l'accès, la rétention et la qualité de l'éducation, mais beaucoup reste à faire. D'abord, il faut travailler à asseoir la conscience professionnelle parce que tant que la conscience professionnelle ne sera pas aigüe, il faut reconnaître que tous ces efforts

sont vains. Nous voyons certains comportements dans des écoles et des enseignants qui ne sont pas tout à fait assidus dans leur travail (absentéistes ou bien qui ont des manières de se conduire) et cela contribue énormément à la déscolarisation. Il faut donc travailler à conscientiser les acteurs, notamment les enseignants pour éviter certains comportements pervers qui découragent les populations, travailler à ce qu'il y ait une suite et lever les goulots d'étranglements qu'il y a entre l'enseignement primaire et le cycle suivant ; parce que nombreux sont les enfants qui réussissent au certificat d'études primaires (c'est vrai qu'il y a un effort considérable pour avoir des lycées et des CEG partout), mais très rapidement ce sont des exclusions que nous constatons en masse et quand ces enfants repartent au village, ils constituent une source de démotivation pour leurs parents et pour leurs frères et sœurs. Il y a un véritable travail à faire à ce niveau là pour que les enfants puissent continuer dans le post-primaire.

**Question n°6 - Quels autres dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Le plus grand problème pour ce qui concerne la province de l'Oudalan et qui affecte la scolarisation des enfants, ce sont les travaux domestiques. Nous sommes dans une zone où pour avoir de l'eau, c'est une véritable corvée. Les enfants sont utilisés pour tracter les charrettes qui contiennent beaucoup de bidons, courir de longues distances pour avoir l'eau, ou bien ils sont sur des dos d'âne pour aller chercher l'eau. Ça, c'est même pour ceux qui sont sédentaires. Quant aux éleveurs, ils sont obligés de migrer parfois. Tout ça, ce sont des problèmes assez sérieux. La corvée essentielle à un certain moment de l'année scolaire, c'est la corvée d'eau. Ça veut dire tout simplement que si dans chaque école, il y avait un forage, dans les villages, si on en avait en nombre suffisant, ça allait avoir un impact très positif non seulement sur la scolarisation mais également sur la rétention, et la fréquentation scolaire allait aussi s'améliorer, puisqu'on ne retiendrait pas les enfants pour cette corvée.

**Question n°7 - Quelles actions, pourriez-vous mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Nous avons assez souvent exploité le cadre de concertation provincial pour poser le problème de l'éducation dans la province. Cela a eu des impacts parce qu'il y a des

services techniques autres que l'enseignement qui sont en contact avec les communautés. En voulant faire leur propre travail, ils insinuent de telle sorte que les gens prennent conscience du fait qu'il faut scolariser. D'abord, je pense qu'il faut que les services techniques et les partenaires soient suffisamment imprégnés des problèmes d'éducation qu'il y a dans la province et que ceux qui sont chargés de la promotion de l'éducation leur donnent les pistes de comment est-ce qu'ils peuvent contribuer à cela. Quant aux partenaires, c'est ce que nous faisons aussi. Actuellement avec la décentralisation, en début d'année, lorsqu'on doit rencontrer les directeurs d'école, on fait tout pour que le maire soit présent ou en tout cas ses représentants ainsi que les préfets, pour entendre de vives voix les problèmes qu'il y a sur le terrain et ce que l'on envisage faire, ce qui les amène souvent à s'investir et ça résout beaucoup de problèmes. Pour le moment, c'est un dispositif qui est en marche et il faut reconnaître que ce n'est pas encore tout à fait huilé, surtout entre les enseignants et certains maires. Je pense que plus on avancera, plus cela sera harmonieux.

**Question n°8 - Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

Ce que nous observons aujourd'hui, c'est que de plus en plus, les enfants qui viennent des villages périphériques, de plus en plus, ils ont des difficultés pour avoir des logeurs. Ce n'est pas l'égoïsme qui est poussé mais ce sont les moyens qui sont de plus en plus rares ; les gens n'ont même pas la possibilité de bien entretenir leurs propres familles et les enfants venant d'ailleurs constituent des charges à gérer. La suggestion est que l'on puisse créer des centres d'accueil pour les enfants qui viennent des périphéries et aussi développer des stratégies qui pourraient leur permettre de se nourrir sur place. C'est peut-être utopique compte tenu des maigres ressources de l'Etat mais ce qui est sûr et certain, ce sera une solution véritable pour beaucoup d'enfants. Nombreux, sont ceux qui réussissent à l'entrée en sixième, qui ne se présentent même pas au lycée ou au collège parce que dans tous les cas, ils n'ont pas où loger.

## **Annexe 5.4- Entretien avec le Directeur Provincial de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Soum**

L'entretien avec le Directeur Provincial de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Soum s'est déroulé de 18h15 à 19h25 dans le bureau du Directeur Provincial, le lundi 26 avril 2010.

### **I- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

**Question n°1 –dans votre province, les enfants sont-ils scolarisés à moins de 50% ?**

Notre province est dite province prioritaire en ce sens que le taux de scolarisation est très faible. En ce sens, nous n'avons que 50,8% de taux brut de scolarisation. Lorsqu'on examine ce taux au niveau national, il tourne autour de 71% alors que nous, nous n'avons que 50% ; nous estimons que ce taux est assez faible et il faut développer des stratégies pour y remédier.

**Question n°2 - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?**

Il y a plusieurs raisons :

- dans un premier temps, je pense à la non perception de l'importance de l'école. Beaucoup de parents d'élèves n'ont pas encore saisi l'importance de l'école, n'ont pas encore compris que l'école est facteur de développement, si bien que les enfants sont toujours derrière les troupeaux, ou ils sont tout simplement à la maison ;
- un second point, c'est le problème des mariages forcés et précoces ; c'est dû surtout à la non perception de l'importance de l'école. Beaucoup d'enfants, notamment de filles ne vont pas à l'école, surtout à cause de cela ; très tôt, les enfants sont donnés en mariage. Même celles qui sont à l'école, le plus souvent lorsque vous questionnez, vous trouverez que certaines filles, bien qu'étant à l'école, sont données en mariage. Donc, il nous arrive quelquefois d'interpeller certains parents par rapport à l'enlèvement de certains enfants pour envoyer chez leur mari. La police intervient quelquefois pour obliger

certaines parents ; des fois aussi, il y en a qu'on interpelle au niveau de l'action sociale pour résoudre le problème ;

- certains enfants sont gardés à la maison pour aider les parents pour garder les troupeaux. Ce sont des causes qui freinent la scolarisation des enfants ;
- beaucoup d'enfants aussi suivent leurs parents pour aller vers les sites aurifères. Notre province regorge de beaucoup de sites aurifères. Les parents vont avec leurs enfants sur ces sites ;
- nous ne pouvons pas ne pas parler aussi de la dimension des coûts d'opportunité. Tout ce que je disais, c'est relatif à ça. Il y a des enfants qui abandonnent ou ne vont pas à l'école parce que les parents les retiennent à la maison pour produire. Là, c'est un gain immédiat : pour ce qui est de l'école, on ne peut pas prévoir : il y en a qui vont réussir, il y en a qui ne vont pas réussir, on ne sait jamais ; ils préfèrent mettre leurs enfants derrière les troupeaux. Je vous dis, il y a des peulhs qui ont des centaines de têtes, des dizaines de troupeaux et ils trouvent qu'envoyer les enfants derrière ces troupeaux, ça vaut mieux que d'aller à l'école ;
- il y a aussi le déplacement des populations, ce que l'on appelle le nomadisme de certains parents, tout simplement parce qu'il y a manque d'eau, manque de pâturage à certains moments de l'année. Que faire ? Ils amènent leurs enfants vers les pâturages. Les enseignants me parlent de cela. Face à un tel phénomène, qu'est-ce qu'on peut faire ? Si le parent peut laisser ses enfants avec les autres frères qui sont restés au village, tant mieux ! Mais si ce n'est pas possible, vraiment, je n'ai pas de solution ; il y a ce nomadisme qui pose problème ;
- nous ne pouvons pas aussi ne pas parler des problèmes d'infrastructures. Les infrastructures restent insuffisantes au niveau de notre province. Il y a de nombreuses classes sous paillotes (à la rentrée, nous les avons évalué à 138 classes sous paillotes). Il y a beaucoup de logements de fortune, certains enseignants sont logés sous les huttes. Même si on veut scolariser tout le monde, et il n'y a pas d'infrastructures, ça pose problème ;
- à cela, il faut ajouter l'implication non suffisante des enseignants à ce phénomène de sous-scolarisation, d'abandons au niveau des écoles. Je dis

toujours aux enseignants qu'ils ne doivent pas se comporter comme des enseignants venant d'autres régions. Ils doivent se comporter comme des acteurs de développement. Lorsqu'un enseignant se dit que sa tâche consiste seulement à préparer sa classe, à donner les cours, à évaluer et ça s'arrête là, cela n'est pas suffisant. Il faut que nous sensibilisions, que nous conscientisions, mais cela n'est pas compris par certains enseignants. C'est ce message que je donne toujours aux enseignants lorsque les occasions le permettent à travers les stages de recyclage, les conférences, les sessions de formation. Tenez-vous bien, à la fin de l'année dernière, j'ai demandé au niveau du service chargé des statistiques qu'on me fasse la situation des abandons dans notre province. Lorsqu'on m'a fait le point, c'était effroyable, c'était douloureux de constater cela. On avait plus de mille (1000) abandons à travers la province. On a fait le point et j'en ai échangé avec les maires, le Haut-commissaire, lors de certaines rencontres. J'ai fait le point à tous les inspecteurs, chefs de circonscription d'éducation de base et je leur ai dit de faire le point à tous les directeurs d'école, pour qu'au niveau des écoles, on prenne des dispositions, de sorte qu'il n'y ait pas d'abandons sans que l'inspecteur ne soit informé. Si on constate à un certain moment qu'il y a un problème, il faut rendre compte. Nous étions devant le fait accompli lorsque j'ai constaté les 1000 abandons. Nous sommes à un stade de sensibilisation, de conscientisation au niveau des enseignants. Il faut qu'ils s'impliquent eux-mêmes. Il n'y a pas suffisamment d'implication des enseignants par rapport aux phénomènes d'abandons et de non inscription. Il faudrait que ces enseignants mettent la main à la pâte ;

- par ailleurs, il y a des enseignants qui sont cause de défection des enfants : lorsque vous rudoyez les enfants dans les classes, lorsque vous ne faites pas de différence entre les filles et les garçons dans les classes, lorsqu'il n'y a pas une pédagogie développée au niveau de la classe (l'approche genre par exemple), ils donnent des occasions aux parents pour enlever leurs enfants. Je pense qu'au niveau des enseignants, ils ont à quelque part leurs responsabilités. Et nous sommes en train de travailler à les conscientiser afin qu'eux aussi, de leurs côtés, ils travaillent pour que les enfants viennent à l'école, pour qu'ils y soient maintenus jusqu'à la fin de leur cursus ;

- même si les enseignants sont là, ils sont dans de mauvaises conditions de travail. Lorsqu'un enseignant est sous une paillote pendant l'harmattan, ce n'est pas simple ; une fois, un groupe d'animation pédagogique m'a demandé à venir faire une communication et ce jour-là, expressément, ils m'ont mis sous la paillote et l'animation s'y est déroulée. Ce jour, il a beaucoup venté et le sable était sur mes papiers et on transpirait sous la paillote ; certains sont logés dans des labyrinthes, dans des logements de fortune. S'ils ne sont pas préparés moralement, ils ne pourront pas jouer le rôle qui leur revient au niveau de la scolarisation des enfants.

***J'ai également remarqué au cours de ma tournée que certaines personnes ne veulent même pas de l'école. J'aimerais connaître les tenants et les aboutissants de cette façon de raisonner.***

L'une des causes, c'est la non perception de l'importance de l'école. Quand on pense que l'école forme des impies, des incroyants, que l'école forme des ratés sociaux, que l'école déprave parce qu'ils voient des sortants qui ne répondent pas effectivement à ce qu'ils veulent, ils attribuent ça systématiquement à l'école.

En fait, ce n'est pas l'école qui déprave, c'est la société qui déprave, c'est la famille qui déprave, tout vient de la famille. Si l'enfant est quadrillé, canalisé, l'école est facteur de développement tout simplement. Nous tous, nous sommes passés par là et les exemples, on ne peut pas les compter ; personnellement, je ne pense pas que c'est l'école qui déprave.

## **II- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°3 - Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?**

Nous ne pouvons pas ne pas parler d'abord des enseignants qui sont dans les écoles. En ce que je sache, cette année, toutes nos classes fonctionnelles sont pourvues d'enseignants. Cela est très important. En dehors de cela, dans chaque école, il y a les structures d'associations des parents d'élèves (APE), d'associations des mères éducatrices (AME) qui sont mises en place pour accompagner les enseignants au niveau de la scolarisation des enfants. On peut noter également qu'il y a des écoles qui bénéficient d'un certain appui. Il y a par exemple l'Association

Nodde Nooto (A2N) qui intervient dans le Soum et qui travaille surtout pour le maintien des enfants à l'école. A cet effet, deux animatrices sont à pied d'œuvre dans deux écoles (Piladi et Firguindi) et qui, à chaque rentrée, sensibilisent les parents, font de porte à porte pour recruter même les enfants, et qui pendant toute l'année scolaire, travaillent de concert avec les enseignants. Si jamais, il y a un abandon, l'animatrice va poursuivre l'enfant jusqu'à la maison, comprendre ce qu'il y a. S'il y a une maladie, on n'y peut rien, mais si jamais, l'enfant est retenu pour des motifs non justifiés, l'animatrice va se battre pour qu'il revienne très rapidement à l'école.

En dehors de ça, nous avons des écoles appelées écoles BRIGHT (Réponse burkinabé pour améliorer les chances de réussite des filles) ou écoles MCA ; dans ces écoles, il y a des stratégies qui sont développées pour l'inscription des enfants, pour leur maintien et pour leur réussite même, à telle enseigne qu'il y a des activités porte à porte qui sont menées. Nous avons 10 écoles BRIGHT. Il y a des parents d'élèves qui sont formés pour mener des activités porte à porte. En quoi consistent ces activités porte à porte ? Il s'agit pour les parents d'élèves qui sont formés à cet effet de faire le tour du village, de concession en concession pour sensibiliser les parents, leurs compères, leurs frères par rapport à la nécessité de la scolarisation. Ils recensent en même temps les enfants qui sont en âge d'aller à l'école et à la rentrée, cet effectif est transmis aux enseignants. Les parents sont déjà sensibilisés dans les concessions, les enseignants savent également combien d'élèves, ils doivent recruter. Donc, à la rentrée, les choses sont facilitées. Si on se rend compte que tel enfant qui devait être recruté ne s'est pas présenté, les parents sont là pour toujours interpellier leurs frères à ce que les enfants viennent à l'école. Il y a dans cette école aussi, une autre activité qu'on appelle les émissions radio ; il a été doté au niveau de ces écoles, de postes radios et de cassettes aussi, qui ont été enregistrées et ce sont des enregistrements portent sur l'importance de l'école, sur la nécessité d'envoyer les enfants à l'école. On fait passer ces émissions, les parents d'élèves se retrouvent avec les mamans, et après l'émission, il y a une séance de causeries-débats autour de ce qui a été dit pendant l'émission et ils échangent à bâtons rompus sur l'importance de l'école.

Encore, au niveau de ces écoles, il y a ce qu'on appelle les journées de l'éducation. En quoi consiste les journées de l'éducation ? Cette activité est menée par une cellule, la cellule relais FAWE. C'est FAWE qui est le commanditaire même de

l'activité, c'est FAWÉ qui finance l'activité. Les journées de l'éducation sont menées par cette cellule relais. Elle se déplace après avoir donné l'information au niveau de l'école, et au cours de l'entretien, un thème est développé sur l'importance de la scolarisation. Il y a aussi une femme modèle, chaque fois qui nous accompagne pour aller parler de l'importance de la scolarisation, pour donner son expérience personnelle par rapport même à ce qu'elle-même, elle a vécu pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Les femmes modèles sont des femmes qui ont fait l'école et qui ont réussi. Tantôt, nous amenons des enseignantes avec nous, tantôt c'est des infirmiers, des médecins, c'est des femmes qui ont réussi et qui mènent une vie assez modèle. La femme modèle donne son expérience et explique comment elle est arrivée là. A l'issue de tout cela, il y a des échanges sur les problèmes de l'école. A la fin de la journée, il y a un jeu concours que nous organisons pour les enfants. Ça peut être la course, ça peut être des questions sur la scolarisation, sur même les disciplines scolaires et nous les récompensons. Donc, il y a trois activités qui sont menées dans ces écoles là et ces activités visent essentiellement l'accès, le maintien et la réussite des enfants dans les écoles.

**Question n°4 - Quelles sont les autres stratégies développées dans votre province pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Connaissant les problèmes au niveau de l'éducation du Soum, surtout la mauvaise fréquentation de nos structures scolaires, au niveau de la DPEBA, nous avons des sorties que nous effectuons, notamment dans les écoles à faibles effectifs pour non seulement sensibiliser tout le monde mais former les APE, AME aussi sur leur rôle. Nous pensons que si ces associations sont bien formées et connaissent leur rôle, elles peuvent nous aider par rapport à l'inscription des enfants, par rapport à leur maintien au niveau des écoles. Il y a aussi des sensibilisations qui sont menées à l'endroit des acteurs que sont les encadreurs pédagogiques, les inspecteurs, chefs de circonscriptions, les enseignants, ...

Il y a des maires aussi qui ont initié des activités de sensibilisation et chaque fois, nous les accompagnons parce que nous sommes la structure technique...

Si je dois parler de ce qui est fait au niveau central, je dois surtout parler des cantines scolaires qui sont développées au niveau de la province du Soum. Il n'y a pas cette école qui ne bénéficie pas de la cantine scolaire. Comme vous le savez, ventre vide n'a point d'oreille, et lorsqu'il y a à manger, ça attire. Je suis certain que

beaucoup d'enfants viennent parce qu'il y a à manger à l'école. Nous sommes dans une province où quelquefois, il y a souvent l'insécurité alimentaire. Au niveau des écoles, ils ont la bouillie le matin et ils ont leur repas à midi. Ce n'est pas à négliger. A la maison, ce n'est pas sûr que l'on puisse manger ainsi. Il y a aussi ce qu'on appelle la ration alimentaire à emporter (RAE). C'est une stratégie qui est développée pour maintenir les filles, et dans les écoles, il y a des vivres (notamment du mil et quelquefois du riz) qui sont dotés aux écoles, et les filles qui auront eu un meilleur taux de fréquentation obtiennent une ration sèche à emporter à la maison.

A cela, il faut ajouter la distribution gratuite des manuels et des fournitures scolaires. Depuis quelques années, l'Etat fournit des efforts pour doter tous les enfants, tous les élèves en fournitures et en manuels scolaires. Il y en a qui disent que c'est parce qu'ils n'ont pas les moyens pour acheter les livres, pour acheter les fournitures. Maintenant, tout est donné cadeau. Tout cela améliore les taux d'inscription au niveau des écoles.

Il y a aussi un facteur qui n'est pas négligeable à savoir la prise en charge par l'Etat des cotisations des filles nouvellement inscrites au CP1; les filles inscrites au CP1 ne paient pas la cotisations des APE ; elles bénéficient de ces cotisations de la part de l'Etat. Tout cela, c'est pour inciter les parents à envoyer les enfants, notamment les filles à l'école.

L'école est gratuite. Aujourd'hui, lorsque l'on va inscrire son enfant, il n'y a plus de frais d'inscription. Avant, chaque école gérait la chose comme elle le voulait. Désormais, il n'y a plus de frais d'inscription.

Voici autant de stratégies qui sont développées au niveau central par le Ministère, par le Gouvernement pour attirer davantage beaucoup d'élèves au niveau des écoles.

### ***Que pensez-vous de la formule des classes multigrades ?***

J'estime que c'est une bonne chose parce que l'approche permet de recruter chaque année les enfants. Dans le temps, lorsqu'elle n'était pas développée, dans le système à trois classes, c'était tous les deux ans. Il va sans dire qu'il y a des enfants qui seront recrutés à 8 ans ou quelquefois à 9 ans. Maintenant, si le système est développé dans une école, tous les ans, on va recruter les enfants de 6, 7 ans. J'estime que c'est une bonne stratégie. Ce qui reste à faire pour motiver les enseignants, c'est de pouvoir développer des initiatives pour que leurs indemnités

soient payées à temps. Certains enseignants se plaignent et il y a souvent des mouvements au niveau de certaines régions, au niveau de certaines DPEBA parce que les indemnités mettent du temps avant d'arriver aux bénéficiaires. Sinon, j'estime que c'est une bonne stratégie qu'il faut promouvoir. Encore, faut-il aussi former les enseignants. Il y a très longtemps que les enseignants ont été formés à telle enseigne que dans nos écoles, si on veut faire le point, il y a plus des deux tiers (2/3) des enseignants qui sont là, ils font ce qu'ils peuvent, par rapport à la gestion de ces classes. On avait prévu ces formations au cours du premier trimestre mais les formations n'ont pas eu lieu, tant en ce qui concerne les encadreurs que les enseignants ;

***Autre stratégie :***

Les 2 et 3 juillet 2009, s'est tenu le forum régional sur l'éducation au Sahel. A cette occasion, l'état des lieux de l'éducation a été dépeint au niveau du Sahel. Il y a un plan d'action qui a été élaboré, qui demande à être mis en œuvre. Il y a eu la mise en place d'une coalition Etat - société civile, et c'est le 26 mars 2010 que cette coalition a été installée officiellement à Dori; je pense que dans les prochains jours, la coalition devrait se retrouver pour commencer les activités qui ont été déclinées dans le plan d'action.

**Question n°5 – Quels sont les dispositifs à mettre en place pour que tous les enfants puissent aller à l'école?**

Lorsque l'on parle de l'école pour tous, de la scolarisation universelle, c'est un idéal. Dans aucun pays de ce monde, on n'a atteint cet objectif. Il y a toujours quelques-uns qui échappent. Je pense qu'au niveau de notre province, il faut travailler à réduire au maximum, ceux qui seront restés en marge. Il faut réduire ça au maximum. Je pense que si on veut que tout le monde aille à l'école, il faut mettre des moyens. Par exemple, il y a des habitants qui sont là, lorsque vous tournez dans les villages, vous allez les trouver seuls dans la brousse avec leur famille. Comment peut-on construire une école pour ce dernier ? Ce qu'il aurait fallu, c'est de pouvoir construire des écoles pour tous les villages, en nombre suffisant. Il faut également des enseignants en nombre suffisant. Qu'est-ce qu'on peut ajouter également. Il faut des encadreurs un peu partout pour un encadrement rapproché des enseignants. Il faut aussi que l'Etat s'implique réellement parce que je pense qu'à quelque part, par rapport aux parents qui ne veulent pas envoyer leurs enfants à l'école, lorsqu'on dit

que l'éducation, c'est un droit, c'est une obligation, et on passe tout le temps à sensibiliser, et malgré tout, il y a des enfants qui restent hors du système, à un certain moment, il faut la répression.

***Personnellement, je vois trois types de solution. La première serait d'expérimenter la formule des écoles nomades. La deuxième formule serait de vulgariser l'approche du tutorat entreprise par A2N, dans le cadre des activités qu'elle met en œuvre. (A2N confie les enfants de certains nomades à des tuteurs qui sont restés au village en apportant un soutien à la famille tutrice). La troisième solution peut consister à travailler à sédentariser les populations nomades. Mais elle sera onéreuse. Pour quelle approche, pensez-vous ?***

Moi, je pense à la deuxième solution qui est celle du tutorat. Je me dis que lorsqu'on est dans un village, on ne peut pas ne pas manquer de parents. Lorsque les parents refusent d'héberger les enfants de leurs frères, c'est compte tenu de la pauvreté des ménages. Mais si le parent qui se déplace accepte consentir quelques moyens à mettre à la disposition de l'enfant qui reste, ça peut réussir.

Sinon, lorsqu'on parle de l'école du berger, c'est quand même compliqué. Comment un enseignant pourrait se déplacer avec des populations nomades ? Quel enseignement pourrait-il donner ? En plus, pour le moment c'est une formule d'éducation non formelle. La formule n'est pas encore formalisée ; et même si c'est formalisé, comment cet enseignant sera-t-il suivi ? Cette formule me paraît difficile à appliquer.

La deuxième solution qui consiste à sédentariser les populations, est onéreuse. Mais, il faut que l'Etat prenne ses responsabilités. Il faut sédentariser ces nomades. Si dans la province du Soum, il y a suffisamment de retenues d'eau, je pense que ça va réduire le déplacement des populations nomades. Quelquefois même, elles se retrouvent au-delà des frontières pour l'eau des animaux, pour les pâturages. Je ne dis pas qu'elles ne vont pas se déplacer, mais ça sera considérablement réduit.

**Question n°6 - Quels autres dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Nous avons plus de 1000 abandons l'année dernière. Tous les acteurs (encadreurs, enseignants, élus locaux) ont été mis au courant et chacun de son côté travaille à les réduire. Nous sommes sortis dans de nombreuses écoles et nous avons interpellé les enseignants pour qu'ils nous avisent lorsqu'il y a des enlèvements d'élèves pour les donner en mariage. C'est la sensibilisation tout azimut pour maintenir les enfants. Les mariages précoces expliquent en partie cette déperdition scolaire. Tout dernièrement, à l'école de Wobotila, on a interpellé le parent d'élève à l'Action sociale et l'enfant est reparti en classe. Au niveau de Baraboulé, il y a des filles qui étaient admises à l'entrée en sixième et les parents les ont enlevées pour les donner en mariage. Le maire a interpellé les parents à la police et la question a été réglée. Si nous sommes au courant d'abandons, nous nous battons pour que la situation s'améliore.

Mais en mon for intérieur, il y a toujours problème. Lorsque vous forcez un parent à envoyer son enfant à l'école malgré lui, ce n'est pas ce qui est souhaitable. Il y aura de la frustration, l'enfant ne sera pas bien suivi car l'enfant a besoin d'accompagnement, d'être encouragé. Si c'est par la force, ça ne marche pas. Quelque part, je le fais mais je me dis qu'il y a un manque à gagner malgré tout. Comment faire ? C'est la sensibilisation jusqu'à ce qu'il comprenne. Ça mettra le temps qu'il faut, mais il ne faut pas se décourager. La force dans l'éducation, ce n'est pas la meilleure stratégie.

C'est vrai qu'on est au bas de l'échelle mais lorsqu'on regarde la progression, il y a des motifs de satisfaction. L'année scolaire passée, on avait recruté 5000 élèves, mais à cette rentrée on a recruté plus de 10 000 enfants au CP1.

**Question n°7 - Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

Nous sommes souvent frustrés de voir ces enfants qui nous reviennent. Le problème même est à leurs niveaux. Lorsque les enfants vont au collège et qu'ils sont renvoyés, c'est très grave pour le système. Qu'est-ce que les gens disent ? Vous nous avez incités, vous nous avez sensibilisés pour qu'on envoie les enfants à l'école, ils sont allés au collège et on les a renvoyés. L'école, c'est pour quoi même ?

Quelle est son importance alors? Et c'est souvent ces enfants qui se comportent mal. Lorsque certains parents vous disent que l'école déprave, c'est au regard de ces enfants qui sont renvoyés. Souvent, ils sont nombreux. Au niveau du primaire, les redoublements et les renvois sont réglés, mais au niveau du secondaire, je ne pense pas qu'on parle le même langage. Si vous avez une moyenne égale ou supérieure à 7/20 et inférieure à 10/20, vous êtes d'office mis au redoublement. Si vous avez une moyenne inférieure à 7/20, vous êtes dans le décor. Au niveau du primaire, quelquefois, les admis à l'entrée en sixième n'ont pas souvent le niveau requis pour aller au secondaire (certains ont parfois 90 à 100 points). Donc, ils sont renvoyés massivement. Que faire alors pour qu'ils soient maintenus au secondaire ? Je crois qu'au niveau du secondaire, il faut qu'ils révisent les textes en vue du maintien de ces enfants, il faut qu'ils réglementent les redoublements, les renvois. Il faut qu'ils dépassent les textes qui sont mis en œuvre actuellement. Nous n'avons pas suffisamment de collèges, d'établissements secondaires. Le CEG de Tongomayel vient de s'ouvrir à cette rentrée scolaire seulement ; c'est la même chose que Kelbo. Cela veut dire que les années antérieures, les enfants de Kelbo allaient jusqu'à Arbinda ou à Djibo ici. C'est la même chose que ceux de Tongomayel. Il se trouve qu'il y a des élèves qui n'ont pas de tuteurs sur place ici. Beaucoup d'enfants sont retenus au village pour le problème de logements. Ce que l'Etat peut faire, il faut d'abord construire les collèges dans toutes les communes et penser aux internats ou centres d'accueil pour les filles (elles sont très vulnérables ; à la moindre erreur, elles peuvent tomber en grossesse et tout le système prend un coup sérieux).

La seule ville de Djibo ne compte que trois (3) établissements d'enseignement secondaire public, pendant que nous enregistrons de nombreuses écoles. Il y a un goulot d'étranglement à quelque part.

## ***Annexe 5.5- Entretien avec le Directeur Provincial de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Yagha***

L'entretien avec le Directeur Provincial de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Yagha s'est déroulé de 16h15 à 17h à son domicile le dimanche 21 mars 2010.

### **I- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

#### **Question n°1 -Dans votre province, les enfants sont-ils tous scolarisés?**

Les statistiques nationales montrent qu'au Yagha, il devrait avoir 26000 enfants en âge d'aller à l'école. Mais au stade où nous sommes, il y a 14100 enfants environ qui sont scolarisés dont 4200 au CP1. Nous avons exactement 44,4% de taux brut de scolarisation.

On n'a pas atteint 50% et même 50% c'est un taux faible. Pour espérer le développement, il faut un taux de scolarisation de 70%. De ce point de vue, le Yagha est une province sous-scolarisée.

#### **Question n°2 – De votre point de vue, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?**

Cette faiblesse du taux de scolarisation est liée à plusieurs handicaps, au point de vue institutionnel, au point de vue matériel, au point de vue infrastructurel, et puis il y a les pesanteurs socioculturelles qui sont également présentes.

Si je parle des problèmes institutionnels, il est clair que la province n'a pas le même traitement qu'une province située au centre du pays. Parce qu'ici, nous avons 173 classes sous paillotes à l'heure où je parle, soit 47 écoles entièrement sous paillotes. Nous avons ce problème d'infrastructures. De façon générale, il faut dire que si on n'ouvrait pas ses écoles sous paillotes, on allait être véritablement à la traîne du développement.

Pour ce qui est des pesanteurs socioculturelles, il y a l'apparition de l'or un peu partout, et il y a également les travaux domestiques, il y a le gardiennage des animaux, le puisage d'eau, il y a également les mariages forcés et/ ou précoces, il y a même l'ignorance des parents, du fait qu'ils n'ont pas encore perçu le bien fondé de l'école (je prends un exemple : dans tout un département, notamment celui de

Tankougounadjé, à l'heure où je vous parle, le département n'a qu'un seul titulaire du brevet d'études du premier cycle (BEPC), et son BEPC est récent), et peut-être, ils envoient très peu d'enfants à l'école. C'est le département qui est à la traîne aujourd'hui. Donc, il y a l'ignorance des parents, l'analphabétisme, si je vais du côté de l'alphabétisation, depuis mon arrivée, il n'y a que quatre (4) associations qui bénéficient du fonds de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle); plus les parents savent lire, plus les parents comprennent à partir de l'alphabétisation, plus ils envoient leurs enfants à l'école. Dès qu'il y a l'apparition de l'or, tout le monde court vers les sites aurifères. En ce qui concerne le gardiennage des animaux, les parents ne voient que l'immédiat. Ils ont leurs troupeaux. Pour eux, c'est une perte de temps ; si l'enfant était à côté des animaux, les animaux ont besoin de boire, les animaux ont besoin d'être conduits au pâturage. Peut-être qu'ils ont un ou deux enfants, ou le seul enfant, donc ils ne voient que l'intérêt immédiat au lieu d'envoyer l'enfant à l'école (la durée du cycle primaire est de 6 ans).

***Au-delà de ce que vous venez de dire, quelles perceptions, les populations ont-elles de l'école moderne?***

Ils savent de plus en plus avec les sensibilisations et le développement des infrastructures scolaires que c'est un passage obligé pour espérer le développement, sinon nous avons toujours des gens qui pensent que l'école n'est pas la source du développement. Certains parents trouvent que l'école les empêche et empêche leurs enfants effectivement de les aider à travailler à la maison. Pour eux, il aurait fallu que l'enfant apprenne les versets coraniques que d'aller à l'école. Nous avons ces différentes conceptions jusqu'à présent.

### **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°3 - Quelles sont les stratégies développées dans votre province pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Il y a beaucoup de choses : d'abord, il y a la gratuité des manuels, il y a la gratuité des fournitures, il y a qu'on n'exige pas des cotisations aux parents d'élèves. Dans toutes les écoles, il y a des structures partenaires qui sont là : il y a les associations des parents d'élèves, les associations des mères éducatrices, il y a au niveau de la DPEBA, la répondante DPEF (qui est permanemment en contact avec les AME), il y a l'encadrement rapproché (chaque département constitue une circonscription

d'éducation de base). Au moment du recrutement, nous avons une stratégie à savoir la méthode enfant pour enfant (tout enfant qui a connaissance d'un enfant qui a l'âge d'aller à l'école, vient révéler le nom de l'enfant et on va à sa recherche ; parfois, on collabore avec les associations des mères éducatrices, des parents d'élèves au niveau du recrutement.

Pour ce qui est du maintien, c'est un autre problème. Là, on ne cesse de parcourir les écoles pour rechercher les difficultés et d'intervenir.

***Maintenant, nous allons passer en revue les différentes stratégies éducatives***

***Les classes multigrades*** : c'est une formule avantageuse surtout dans ces localités où effectivement, on a toujours de la sous-scolarisation ; c'est ici même que l'instauration de la formule se justifie. Mais il y a que la formule avait été très mal comprise. On pensait que ça s'appliquait uniquement aux classes à faibles effectifs. Mais, il y a bien d'autres réalités qu'il fallait prendre en compte ; il faut s'assurer que chaque deux ans, on allait pouvoir avoir suffisamment de personnel. Le manque de personnel fait qu'il y a de la difficulté d'application. Il y a aussi qu'on a pensé que chaque enseignant pouvait bénéficier d'une formation parce que ce n'est pas facile d'appliquer la formule. Il y a l'alternance, il y a le décrochage, tant qu'on n'a pas eu de renforcement de compétences à ces pratiques-là, c'est difficile ; les enseignants pour la plupart ne sont pas formés. Il y a aussi que les informations, les instructions qui avaient sous-tendu la mise en place de cette formule, ne sont pas vulgarisées. C'est difficile. Un enseignant maîtrise mal les effectifs qu'il faut nécessairement au niveau de ces classes. Les enseignants recrutent les élèves tant qu'ils peuvent, ensuite tant qu'on n'a pas l'effectif, on peut redoubler les enfants. Tout cela fait que l'application de la formule est difficile. Il faut non seulement la formation mais également il faut que la formule soit étudiée par la cellule des innovations pédagogiques au niveau de la Direction de la Recherche et du Développement Pédagogique (DRDP) pour donner véritablement des instructions aux enseignants qui appliquent la formule.

***La gratuité scolaire*** : je pense que c'est une très bonne chose parce que si effectivement on n'avait pas consacré la gratuité et l'obligation scolaire, beaucoup d'enfants ne seraient pas allés à l'école, tout simplement parce qu'il manque un bic. On a vu des enseignants renvoyer des enfants parce qu'ils n'ont pas de bics ou pour des motifs futiles. Mais aujourd'hui, les parents sont soulagés de ce côté là. Peut-être qu'à quelque part, ils ne sont pas tout à fait responsables : en cas de perte du

matériel scolaire, certains parents ne font pas l'effort de procéder à leur remplacement. Ainsi, on devrait expliquer davantage le principe de gratuité. Il y a aussi que si on n'avait pas mis la formule en application, on n'allait pas être à ce stade de scolarisation aujourd'hui. Il faut nécessairement la gratuité pour que beaucoup d'enfants puissent aller à l'école.

***Par rapport à l'obligation scolaire, pensez-vous que l'Etat aura les moyens de sa politique ?***

Même à l'heure actuelle, l'Etat a des difficultés, parce qu'on a beaucoup d'écoles sous paillotes, beaucoup d'écoles sans tables-bancs, parfois les enseignants n'ont pas de bureaux, ni de chaises. Par rapport à cette obligation scolaire, c'est en fait l'idéal qui est prôné mais il faut se dire qu'avec les moyens précaires de notre pays, c'est difficile d'y parvenir. Mais c'est aussi un tremplin, un passage obligé. Il faut viser l'idéal en sachant que les moyens, les ressources peuvent manquer. En tout cas, c'est une bonne politique que d'appliquer l'obligation scolaire.

***La prise en charge de la cotisation des filles inscrites au CP1:*** cette mesure est à revoir. L'Etat a pris en charge le remboursement de la cotisation des filles inscrites au CP1, mais ces fonds ne viennent pas à temps. La destinée de ces fonds n'est pas précise. Pour cette année scolaire 2009-2010, jusqu'à présent, les fonds ne sont pas arrivés. Ces fonds vont venir en juin. Qu'est-ce qu'on va en faire ? Où va-t-on les mettre ? On aurait pu les utiliser pour générer d'autres fonds afin de résoudre d'autres problèmes de l'école. Ça ne vient pas à temps et ça ne correspond pas à un remboursement réel : dans certaines écoles, peut-être que le travail à faire c'est-à-dire le travail d'intérêt commun qu'exige cette école pourrait demander 2000, 3000 F voire 4000 CFA ; mais au niveau de l'Etat, c'est statique, c'est 1000 F par fille. Avec un tel remboursement, on ne peut pas faire grand-chose. Il faut non seulement relever ce taux, mais aussi voir ce qu'il faut en faire véritablement. Il faut une étude approfondie pour voir à quoi ces fonds pourraient être destinés. Lorsque les fonds arrivent en fin d'année, elles sont généralement utilisés pour les festivités marquant la clôture de l'année scolaire.

***Cette mesure, peut-elle être élargie aux autres classes ?*** Cela dépend des moyens de l'Etat, de l'enveloppe mise à la disposition du MEBA pour le remboursement des cotisations. L'idéal serait même de subventionner toutes les écoles afin qu'elles puissent se prendre en charge. Nombreuses sont les écoles qui

sont décoiffées, qui n'ont pas bénéficié de réparation depuis leur construction. Prendre en compte toutes les classes est une bonne chose.

***Que pensez-vous de la participation communautaire ?*** La participation communautaire est très mitigée parce que les parents pour la plupart ne comprennent pas leur rôle. Même en ce qui concerne la composition du bureau, il faut la leur rappeler. Ils ne maîtrisent pas les rôles incombant aux différents membres de bureau. Leurs capacités, leurs compétences sont faibles et ils n'arrivent pas à se mettre à la hauteur des attentes. Sinon, nous avons des membres de bureau APE ou AME qui sont de très bonne volonté ; il y en a même qui mettent leurs propres moyens pour la réparation de tables-bancs, pour les travaux d'intérêt commun, mais cela se compte sur le bout des doigts. Cela est surtout lié à leur analphabétisme, à leur ignorance. Moi, je pense que les parents d'élèves font le minimum ou parfois pas. S'ils comprenaient, ils allaient faire mieux.

**Question n°4 - Quels dispositifs, peut-on mettre en place au niveau des écoles pour attirer davantage d'élèves?**

Il faut continuer la gratuité, l'obligation scolaire, il faut de la sensibilisation, il faut toujours des structures d'appui et des ressources qui viennent de l'Etat ou des partenaires pour aider non seulement au recrutement, mais également au maintien. En plus, la formation des enseignants est tout à fait nécessaire (notamment à l'application de la formule des classes multigrades). Il faut beaucoup plus de ressources pour la construction des infrastructures, pour la sensibilisation, pour la formation.

***Parlant des structures d'appui, à quoi, pensez-vous exactement?***

Je pense à la DPEF, à la DAMSE : la DPEF pour davantage aiguillonner les gens, pour davantage motiver les parents d'élèves par le truchement de la sensibilisation, et si l'Etat donne des manuels gratuitement, la DAMSE peut être à côté pour davantage sensibiliser. Il y a également bien d'autres structures ou des associations qui sont là pour en tout cas appuyer telles que FAWE, le BRIGHT (Burkinabé Response to Improve Girls Chances to Succeed). Si ces structures sont sur le terrain, elles peuvent aider à relever le défi en matière de scolarisation.

**Question n°5 - Quelles dispositions, peut-on prendre en place pour que tous les enfants puissent aller à l'école?**

Avec l'expérience que nous avons du Yagha, nous avons trouvé un taux de scolarisation de 26% et nous sommes aujourd'hui à 44%. Je voudrais parler d'abord de ce que nous avons fait, des leçons à tirer de ce que nous avons fait pour parvenir aujourd'hui à 44%. Nous nous sommes effectivement référés à ces structures d'appui et certaines ont répondu et d'autres n'ont pas répondu. Des structures comme FAWE, BRIGHT, la DPEF, la DAMSE, nous ont beaucoup aidé dans le cadre de la sensibilisation, dans le cadre de la motivation : FAWE a apporté du soutien aux femmes qui pratiquaient le porte à porte ; c'est toujours de la sensibilisation, c'est toujours de la mise à disposition de ressources, de la formation des enseignants. Nous avons des enseignants nouvellement sortis de l'école qui sont directement affectés pour tenir des classes, et comme le temps de formation est véritablement court, si ces derniers ont de la formation, ça peut aider, ça peut guider. Qu'au niveau de l'Etat, on mette suffisamment des ressources à la disposition des encadreurs, des structures d'encadrement telles que la DPEBA pour pouvoir continuer la formation. Il y a que les groupes d'animations pédagogiques, les conférences pédagogiques doivent continuer à appuyer les enseignants dans ce sens, leur permettre de trouver des centres de ressources suffisamment fournies.

***Parlant de stages de recyclage, existe-t-il des stages de recyclage à leur intention ?***

Chaque année, chaque inspecteur organise au moins trois jours de stage de recyclage par cours : les enseignants des cours préparatoires ensemble, ceux des cours élémentaires ensemble et ceux des cours moyens ensemble. C'est institué ainsi, mais malheureusement, il n'y a pas de ressources pour les prendre en charge.

**Question n°6 - Quels autres dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Le maintien est véritablement un problème. Les raisons sont multiples : il y a les travaux domestiques, les pesanteurs socioculturelles, les mariages précoces et/ou forcés ; il y a même les intérêts individuels qui se manifestent puisqu'au fur et à mesure que l'individu grandit, s'il n'a pas toujours un poids, une contrainte sur lui

pour aller à l'école, il s'en balance, il ne trouve pas la raison pertinente d'aller à l'école. Indépendamment de ces raisons, il faut toujours de la sensibilisation parce qu'il y a des défaillances aussi bien au niveau des parents d'élèves, des élèves, des enseignants que des encadreurs. Si ce phénomène persiste, à quelque part, il y a des maillons qui ne fonctionnent pas bien. Si les enseignants s'absentent, si des parents veulent retenir des enfants pour les travaux domestiques ou le gardiennage des troupeaux, ils seront prompts à les retirer de l'école.

Il faut qu'au niveau institutionnel, l'application soit parfaite, il faut que la politique éducative soit appliquée.

Il faut qu'il y ait davantage de sensibilisation à l'endroit des parents d'élèves qui ne comprennent pas le bien fondé, l'importance de l'école ;

En outre, il faut que les enseignants soient responsabilisés par le renforcement de leurs capacités, par des formations. Par là, on pourrait arriver à diminuer le phénomène de sous-scolarisation; et également, comme le développement, c'est une sorte d'interférence de plusieurs activités, si la localité n'est pas développée, ce sera difficile. Il faut par exemple des moulins dans les villages pour libérer les enfants de certains travaux domestiques qui les retiennent dans les ménages. En somme, le sous-développement est un véritable frein à la scolarisation des enfants.

Les autres aspects socioéconomiques tels que la mise à disposition permanente de l'eau potable, l'accès facile à la localité, les structures sanitaires bien équipées, peuvent aider à la scolarisation des enfants.

***En ce qui concerne le maintien des élèves, certaines personnes proposent de sanctionner les parents fautifs ; est-ce votre avis?***

On a pensé à un certain moment que c'est ce qu'il fallait prôner, mais j'ai constaté que ce n'est pas la solution, parce que l'éducation est un processus de développement au niveau de l'individu; c'est également un processus de développement à long terme. La sanction de notre point de vue n'est pas la meilleure solution, à moins qu'on ne constate que l'individu manifeste un désintérêt total. Je crois qu'il faut toujours de la sensibilisation, toujours expliquer, il faut toujours faire voir les bienfaits de l'école, toujours appuyer les parents d'élèves, essayer de les aider à résoudre les problèmes qui freinent la scolarisation des enfants.

**Question n°7 - Quelles actions, pourriez-vous mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Il faut une synergie d'action. L'enseignant seul ne peut pas promouvoir la scolarisation ou le maintien des enfants. Il faut le mot des parents, leur action, il faut également le mot des autorités politiques et administratives (je veux parler des Hauts-commissaires, des maires, des conseillers municipaux, des conseillers villageois et toute la hiérarchie au niveau de l'enseignement). Maintenant les partenaires techniques et financiers peuvent aider dans le sens de la mise en place de la construction des infrastructures, faciliter l'acquisition des fournitures et des manuels, davantage aider à sensibiliser ceux qui sont pour la plupart analphabètes ou ignorants.

**Question n°8 - Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

Ici, pour l'instant, tous les départements ne disposent pas de collèges. Après le CM2, il faut parcourir de longues distances pour avoir accès à l'enseignement secondaire. Il est bon qu'au niveau de chaque département, il y ait un collège. Mais il serait mieux qu'un collège soit implanté dans un rayon où se trouvent trois (3) à cinq (5) écoles primaires, et qu'au niveau de chaque province, il y ait un cycle encore plus long (un lycée par exemple).

La mise en place des infrastructures, l'ouverture des CEG et des lycées s'avèrent nécessaires. Il faut également aider les parents à comprendre l'évolution des cycles d'enseignement, les aider dans l'acquisition des fournitures. Il faut également un personnel suffisant pour les établissements existants.

## **Annexe 5.6- Entretien avec un responsable de l'Association Nodde Nooto (A2N)**

L'entretien avec le Responsable de l'Association Nodde Nooto (A2N) a été réalisé dans la matinée du 15 mars 2010 au siège de ladite association à Dori.

### **I- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

#### **Question 1- Dans la Région du Sahel, les enfants sont-ils tous scolarisés ?**

Tous les enfants du Sahel ne sont pas scolarisés. Le taux de scolarisation au Sahel selon les statistiques était de 43 %. En 2009, il est même en baisse : il doit tourner autour de 39% ; quand on consulte les statistiques, on sent une baisse. Il est encore même plus bas lorsque l'on tient compte de certaines spécificités. Lorsque l'on quitte le niveau régional pour aller au niveau provincial, du niveau provincial au niveau communal et au niveau villageois, il est très faible.

#### **Question 2- Selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?**

En tant cas, nous aussi en tant qu'association, nous avons un projet éducation qui essaie de s'intéresser à ces difficultés. Notre projet essaie de prendre en compte ces aspects. Selon nous, l'explication se situe à plusieurs niveaux. Il y a l'insuffisance d'infrastructures d'accueil. Il y a aussi selon nous les conditions liées au personnel scolaire, aux ressources humaines. Il y a également les conditions qu'on peut affecter à la population c'est-à-dire aux parents d'élèves. Le manque d'infrastructures scolaires se ressent : aujourd'hui au Sahel, on a plus de 400 écoles sous pailotes. Ces écoles sous pailotes, quand bien même, elles résolvent le problème d'accès, selon le Ministère, on ne doit plus ouvrir des écoles sous pailotes ; c'est dire que d'office, il y a des villages qui sont totalement exclus de cette scolarisation.

Quand on parle d'infrastructures de façon globale, il y a les infrastructures d'accueil telles que les écoles, mais il y a également les logements d'enseignants, le manque de latrines.

En ce qui concerne les enseignants, il faut dire qu'aujourd'hui, on constate des insuffisances dans l'intégration des enseignants dans la société. Il y a certains enseignants, du fait de leur mobilité, s'absentent pour des raisons expliquées ou non

expliquées (autorisations d'absence pour aller chercher leur salaire, problèmes sociaux, etc.). On constate qu'il y a beaucoup d'absentéisme de la part des enseignants, ce qui démotive les enfants et même les parents. Les parents s'attendent à de bons résultats scolaires et s'ils n'en voient pas, ils ne seront plus engagés, motivés à envoyer leurs enfants à l'école. Je connais des écoles qui depuis 2000, n'ont aucun élève au secondaire. Donc quand vous approchez ces parents, ils vous disent que même ceux qui ont été il y a 6 ans, 7 ans, sont revenus. Après le certificat d'études primaires, même si l'enfant réussit, il n'y a pas assez de conditions pour que les enfants puissent poursuivre leur scolarité pour aller au secondaire. Mais ce qui est sûr, au niveau des villages, on constate une baisse de la qualité de l'enseignement. Des parents vous diront que des enfants sont à l'école depuis 6 ans, mais ils ne peuvent pas lire leur nom. Cette insuffisance ne peut quand même pas être imputée aux parents! L'éducation, ce sont les enseignants et les élèves. Nous, on accuse plus les enseignants parce qu'aujourd'hui, la durée de la formation initiale (1 an), ne leur permet pas d'avoir les compétences pédagogiques nécessaires pour prendre en charge une classe.

Les parents sont également fautifs du fait de la persistance de certaines pesanteurs telles que les mariages précoces et/ou forcés, le fort taux d'abandon dû à l'utilisation des enfants pour les travaux champêtres, domestiques en ce qui concerne les filles, et aussi du fait de la proximité des sites aurifères, les enfants préfèrent aller sur les sites. Ils ont le résultat immédiat que de rester à l'école où le résultat est peut-être obtenu dans le long terme. Ils préfèrent le gain immédiat aux bénéfices de l'école qui ne peuvent être obtenus que dans le long terme

Tous ces facteurs font qu'aujourd'hui, nous constatons une baisse du taux de scolarisation.

Par rapport aux inscriptions, je pense que les efforts déployés par de nombreux partenaires font que les parents ont compris qu'aujourd'hui, il y a nécessité d'aller à l'école. Eux-mêmes, ils s'engagent à les amener et à les inscrire mais il n'y a pas assez de suivi parce qu'ils sont déjà analphabètes, et les enseignants ne sont pas assez motivés à rester dans les classes. Peut-être à la périphérie de Dori, sur un rayon de 15 kilomètres, tous les enseignants de ces villages dorment à Dori. En fait, après 17 heures, il n'y a plus d'école. Ce n'est que lorsque les enfants entendent le vrombissement de la moto de leur maître, qu'ils se décident à venir à l'école.

Il y a d'autres facteurs qui ne sont pas évidents (difficiles à justifier) tels que les facteurs culturels. Nous avons approché les communautés musulmanes et selon elles, le Coran n'interdit pas qu'on envoie les enfants à l'école. D'ailleurs, le Grand Imam de Dori en son temps, a déclaré que tous ses enfants sont des cadres de l'Etat burkinabé aujourd'hui. Le Coran ne l'interdit pas et eux aussi, ils n'interdisent pas qu'on inscrive les enfants. Cependant, il y a des facteurs internes comme les mariages précoces, l'utilisation des enfants pour les travaux ménagers, pour la garde des animaux qui persistent toujours.

Pour nous, ce sont ces facteurs qui font que la scolarisation au Sahel est très faible.

## **II- STRATEGIES EDUCATIVES**

### **Question 3- Quels sont les dispositifs mis en place pour remédier à cette sous-scolarisation ?**

Il y a plusieurs stratégies qui sont mises en œuvre. Dans chacune de nos écoles d'intervention, nous avons mis en place une animatrice exogène et une animatrice endogène. L'animatrice exogène est recrutée par le Projet mais elle collabore avec l'animatrice endogène qui est issue du milieu. Ces deux forces essaient de pouvoir mobiliser les parents autour de la scolarisation. Chaque matin, l'animatrice est là et elle est derrière seulement les enfants inscrits. Cela commence depuis l'inscription. Nous faisons des campagnes de sensibilisation pour que les parents acceptent inscrire les enfants scolarisables. La preuve en est qu'à Yacouta, nous avons trouvé une classe de cours préparatoire première année avec moins de 20 élèves, mais à la première année d'intervention, nous sommes arrivés à inscrire plus de 107 enfants. C'est dire que le potentiel est là, mais les gens ne sont pas motivés : pour eux, l'école c'est un instrument qui est venu comme ça, au sein du village ; ils n'ont peut-être pas adhéré et ils ne voient pas de résultats. Grâce à l'action de l'animatrice qui est sur le terrain, les enfants fréquentent régulièrement les classes et lorsqu'il y a des absences, les animatrices sont chargées d'approcher les parents pour comprendre les motifs d'absence des élèves. Certains problèmes peuvent être résolus sur le terrain. En dehors de ça, il y a les campagnes de sensibilisation en utilisant les leaders religieux, les responsables coutumiers, les personnes de ressources pour augmenter un peu le taux de scolarisation.

L'Etat déploie également des efforts avec le Plan Décennal de Développement de l'Education de Base pour améliorer l'accès, en mettant en place des infrastructures. Mais ce qui est sûr, c'est timide et qu'il y a encore le besoin de pouvoir implanter des infrastructures dans beaucoup de villages.

Nous, nous avons une autre stratégie qui consiste à créer des familles d'accueil : c'est plus ou moins des internats au niveau village. Les enfants des quartiers éloignés et dont les parents seraient amenés à se déplacer au cours de l'année (pour la recherche de pâturage, autres besoins, ...), nous récupérons ces enfants qui sont confiés à des familles d'accueil au sein des villages. Le Projet apporte un appui à ses familles. C'est un système traditionnel qui existe dans les villages; le tutorat inter-villageois existe déjà, il suffit de le renforcer en apportant notre contribution. Cela nous permet de récupérer à Yacouta près de 17 enfants, qui grâce à ce système, sont aujourd'hui en train de poursuivre leur scolarité. Les familles d'accueil reçoivent une contribution en céréales des parents des élèves récupérés (à l'issue de la saison hivernale). Cette année, les parents ont apporté deux sacs et demi de haricots et les condiments. Ce sont eux qui prennent les besoins alimentaires de leurs enfants durant tout le premier trimestre. Le programme n'intervient qu'à partir de janvier : nous, nous apportons également une contribution en nature : nous payons par exemple du riz et nous apportons à la famille d'accueil une contribution de 3000 ou 4000 F CFA par enfant pour augmenter ses capacités quant à la prise en charge de l'enfant. Cette stratégie permet de récupérer certains enfants.

#### **Question 4- Avez-vous le sentiment que ces dispositifs sont efficaces ?**

Ces dispositifs sont très efficaces, si on associe les parents pour une pérennisation. Pour le moment, nous sommes à 3, 4 ans d'expérimentation. Tous les enfants confiés sont toujours là. La preuve en est que si vous allez à Yacouta, on a une fille qui est au cours élémentaire deuxième année et dont la génération est déjà mariée. Les filles de son âge sont déjà mariées.

**Question 5- Y a-t-il des freins à ce développement n'allant pas dans le sens souhaité ? (au niveau des familles, des acteurs locaux, des responsables locaux, de la politique éducative du gouvernement, ...)?**

Au niveau des acteurs locaux, il y a une volonté quand même. Il y a peut-être des insuffisances en raison de l'action des hommes politiques qui travaillent à diviser pour mieux régner. Dans les villages, du fait de la politique, il manque souvent une cohésion sociale. Il est difficile de mobiliser tous les acteurs locaux autour d'une seule et même activité.

Au niveau coutumier et religieux, les acteurs sont prêts à nous accompagner dans les actions de sensibilisations. Au niveau des villages, les gens ne vont pas vous dire ouvertement quel est le problème. Mais, dans les faits vous allez constater que les mariages précoces sont là. Ce qui fait plus mal, c'est qu'on constate que l'Etat ne nous accompagne pas. La loi d'orientation a été adoptée depuis 2007 et elle stipule que la scolarisation est obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans. Mais le caractère obligatoire, on ne le sent pas. Quand aujourd'hui, vous êtes en face d'un enfant qu'on veut déscolariser pour le mariage, vous amenez même les parents jusqu'à l'Action sociale ou à la gendarmerie, il n'y a rien. Après, ça reste lettre morte. Les enseignants peuvent témoigner : ils ont écrit aux inspecteurs pour dire que l'enfant va être marié, mais après, il n'y a rien. Nous, on a trimbalé des parents devant le Préfet de Dori, mais rien ne s'est passé. Les textes d'application ne sont peut-être pas disponibles. On sent que l'Etat ne veut pas nous accompagner dans le respect du caractère obligatoire de la scolarisation. Si ce voile était un peu levé, on pourrait aujourd'hui améliorer les indicateurs de l'éducation. Peut-être qu'en égard à la mentalité du milieu, ils ont besoin d'être forcés : si on arrive à forcer un, les autres suivent.

**Question 6- Quels dispositifs, peut-on mettre en place pour que tous les enfants puissent aller à l'école?**

Je pense que pour que les enfants puissent aller vraiment à l'école, il faut développer d'abord les infrastructures d'accueil. Il faut ensuite une bonne volonté des enseignants, engagés, consciencieux sur le plan professionnel, qui sont là pour enseigner, un bon encadrement, un bon suivi régulier. Nous apportons un appui pour

le suivi et en dehors de cet appui, s'il fallait s'en tenir à l'appui apporté de l'Etat, très peu d'enseignants seraient suivis. Il faut qu'il y ait également la mise en application de cette volonté qui fait qu'aujourd'hui, l'école est obligatoire. Il faut qu'on applique le caractère obligatoire au niveau du Sahel. Même au forum sur l'éducation qui a eu lieu à Djibo en juillet dernier, les participants ont demandé à ce qu'on puisse appliquer ce caractère obligatoire. Si tous ces aspects sont réunis, on peut améliorer les indicateurs. Les enfants scolarisables sont très nombreux et je pense que les parents ne sont pas aussi réticents, à ne pas inscrire leurs enfants à l'école. C'est parce que comme je l'ai dit, ils ne voient pas un résultat immédiat de l'école. Ce n'est pas obligatoire, il n'y a pas de résultats ; je préfère occuper mon enfant à une activité qui m'est rentable. Je pense que vous et moi, serions d'accord pour cela.

**Question 7- Quels autres dispositifs, pourrait-on mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Nous constatons qu'à partir des classes du cours élémentaire, les absences et les abandons des filles. C'est en ce moment que le phénomène des mariages précoces intervient. A partir des classes préparatoires, on ne parle pas de la fille. Mais à partir du cours élémentaire, on commence déjà à approcher les parents parce qu'on se dit que la fille est en train de se développer, qu'elle était destinée à une personne. Pour diminuer cet état de fait, je pense qu'il faut qu'on applique la loi, qu'il y ait des actions de sensibilisation à l'endroit des parents. On peut même faire intervenir les leaders (responsables religieux et coutumiers, conseillers municipaux) et même les fils du terroir qui occupent de hautes fonctions (ministres, directeurs généraux, ...) ; ces derniers peuvent repartir à la base pour sensibiliser leurs parents. Par leurs actions, on peut bien réussir.

**Question 8- Quelles actions, pourrait-on mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, Etat, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Ce sera une synergie d'actions que l'on pourrait mener. Notre programme d'éducation, c'est pour améliorer l'accès, le renforcement des capacités. Nous avons

également un projet de lutte contre les mariages précoces. Si tous les projets, tous les partenaires de l'éducation s'asseyaient autour d'une table pour mettre un cadre de concertation au niveau provincial ou régional, autour peut-être du Gouverneur, pour des rencontres périodiques pour échanger sur les insuffisances, les difficultés, je pense que l'on peut réussir. Il y a beaucoup de projets qui interviennent mais les interventions sont dispersées ; on ne sait pas ce que fait l'autre. Mais, il faut que ces cadres de concertation soient fonctionnels. S'il faut mettre un cadre de concertation dont les membres se retrouvent une fois l'an, c'est sûr qu'il n'y aura pas de résultats. A partir des conclusions du forum de Djibo, organisé par le Ministre Délégué, on est en train de tendre vers la mise en place de ce cadre de concertation des acteurs pour une promotion de l'éducation au Sahel.

**Question 9- Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

Je pense que si on franchit le cycle primaire avec le concours de tous les acteurs, pour ce qui est du secondaire, il faut que ces acteurs accompagnent les élèves admis au secondaire. Nous aurons en face de nous des enfants de parents analphabètes et aujourd'hui, la scolarisation a un coût. A partir du secondaire, il faut payer les frais de scolarité, la tenue scolaire, les fournitures scolaires. Les parents ne seront pas en tout cas très engagés à mobiliser ces ressources financières pour subvenir aux besoins des enfants au secondaire. Je pense qu'il faut un accompagnement, des projets ou des programmes qui vont prendre en compte la scolarisation de ces enfants. En plus, même si on n'arrive pas à créer des systèmes d'internats, l'idéal serait d'en créer. Ceux qui ont aujourd'hui réussi, ce sont ceux-là qui ont bénéficié de ces conditions. Lorsque l'Etat se désengage, les parents ne peuvent pas réussir. Cette année par exemple, pour appuyer un parent à inscrire son enfant au secondaire, le parent, le directeur d'école et moi, nous nous sommes réunis. Le directeur d'école s'est engagé à trouver la place en classe de sixième pour l'élève ; moi, je me suis engagé à payer la scolarité de l'enfant à hauteur de 50% et ai demandé au parent de payer 50%. Aujourd'hui, nous avons inscrit l'enfant au Lycée de Djibo. C'est dire que si on ne s'était pas réuni à 3, l'enfant ne serait pas scolarisé, et c'est une fille. Elle-même, est venue nous avouer qu'elle avait la volonté de continuer. Par contre, ce n'est pas parce que nous sommes pauvres. Nous ne

sommes pas pauvres au Sahel, nous sommes riches, mais nous n'avons pas cet esprit à pouvoir vendre une chèvre, un mouton ou une vache pour inscrire un enfant. Il faut accompagner ces parents dans ce processus pour un changement de comportement. Et quand ils vont se rendre compte que ces enfants qui ont été appuyés par d'autres partenaires et aujourd'hui ont réussi, c'est sûr que maintenant, ils vont eux-mêmes développer des initiatives pour inscrire leurs enfants. Celui dont je parle est un parent qui a des vaches, mais à lui seul, il n'allait pas inscrire son enfant. La preuve est que l'enfant avait eu son certificat d'études primaires, il y a 2 ans de cela et n'avait pas été inscrite....

Même au secondaire, il faut qu'il y ait toujours cet accompagnement. Mais, si on ne le fait pas aujourd'hui, beaucoup d'enfants seront exclus du secondaire. L'échec au secondaire aura une répercussion négative sur le primaire et les parents ne seront plus prêts à inscrire leurs enfants à l'école.

## **Annexe 5.7- Entretien avec le Premier Adjoint au Maire de Gorom-Gorom**

L'entretien avec le Premier adjoint au maire de Gorom-Gorom a eu lieu dans l'enceinte de la concession familiale de ce dernier le jeudi 18 mars 2010 entre 15 heures et 16 heures.

### **I- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION, SELON VOUS**

#### **Question n°1 : tous les enfants de la commune, sont-ils scolarisés ?**

Dans notre commune, les enfants sont scolarisés à une proportion de 30 % environ.

#### **Question n°2 : Selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?**

Il y a plusieurs raisons qui expliquent ce faible niveau de scolarisation. La première raison est mal perçue. On dit que les gens n'aiment pas l'école. En fait l'école ne vient pas chez les gens. Et puis, l'école n'est pas connue ici dans un second temps. Alors que ce que l'homme ne connaît pas, souvent, il s'en méfie parce qu'il ne voit pas un intérêt immédiat à l'école. Et puis, l'école n'est pas connue ici dans un second temps. Quand l'homme ne connaît pas quelque chose, souvent, il s'en méfie parce qu'il ne voit pas un intérêt immédiat à l'école. Et puis ici, il faut reconnaître que la colonisation qui avait créé les écoles un peu partout, n'a pas fait autant ici. C'est à peine que l'Oudalan est devenu voltaïque que les colons ont plié bagage, n'ayant construit que deux écoles : une en 1955, celle de Gorom-Gorom et une en 1957, celle de Markoye. Celles-ci sont restées sans évolution jusqu'en 1974, année à laquelle la cinquième classe de l'Oudalan fut ouverte. Le retard dans la scolarisation s'explique par cela. Et ensuite, le frein d'aller massivement à l'école est dû à l'islamisation. Les gens comme ils sont musulmans, ils préfèrent envoyer leurs enfants à l'école coranique qu'à l'école occidentale.

Une autre raison, c'est que l'administration n'a pas mis les moyens qu'il faut pour que la fréquentation connaisse une évolution. En fait les 31% de taux brut de scolarisation viennent des progrès réalisés à partir de 1999. En son temps, j'étais le contrôleur provincial des cantines scolaires et j'ai constaté qu'il y avait des écoles où il n'y avait que deux (2) élèves et où lorsque l'effectif atteignait vingt (20), il n'y avait

aucune fille. J'ai donc échangé avec certains partenaires comme le Catholic Relief Services (CRS) ; c'est avec eux qu'on a essayé de trouver quelque chose de particulier pour les filles, et on a trouvé la RAE c'est-à-dire la ration à emporter et c'est elle qui est à la base du grand nombre de scolarisation de filles dans l'Oudalan ici. On avait indexé dix-neuf (19) écoles, et on avait dans les 19 écoles dans les trois années qui ont suivi, il y avait plus de filles que de garçons dans ces écoles.

En matière de préférence de scolarisation, le père préfère envoyer un garçon à l'école qu'une fille parce que le travail qu'elle fait à la maison, le garçon n'est pas prêt à faire ça.

## **II- STRATEGIES EDUCATIVES**

### **Question n°3- Quels sont les dispositifs mis en place pour remédier à cette sous-scolarisation ?**

Ici, on a misé sur la sensibilisation des parents, ce qui nous a amené à créer les APE et les AME. Il y avait même un projet qui avait pour objectif la sensibilisation des mères. On a fait ça, mais ça n'a pas apporté grands fruits comme la RAE. Ensuite, il y a des associations qui interviennent dans ça : par exemple, je prends le cas d'une association que je dirige (Amicale PIM), nous c'est les filles, même les quelques filles qui vont à l'école, elles ont des difficultés à partir de quatorze (14) ans. Les mariages sont très précoces ici, et quand je parle aux parents, je leur demande pourquoi des mariages précoces ? Et ils me donnent des raisons qui le plus souvent, pour l'intellectuel, c'est faux ! Parce qu'il y a la culture. Et si quelqu'un a sa culture, il ne veut jamais qu'on la casse. C'est ça qui est le frein même d'envoyer les filles à l'école. On dit que si on envoie les filles à l'école, une fois éveillées, elles vont mettre au monde des enfants hors mariage, qui n'écoutent plus les hommes, qui deviennent de ceci ou de cela. Les parents ne sont pas prêts à les laisser faire de longues études. Dès qu'elles sont majeures, il faut leur trouver un mari.

Les autres raisons sont économiques et sociales. Je prends le cas des Peulhs que j'ai beaucoup approché. Eux, ils disent que lorsqu'une fille est mariée, le papa la dote d'un capital et ce capital fait que le papa ne veut pas que la fille ait la liberté de se marier ailleurs, parce qu'une fois que ce capital lui est affecté, le capital quitte la famille pour une autre famille, alors qu'ils vivent essentiellement de cela. Ils ne sont

pas prêts à céder ce capital à un individu qui n'est pas de leur famille. En tous cas, à leur niveau, c'est comme ça. Ensuite ici, les mariages sont souvent consanguins : chacun veut que son neveu marie sa fille. Cela constitue également un cas social contre lequel on se bat, mais c'est difficile, parce que chacun a ses intérêts. Une fois que ces filles font l'école, il faut reconnaître qu'elles n'obéissent plus aux conditions que leur exige la famille. Et souvent donc, on les arrache avant qu'elles n'aient la possibilité de s'exprimer pour un choix. C'est ce qui explique les mariages précoces. Le capital est en bœufs, ce n'est pas quelque chose que l'on peut chiffrer en argent. Par exemple, si un homme marie sa fille, il y a la dot ; la dot est en bœufs ici. En fait, c'est ça qui constitue le capital ; c'est un capital vivant qui peut s'accroître avec le temps. Le père dit, j'ai pris ma fille, j'ai donné à mon neveu, je prends trois vaches, deux vaches laitières, je donne à ma fille, elle soutiendra son mari pour leur vie et leurs enfants. Je sais que moi-même, quand je n'ai plus rien, je ne peux rien, ces animaux, c'est comme les miens ; mais si le mari de ma fille n'est pas un de mes neveux, il peut refuser ou utiliser le capital à autre chose, à marier même une autre femme. C'est pour cela, ils font ça. Donner sa fille à un parent et garantir le capital, c'est ce qui fait souvent ces trucs.

**Question n°4 - Quelles sont les stratégies développées pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Donc, il serait convenable de créer des centres féminins et pourquoi pas des classes spécifiques aux filles. Là, ça va permettre de scolariser le maximum de filles.

**Question n°5 - Au sein du conseil municipal, n'existe-t-il pas de stratégies spécifiques que vous voulez mettre en oeuvre?**

Là réellement, rien n'est fait. La plupart du temps, toutes les tâches sont confiées au maire et vous savez qu'aujourd'hui, pour être maire, il faut être un intellectuel et l'intellect marche dans la province. Donc, les maires, ce sont des gens qui ne peuvent rien concevoir, et au niveau du Conseil Municipal, c'est la même chose ; les conseillers municipaux sont pour la plupart des illettrés. Dans certains conseils municipaux, il n'y a même pas de lettrés. Quelles stratégies, peuvent-ils élaborer ? Il faut avoir fait l'école pour avoir certaines aptitudes. Le conseil municipal ne pense

jamais à ça. On passe tout le temps à parler, plutôt que de voir comment faire évoluer la province, économiquement ou comment développer la commune ou plutôt que de voir comment développer l'enseignement ou la santé. C'est vrai que ça existe, ce volet existe à la mairie mais des compétences manquent.

**Question n°6 - Appréciations critiques de la loi sur l'obligation scolaire** : ce n'est pas une loi qu'il faut faire. Ceux qui font la loi, ils la font pour les gens, alors que chacun doit faire sa loi. On doit associer ceux à qui la loi doit s'appliquer, pour faire la loi.

Ceux qui votent la loi, sont-ils capables d'amener tous les enfants à aller à l'école ? Tout le monde doit aller à l'école, mais est-ce que tout le monde peut aller à l'école ? Quand on dit que tout le monde doit aller à l'école, cela suppose qu'on a mis l'école à la disposition de tout le monde. Ce n'est qu'en ce moment que l'on peut dire que si on n'y va pas, on propose une sanction. Tout le monde doit aller à l'école ! D'accord ! C'est bon, mais comment ? Et le comment, on ne peut pas rester dans un bureau et le résoudre. Il faut associer ceux qui sont impliqués dans l'acte.

**Question n°7 - Quels dispositifs, peut-on mettre en place pour que tous les enfants aillent à l'école ?**

Il va falloir mettre en place un dispositif de suivi pour inciter la population à scolariser les enfants, créer les conditions d'accès à l'école (en ouvrant des écoles et en assurant le suivi de la fréquentation scolaire), veiller à l'inscription effective des enfants à l'école sur la base des registres d'état civil disponibles dans les mairies. A cet effet, on peut arrêter à l'avance un état prévisionnel des enfants à scolariser et veiller à cela. Si les parents sont avertis que leurs enfants (notamment les filles) iront à l'école, ça ne constitue plus un problème. Ils s'attendent à cela, mais si du coup vous les prenez, ça peut créer des handicaps. L'handicap ici, c'est ce que les gens prennent les enfants des autres : si vous êtes mon frère et que moi, je n'ai pas eu la chance d'avoir une fille, ou ma sœur qui n'a pas eu la chance d'en avoir, vous avez la possibilité de venir prendre ma fille, si j'en ai. Dans chaque famille, on a besoin d'une fille pour les travaux domestiques. Et si on vous en fait la demande, vous n'osez pas refuser car si vous refusez, vous cassez l'unité familiale. Et en la prenant,

la fille en question peut échapper à l'école, si la zone en question n'a pas d'école. Mais moi, en tant que parent, je suis prévenu que ma fille doit fréquenter telle année, lorsqu'un demandeur se présentera, on peut ne pas marquer son accord.

En fait, les parents n'amènent pas volontairement leurs enfants à l'école. Il faut les prévenir à l'avance et prendre les dispositions qui s'imposent bien à l'avance.

**Question n°8 - Quels autres dispositifs, pourrait-on mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Ici, pour la brousse, il faut créer des cantines, des structures alimentaires. Il y a au moins deux repas à l'école : le petit déjeuner et le déjeuner de midi. Il faut également créer un cadre d'accueil pour les enfants. Il faut être également regardant vis-à-vis des enseignants afin qu'ils soient présents à leur poste. L'enseignant absentéiste favorise les déperditions scolaires.

**Question n°9 - Quelles actions, pourrait-on mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, Etat, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Il faut une synergie d'actions et cela doit se passer par la sensibilisation et des contacts. Pour cela, il faut bien que les enseignants, les intervenants dans l'éducation aient la même vision des choses et qu'ils soient liés entre eux par cette fonction et qu'ils prennent cela au sérieux. C'est en ce moment là que quand un enfant va voir que son papa s'intéresse à l'école, l'enseignant s'intéresse à l'école, en ce moment, je pense qu'il y aura moins d'évasion à l'école. Les intervenants (parents et enseignants) doivent être complémentaires dans l'encadrement de l'enfant. Si l'un s'intéresse et l'autre ne s'intéresse pas, c'est zéro.

**Question n°10 - Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

Il est important de travailler à ce que les enfants, une fois admis au cycle secondaire, puissent poursuivre et réussir leurs études car l'échec aura fatalement

un impact négatif sur les autres promotions et décourageraient les parents qui s'investissent dans la scolarisation de leurs enfants. Il faut que les enfants aient la chance de redoubler au moins deux fois dans un cycle. Pour cela, il conviendra de relire les textes afférents au redoublement. On ne s'est jamais intéressé à l'environnement dans lequel l'enfant évolue : l'enfant que l'on propose à l'exclusion ou au redoublement, était-il malade ? Était-il dans de bonnes ou mauvaises conditions pour apprendre ? Ventre affamé n'a point d'oreille ! Il y a un tas de problèmes qui doit amener les ministères chargés de l'éducation à repenser ses programmes d'enseignement mais surtout la formation. Je vous donne un exemple. Moi, j'ai enseigné dans une école de filles à Garango ; elles étaient plus de cent. On a renvoyé une fille d'une école voisine qui s'appelait Pagou. J'ai aperçu ladite fille sous un kapokier qui pleurait. Elle me fit comprendre qu'elle avait été renvoyée et qu'elle n'avait pas obtenu de place. J'ai alors demandé au maître de CM2 de recevoir la fille en question. Et cette même fille qu'on avait renvoyée de l'autre côté, elle a réussi dans mon établissement et l'année qui suivait, elle fut admise à l'entrée en sixième. Et pas plus que deux mois de cela, je l'ai vu à la télé et on l'interviewait. J'ai connu un autre qu'on a renvoyé au CP2 à Gorom : cet enfant a été ramené deux ans après à l'école et est présentement journaliste à Dakar. Il ne faut pas se baser sur les notes, mais sur les compétences des enfants. Les notes chiffrées ne sont pas quelque chose d'absolu. En fait, chaque homme a sa force dans l'intellect et dans le physique et que les compétences ne peuvent pas venir du coup. Il y a trop de renvois, de sorte que certains ne veulent plus scolariser leurs enfants.

## ***Annexe 5.8- Entretien avec le Maire de Sebba***

L'entretien avec le maire de Sebba a eu lieu dans l'enceinte de la concession familiale le dimanche 21 mars 2010 entre 19 heures et 19 heures 30 minutes.

### **I- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION, SELON VOUS**

#### **Question n°1 : Dans votre commune, les enfants sont-ils tous scolarisés ?**

Je l'ignore mais sans vous donner une proportion, je peux vous dire que nombreux sont les enfants de la commune qui ne sont pas scolarisés.

#### **Question n°2 : qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?**

De par leur culture, les peulhs n'aiment pas l'école. Mais aujourd'hui avec le phénomène de mondialisation, la sensibilisation et de par la multiplication des écoles, la multiplication des classes, ce phénomène tend un peu à retrouver sa ligne droite.

En plus de cela, il y a des raisons économiques. Ce n'est pas qu'aujourd'hui l'Etat ne met pas les moyens pour que les enfants aillent à l'école. Les enfants eux-mêmes doutent des débouchés de l'école. Ils se demandent si au sortir de l'école, ils auront un emploi rémunérateur.

#### ***Mais finalement, est-ce qu'il n'y a pas des raisons profondes à cela ?***

De tout temps, le peulh a toujours fui l'école. Par excellence, c'est quelqu'un qui fait de l'élevage. A présent, les choses ont un peu changé, mais peut-être que ce changement quantitatif n'est pas suffisant et on se rend compte qu'il y a toujours une sous-scolarisation au niveau de la province. Mais avec la multiplication des écoles, les choses ont beaucoup évolué. Dans le temps, c'était une seule école pour cette province. Ce changement quantitatif des écoles a fait que les enfants et les parents se sont rendus compte qu'un accent a été mis et tout le monde travaille à ce que les choses changent.

## **II- STRATEGIES EDUCATIVES**

### **Question n°3 - Quels sont les dispositifs mis en place pour remédier à cette sous-scolarisation ?**

Il n'y a pas un dispositif spécial qui a été mis en place, mais nous sommes associés à tous les problèmes liés à la scolarisation des enfants dans cette commune. Depuis avril 2009, les écoles primaires ont été rétrocédées aux communes, les communes ont une part de responsabilité à tout point de vue par rapport à cela. Chaque fois qu'il y a un problème de scolarisation ou d'alphabétisation, nous sommes interpellés.

### **Question n°4 - Quelles sont les stratégies développées pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Comme stratégies, ce sont les mêmes développées par l'Etat mais la commune en tant que telle n'a pas de stratégies en dehors de celles développées par l'Etat

### ***Quelles appréciations, faites-vous de l'application de la loi sur l'obligation et la gratuité scolaire ?***

S'il y a une loi qui a été votée, c'est qu'il y a une nécessité, il y a eu de part et d'autre, des sollicitations, des amertumes. La gratuité de l'enseignement est indispensable parce qu'on vise la scolarisation du plus grand nombre possible d'enfants. L'obligation d'aller à l'école avait été perdue de vue par les élèves et les parents d'élèves contrairement à la période coloniale où l'école était forcée. Si aujourd'hui, on revient là-dessus, c'est pour parer à beaucoup de choses, à ce manque d'enfants dans les structures scolaires, alors que ce ne sont pas les enfants qui manquent dans les localités où il existe des écoles. Forcément, il faut trouver des mesures qui accompagnent certaines dispositions pour que les enfants aillent à l'école. Si on laisse le libre choix aux parents, on n'aboutirait pas à des résultats satisfaisants.

***En ce qui concerne le maintien des élèves, d'aucuns pensent qu'il faut appliquer la loi du bâton à l'encontre des parents récalcitrants ; est-ce votre avis?***

Pas totalement. On n'a pas besoin d'aller jusqu'aux sévices corporels à l'encontre des enfants ou des parents fautifs. Il faut plutôt des mesures de dissuasion parce que très souvent, ce n'est pas l'enfant. L'enfant, une fois qu'il est inscrit, si vous voyez qu'il fréquente et qu'à une certaine période, il ne va pas à l'école, il y a une certaine complicité des parents. Si on inculque à ses parents que l'école est un passage obligé pour tout enfant scolarisable, je me dis qu'on va sortir de ce problème que nous rencontrons.

**Question n°5 – comme nous sommes dans un processus de décentralisation intégrale et comme les écoles sont rétrocédées aux communes, quels sont les dispositifs qui pourraient être mis en place pour attirer davantage d'élèves ?**

En rétrocédant les écoles aux communes, l'Etat (le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation) a fait un gros effort en accompagnant cette décentralisation par les moyens qu'il faut. Les budgets sont mis en place, les crédits sont mis au niveau des communes pour pouvoir soit construire des écoles, soit en réfectionner. C'est vrai que les ressources ne sont pas d'importantes sommes, mais tout de même on arrive à faire de petites réfections au niveau des écoles.

**Question n°6 - Quels autres dispositifs, pourrait-on mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Effectivement, l'effectif des élèves au moment du recrutement n'est plus le même en fin d'année. Il y a forcément une hémorragie, il y a des élèves qui désertent l'école. Ce phénomène est rencontré un peu partout. Des efforts ont été déployés par le Ministère, la DPEBA, les Communes et leur maire. Là où ce constat est remarqué, il y a eu beaucoup de sensibilisations.

**Question n°7 - Quelles actions, pourrait-on mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, Etat, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Le partenariat est une très bonne chose; l'Etat et les communes ont signé un contrat pour que les communes s'impliquent fortement dans tous les domaines relevant de l'enseignement primaire.

**Question n°8 - Quelles actions, pourrait-on entreprendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

Il faut qu'on sorte la tête haute au niveau du primaire pour parler du secondaire. Aujourd'hui tout le monde est conscient (parents, élèves, coutumiers, religieux) que scolariser un enfant, c'est une nécessité, une obligation. Dans cette prise de conscience, si chaque jour, on ne fait que galvaniser, on ne fait que cultiver cela dans l'esprit des gens, je me dis qu'au niveau primaire, on peut trouver une solution. Pour le reste, une fois que l'enfant obtient son entrée en sixième pour aller au secondaire, là également, s'il y a un disponible d'établissements pour les accueillir, il ne devrait pas avoir de problème.

## ***Annexe 5.9- Entretien avec un maître coranique de Djibo***

L'entretien s'est déroulé dans l'enceinte de la cour du maître coranique le mardi 27 avril 2010.

### **I. IDENTIFICATION DU MAITRE CORANIQUE**

- Province du Soum
- Commune de Djibo
- Niveau d'instruction: alphabétisé en arabe
- Activité principale : maître coranique et agriculteur

### **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION, SELON VOUS**

#### **Question n°1 - Combien d'enfants, avez-vous inscrit à l'école classique ?**

Je n'ai aucun enfant dans les structures scolaires.

#### **Question n°2 - Pourquoi, vous ne les y avez pas inscrits ?**

C'est tout simplement un choix.

#### **Question n°3 - Quel type d'école, souhaiterez-vous pour vos enfants et pourquoi ?**

Moi, je préfère l'école coranique c'est-à-dire le foyer ardent pour mes enfants.

#### ***Pourquoi, avez-vous une telle vision ?***

Nous avons trouvé nos grands-parents et nos parents dans cette forme d'école et nous continuons dans la même lancée.

#### ***Si on apporte quel type de changements à notre école, vous serez prêt à y inscrire vos enfants ?***

Si on devait enseigner le Coran et la théologie de l'islam à l'école, je serai prêt à y inscrire mes enfants. Quant à l'école franco-arabe, nous ne connaissons pas le

programme d'enseignement, nous ne sommes pas imprégné de ce qui s'enseigne là-bas.

***Au cours de mes tournées, j'ai rencontré certaines qui pensent que l'école classique est une école de perdition. Quand on y va, on perd tous ses repères, on est un raté social, êtes-vous habité par ce genre de sentiments ?***

Je pense exactement la même chose.

**Question n°4- Supposons qu'avec le temps, il y ait une forme d'école qui réponde à votre attente. Serez-vous prêt à y envoyer vos enfants (garçons comme filles)?**

Si ça concorde à mes vœux, je vais y inscrire mes enfants.

***Si par exemple, la Loi sur l'obligation scolaire doit s'appliquer avec toute sa rigueur, quelle serait votre attitude ?***

Si l'école devient obligatoire, on n'aurait pas de choix. Par contre, si c'est de façon volontaire qu'on doit s'y rendre, je n'y amènerai pas mes enfants.

## ***Annexe 5.10- Entretien avec un maître coranique de Dori***

L'entretien avec le maître coranique de Dori eu lieu dans le foyer coranique, le samedi 14 mars de 11 heures à 11 heures 45.

### **I. IDENTIFICATION DU MAITRE CORANIQUE**

- Province du Séno
- Commune de Dori
- Niveau d'instruction: alphabétisé en arabe
- Activité principale : maître coranique.

### **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

**Question n°1 : Avez-vous des enfants au niveau de l'école classique?**

Non, je n'en ai pas.

**Question n°2 : Que pensez-vous de notre école actuelle ?**

C'est une bonne chose. Acquérir le savoir, ça va permettre à l'enfant de pouvoir parler la langue étrangère, de pouvoir lire. C'est vraiment bénéfique pour l'enfant et pour ses parents.

**Question n°3 : Pourquoi, vous n'y inscrivez pas vos enfants?**

Je suis en phase d'observation ; de la manière dont les choses sont en train d'évoluer, à la longue, c'est nous qui serons à la base de notre échec.

**Question n°4 : Quel type d'école, souhaitez-vous pour vos enfants et pourquoi ?**

Moi, je préfère l'école franco-arabe parce qu'on y apprend l'arabe et également le français.

### **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°5 : Quels dispositifs voudrez-vous mettre en place pour remédier à la sous-scolarisation ?**

Pour moi, si cette forme d'école (école franco-arabe) existait, tous les enfants de la région pourraient être scolarisés.

**Question n°6 : Quels autres dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

C'est deux choses : soit c'est le parent qui n'arrive pas à payer la scolarité ou bien c'est l'enfant qui est récalcitrant.

**Question n°7 : Combien d'enfants encadrez-vous dans cette structure ?**

Ils sont environ mille (1000) apprenants, toutes catégories confondues.

**Question n°8 : Ici, il n'y a que des garçons dans cette structure ?**

Depuis que nous avons commencé les apprentissages, les filles n'étaient pas prises en compte ; si à certains endroits, il y a des filles, ici, il n'y en a pas. Nous n'acceptons que nos propres enfants.

Comment peut-on prendre en compte tout le monde (garçons comme filles) ?

Dans les écrits du Coran, il n'y a pas ça. Il est rare que les filles cohabitent avec les garçons dans les foyers coraniques.

**Question n°9 : S'il y a des écoles franco-arabes, seriez-vous prêt à y envoyer vos filles?**

Non. Pour les filles, c'est juste leur apprendre les différentes prières. Mais maintenant en cas d'obligation, nous serons obligés de nous plier à la loi.

### ***Annexe 5.11- Entretien avec un maître coranique de Gorom-Gorom***

L'entretien avec le maître coranique de Gorom-Gorom s'est déroulé dans l'enceinte de la grande mosquée de ladite ville, le jeudi 18 mars de 18 heures 30 à 19 heures.

#### **I. IDENTIFICATION DU MAITRE CORANIQUE**

- Province de l'Oudalan
- Commune de Gorom-Gorom
- Niveau d'instruction: alphabétisé en arabe
- Activité principale : maître coranique

#### **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

##### **Question n°1 - Avez-vous des enfants à l'école classique?**

Oui, j'en ai car nous avons compris que les deux formes d'école procurent de la connaissance aux enfants.

##### **Question n°2 - Quels sont les facteurs qui expliquent la sous-scolarisation dans la province de l'Oudalan?**

Actuellement, tout le monde a compris l'importance de l'école grâce aux sensibilisations, mais en brousse avec le nomadisme, il y a des difficultés.

##### **Question n°3 - Quel type d'école, souhaiterez-vous pour vos enfants et pourquoi ?**

Entre une école classique et une école coranique, je préfère les deux : il faut associer les deux formes d'école. Les deux types d'école se complètent.

La langue française est une langue de communication, une langue d'ouverture alors que l'arabe c'est pour la pratique de la religion musulmane.

##### **Question n°4 - Quelles raisons, les gens avancent pour ne pas scolariser leurs enfants?**

C'est nous les marabouts, qui devons sensibiliser les parents des enfants que nous recevons à scolariser leurs enfants. Selon ma compréhension, c'est dû au fait que beaucoup de parents ne sont pas sur place, ils sont nomades, donc ça freine réellement la scolarisation de leurs enfants.

## ***Annexe 5.12- Entretien avec un maître coranique de Sebba***

L'entretien avec le maître coranique de Sebba eu lieu dans la cour de l'intéressé, le dimanche 21 mars de 7heures 30 à 8 heures 15.

### **I. IDENTIFICATION DU MAITRE CORANIQUE**

- Province du Yagha , - Commune de Sebba
- Niveau d'instruction: alphabétisé en arabe, - Activité principale : maître coranique

### **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION, SELON VOUS**

#### **Question n°1 - Combien d'enfants, avez-vous inscrit à l'école classique ?**

J'ai huit (8) enfants que je souhaite inscrire dans les structures scolaires. De ces 8, c'est seule une fille qui est à l'école. Dans la journée, elle est à l'école et lorsqu'elle est à la maison, elle apprend le coran. Je n'ai pas pu inscrire trois autres l'année dernière, car ils n'avaient pas d'acte de naissance. Mais cette année, ils seront inscrits car j'ai déjà établi leur acte de naissance.

#### **Question n°2 - Pourquoi, tenez-vous tant à l'école classique ?**

Aujourd'hui, celui qui n'a pas été à l'école, ne sera rien à l'avenir. Si on a la chance de connaître Dieu, il faut aussi connaître le monde, la nation. C'est pour cela que je tiens à scolariser mes enfants.

#### **Question n°3 - Le plus gros problème que nous avons dans nos structures scolaires, c'est le maintien des élèves ? Que faire ?**

Moi, j'ai pris l'engagement d'accompagner mes enfants dans leurs études et je ferai tout pour qu'ils aillent à l'école. Chaque jour que Dieu fera, je les inciterai à aller à l'école. Je vais même sensibiliser mes épouses et leur demander de s'en charger.

#### **Question n°4 - L'autre équation, c'est la poursuite des études secondaires voire supérieures des enfants. Que faire pour qu'ils les poursuivent ?**

Si mes enfants obtiennent le diplôme de fin de cycle primaire, en fonction de mes moyens, tout ce qu'on va demander, je ferai tout pour satisfaire les besoins de mes enfants.

#### ***Combien d'enfants, encadrez-vous dans votre foyer coranique ?***

J'encadre sept (7) enfants.

### ***Annexe 5.13- Entretien avec le Directeur de l'école de Assinga***

L'entretien avec le Directeur d'école de Assinga s'est déroulé dans la cour de l'école Centre A de Gorom-Gorm, le jeudi 18 mars 2010 entre 12h et 13h.

#### **I- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

**Question n°1 - dans la localité où vous enseignez, les enfants sont-ils tous scolarisés ?**

Non, ils sont scolarisés à moins de 50%.

**Question n°2 - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?**

Ce faible niveau de scolarisation s'explique par l'analphabétisme des parents, le nomadisme pastoral pratiqué par la population et l'insuffisance de moyens financiers.

#### **II- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°3 - quels sont les dispositifs mis en place dans votre école pour remédier à cette sous-scolarisation ?**

Pour remédier à cette sous-scolarisation, les dispositifs mis en place se résument aux associations des parents d'élèves et des mères éducatrices.

**Question n°4 - quelles sont les stratégies développées dans votre école pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Les stratégies sont le recrutement de porte à porte et le contrôle régulier des absences des élèves.

**Question n°5 - quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves ?**

Pour attirer plus d'élèves, il convient d'instituer des jeux tels que le football, les courses.

**Question n°6 - avez-vous le sentiment que ces dispositifs sont efficaces ?**

Ces dispositifs ont une certaine efficacité mais des obstacles existent.

**Question n°7 - y a-t-il des freins à ce développement n'allant pas dans le sens souhaité ? (au niveau des familles, des acteurs locaux, des responsables locaux, de la politique éducative du gouvernement, ...)**

Il existe des freins au sein des familles, des acteurs locaux et des responsables locaux.

**Question n°8 - quels dispositifs, pouvez-vous mettre en place dans votre école pour que tous les enfants aillent à l'école?**

Les dispositifs à mettre en place consisteraient au montage de microprojets, à une dotation en tenues scolaires, en sacs d'écoliers et l'apport de jeux attrayants.

**Question n°9 - quels autres dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Il convient d'améliorer quantitativement les rations alimentaires au niveau de la cantine.

**Question n°10 - quelles actions, pourriez-vous mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Il serait intéressant de développer la formule de l'école du berger et construire des réfectoires et des dortoirs à l'école.

**Question n°11 - quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures ?**

Au niveau du primaire, il faut mettre sur place une structure de contrôle journalier de la fréquentation des élèves, doter les écoles en ballons de football, en tenues scolaires et en maillots.

Au niveau du secondaire : créer des sites d'accueil et assurer la prise en charge alimentaire, médicale et vestimentaire des élèves.

## **Annexe 5.14- Entretien avec le Directeur de l'école de Baaga**

L'entretien avec le Directeur d'école de Baaga s'est déroulé au Centre d'hébergement de la Direction Régionale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Sahel, le dimanche 14 mars 2010 entre 9h et 10h, dans un climat de confiance mutuelle.

### **I- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

**Question n°1 - dans la localité où vous enseignez, les enfants sont-ils tous scolarisés ?**

Non, ils sont scolarisés à 35 % environ.

**Question n°2 - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?**

Ce faible niveau de scolarisation s'explique par le manque de volonté manifeste des parents. Ce manque de volonté tient au manque de rentabilité de l'école. Pour les parents, il n'y a pas un intérêt immédiat à scolariser les enfants.

### **II- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°3 - quels sont les dispositifs mis en place dans votre école pour remédier à cette sous-scolarisation ?**

Pour remédier à cette sous-scolarisation, un certain nombre de dispositifs sont mis en place. L'école bénéficie de vivres fournis par le Programme Alimentaire Mondial (PAM). A cet effet, une contribution de 1000 F CFA est demandée à chaque élève. Cette somme peut être payée en plusieurs tranches (100 F CFA à chaque tranche à concurrence des 1000 F CFA exigés). Les élèves bénéficient d'un goûter à 10 heures et d'un repas à midi. Ils bénéficient également de la dotation gratuite en manuels et en fournitures scolaires. En outre, des rations sèches sont accordées aux filles à partir du cours moyen première année. C'est pour inciter les élèves des petites classes à ne pas abandonner.

**Question n°4 - quelles sont les stratégies développées dans votre école pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Les stratégies sont les prix de l'excellence pour encourager les élèves méritants.

**Question n°5 - quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves ?**

Pour attirer plus d'élèves, il convient de construire un bâtiment en dur en lieu et place des classes sous paillotes et en banco.

**Question n°6 - avez-vous le sentiment que ces dispositifs sont efficaces ?**

Ces dispositifs ne sont pas efficaces car ce que l'enfant apprend à l'école ne lui permet pas de s'insérer dans la vie sociale. Il serait intéressant que les programmes d'enseignement soient revus, de sorte à lier l'éducation à la production.

**Question n°7 - y a-t-il des freins à ce développement n'allant pas dans le sens souhaité ? (au niveau des familles, des acteurs locaux, des responsables locaux, de la politique éducative du gouvernement, ...)**

Il existe des freins au sein des familles notamment pour la scolarisation des filles. Celles-ci sont retenues pour les travaux domestiques (puisage de l'eau, pilage du mil, ...).

La politique éducative ne met pas l'accent sur la production à l'école.

**Question n°8 - quels dispositifs, pouvez-vous mettre en place dans votre école pour que tous les enfants aillent à l'école?**

Il faut réellement rendre l'éducation gratuite et obligatoire. Les abandons devraient être sanctionnés pour cela serve d'exemples.

**Question n°9 - quels autres dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Il faut vraiment beaucoup de sensibilisation pour éveiller les consciences.

**Question n°10 - quelles actions, pourriez-vous mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Il serait intéressant de travailler à renforcer les capacités des structures associatives par des formations. Ces formations leur permettraient d'être plus opérationnelles.

**Question n°11 - quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures ?**

L'accès à l'enseignement secondaire est limité et les frais de scolarité sont exigibles dès la rentrée scolaire ; il faut diminuer considérablement ces frais. De plus, le problème de tutorat se pose pour les nouveaux admis en sixième ; il est nécessaire d'accompagner les élèves du secondaire qui n'ont pas de tuteurs.

## ***Annexe 5.15- Entretien avec le Directeur de l'école de Gongongou***

L'entretien avec le Directeur d'école de Gongongou s'est déroulé de 11h30 à 12h dans la classe du cours moyen deuxième année de ladite école, le dimanche 21 mars 2010.

### **I- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION, SELON VOUS**

**Question n°1** - dans votre localité, les enfants sont-ils scolarisés à moins de 50% ? : oui, à 10% environ.

**Question n°2** - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?

Ce niveau s'explique par l'ignorance, le refus, les longues distances à parcourir par les enfants, les mariages précoces et les travaux domestiques pour lesquels les élèves sont retenus dans les familles.

### **II- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°3** - Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?

Ces dispositifs sont mis au niveau de chaque localité. Il s'agit des associations des parents d'élèves et des mères éducatrices, le comité de gestion et le conseil villageois de développement (CVD).

**Question n°4** - Quelles sont les stratégies développées dans votre localité pour promouvoir l'enseignement primaire?

La principale stratégie est la sensibilisation pour amener la population à inscrire les enfants à l'école.

**Question n°5** - Quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves ?

Le dispositif mis en place est la ration à emporter (RAE).

**Question n°6** - Avez-vous le sentiment que ces dispositifs sont efficaces ?

Les dispositifs mis en place sont peu efficaces.

**Question n°7 - Y a-t-il des freins à ce développement n'allant pas dans le sens souhaité ? (au niveau des familles, des acteurs locaux, des responsables locaux, de la politique éducative du gouvernement, ...)**

Les populations ne voient que l'intérêt immédiat qu'elles peuvent tirer de l'élevage. En ce qui concerne l'école, les bénéfices ne sont obtenus que dans le long terme. De plus, ces bénéfices sont même incertains.

**Question n°8 - Quels dispositifs, pouvez-vous mettre en place dans votre localité pour que tous les enfants aillent à l'école?**

Pour que tous les enfants aillent à l'école, il faut multiplier les rencontres de sensibilisation en impliquant les structures et les autorités locales et provinciales.

**Question n°9 - Quels autres dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Il faut un suivi régulier de la fréquentation scolaire.

**Question n°10 - Quelles actions, pourriez-vous mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Il faut d'abord organiser des journées de sensibilisation dans les secteurs, les villages, les communes et les provinces de la région. En outre, il faut impliquer fortement les femmes dans les activités menées à l'école.

**Question n°11 - Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

La poursuite des études secondaires et supérieures des écoliers dépendra de la perception que leurs parents auront de l'école. Aussi, convient-il de multiplier les campagnes de sensibilisation, assurer un suivi régulier de la fréquentation scolaire afin que tout le monde comprenne le bien fondé de l'école.

## ***Annexe 5.16- Entretien avec le Directeur de l'école de Sô***

L'entretien avec le Directeur de l'Ecole de Sô s'est déroulé dans la salle de classe de l'intéressé le mardi 27 avril 2010 de 12h 15 à 13h.

### **I- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

La sous-scolarisation tient à plusieurs facteurs.

En fait, elle s'explique parfois par la rivalité entre villageois. J'étais dans une première localité habitée par des dogons. Ils ont une coutume et ils ont un quartier général où on trouve les personnes âgées. Généralement, je vais m'asseoir au milieu d'eux et vers les 19 heures, la population se retrouve pour des causeries. Chaque fois, ce sont des promesses mais à ma grande surprise, je constate que le village est divisé en deux. Il y a un groupe qui accepte amener ses enfants (le groupe dont le délégué fait partie) tandis que l'autre groupe (rival au délégué) est contre la scolarisation des enfants. C'est comme si l'école appartenait au délégué et en conséquence, eux ils ne vont pas envoyer leurs enfants à l'école de leurs rivaux. C'est vers la fin d'année que j'ai remarqué ce problème. C'est en accompagnant habituellement les enfants à leur domicile, que j'ai pu me rendre à l'évidence, puisque aucun enfant ne venait de l'autre groupe. J'ai donc commencé à fréquenter l'autre groupe et à le sensibiliser, et c'est en ce moment qu'ils ont compris que l'école n'appartenait pas au délégué. Ils ont alors accepté d'y envoyer leurs enfants.

J'étais à Koubel-Alpha. Là-bas, ce sont seulement les membres du bureau et leurs proches qui inscrivaient leurs enfants à l'école. Ceux qui ne sont pas proches des membres du bureau, eux, ils n'envoyaient pas leurs enfants. Les membres du bureau sont considérés comme une élite qui dirige le village. C'est comme s'ils faisaient leur loi. Les autres aussi, par représailles, ils n'envoient pas leurs enfants.

Il y a aussi cette rivalité entre cette élite et les autres villageois. J'ai causé avec un parent d'élève et il m'a dit qu'il a compris, qu'il a beaucoup voyagé et qu'il va envoyer quelques-uns de ses enfants à l'école. Selon lui, en envoyant un seul, les autres vont partir, et que c'est ce qui fait qu'il n'envoie personne à l'école. J'ai essayé de le convaincre en vain. Pour lui, s'il envoie ses enfants à l'école, il n'aura personne pour garder ses troupeaux.

A Firguindi, c'était une autre situation. En raison de la distance qui sépare certaines habitations de l'école, certains habitants sont réticents à scolariser leurs enfants. Le fait que les enfants vont arriver tardivement à la maison le soir, les dissuade. C'est un problème à certains niveaux. Ils ne sont pas aussi nombreux pour qu'on construise une école dans le quartier en question.

***Quels types de solutions, préconisez-vous pour ces différents cas ?***

L'essentiel pour nous est que les enfants viennent, même s'ils arrivent avec un retard. On estime que même s'ils sont alphabétisés, c'est nettement mieux.

J'étais au secteur 6 ; là-bas, c'est le quartier qui est proche de l'école qui envoie ses enfants. Les autres quartiers sont réfractaires à l'école. Un jour, j'ai pris le registre, j'ai identifié tous les enfants qui ont l'âge d'aller à l'école. J'ai initié des causeries-débats avec des tensions, mais mon objectif était d'éviter les tensions. Après les échanges, les parents ont promis d'envoyer leurs enfants et quand ils sont repartis, je suis passé de concession en concession. Il y a des familles qui ont dit catégoriquement non, non pas qu'ils ne connaissent pas l'importance ou la valeur de l'école, mais ils décident sans raison. Ils n'ont pas d'explication à fournir. L'opposition est catégorique.

Les gens cachent certaines raisons. Certains sont influencés par des marabouts. S'ils ont une certaine foi islamique, il est influencé par un marabout qui souvent leur dit que celui qui envoie son enfant à l'école, l'a envoyé en enfer, dans le feu. S'il donne cette raison, tu seras obligé de lui demander le nom du marabout qui a tenu de tels propos, et ça va devenir un autre problème. Dans la même zone, j'ai trouvé un maître coranique, seul avec son enfant. Il encadrait son enfant, je me suis assis avec lui, on a causé et je lui ai dit que moi, à mon enfance, j'ai fréquenté un foyer coranique quand j'avais 5, 6 ans. Mais à 7 ans, on m'a retiré de là-bas et je suis allé à l'école. J'avais une bonne mémoire. Et je lui ai dit que comme son enfant a une mémoire fortifiée, s'il est envoyé à l'école, il ne peut pas ne pas réussir. Et je lui ai dit que s'il veut la preuve, il n'a qu'à le laisser venir. Il a effectivement laissé venir l'enfant qui était le premier de la classe. Même de nos jours, si le parent d'élève me rencontre, il tient chaque fois à m'offrir quelque chose. Je lui ai fait comprendre que l'école coranique et l'école classique pouvaient se compléter. L'école coranique peut être un point de départ pour forger la mémoire de l'enfant. Le point fort de l'école coranique, c'est la mémorisation, alors que pour l'école classique, on a besoin que

l'enfant ait une certaine mémoire. Ce dernier a été convaincu et son enfant fréquente.

Je sais qu'il y a certains qui ont des gens qui ne veulent même pas qu'on discute des idées : on m'a dit comme ça et il n'y a rien à discuter. J'ai un ami qui prêche à la mosquée de vendredi et il avait dit une fois que celui qui prend la main de son enfant et qu'il l'amène à l'école, le conduit en enfer. Or, ce n'est pas dit de cette façon dans le Coran. Dans le Coran, c'est interdit de prendre son enfant et de le confier à une autre religion qui n'est pas la tienne. Il a déformé les prescriptions du Coran. On l'a combattu, on l'a convaincu et il a rectifié le vendredi suivant. On lui a demandé si on prie avec l'école. Le Coran, a-t-il interdit l'instruction ? Nous lui avons montré des passages où le Coran a prôné l'instruction. Pour l'Islam, là où se trouve l'instruction, il faut aller la chercher. Lui-même, il a donné des exemples sur des gens qui prient, qui connaissent le Coran et qui sont pires que certaines personnes qui ne pratiquent pas la religion musulmane.

Cette année, j'ai convoqué une réunion et j'ai évoqué le cas d'Amadou Hampâté BA. Quand j'ai causé avec eux, ils étaient tous contents en ce moment. Je leur ai dit que Amadou Hampâté BA a dit que lui, il est une bouteille remplie et qu'aucune connaissance ne peut encore s'ajouter. Mais, ça ne veut pas dire que quelque chose ne peut pas s'ajouter. En qualité, on peut colorier la bouteille. Et cette couleur-là, c'est le Blanc qui la détient. Et c'est pour ça, lui il a fini l'école coranique et il part auprès du Blanc pour chercher le coloriage, sans lequel, il n'est pas complètement plein. Même si la bouteille est pleine quantitativement, elle ne l'est pas qualitativement : en matière de beauté, elle n'est pas complète; donc, lui, il a besoin de cette beauté.

En fait, ceux qui empêchent leurs enfants d'aller à l'école, ce sont ceux qui n'ont pas fait l'école franco-arabe et ceux qui ont fait l'école franco-arabe ne s'entendent pas avec les marabouts classiques, parce que ces derniers sont limités. Pour eux, ceux qui ont fréquenté les medersa sont impolis : en fait, ils sont plus instruits que ces gens-là, ils disent la vérité, ils font tous les thèmes en arabe, ils lisent le Coran et le comprennent parfaitement.

## **ANNEXE 6 : Transcription des *focus group* réalisés dans 19 écoles primaires**

### ***Annexe 6.1- Ecoles de la Province de l'Oudalan***

#### ***6.1.1- Ecole de Assinga***

L'entretien avec les acteurs locaux du village de Assinga de la Province de l'Oudalan s'est déroulé de 14h30 à 16h dans la cour de ladite école, le mercredi 17 mars 2010. L'animateur qui servait d'intermédiaire et d'interprète, était le chargé de la gestion des ressources humaines de la Circonscription d'éducation de base de Gorom-Gorom 1 ; celui-ci parle la langue du milieu et a une proximité culturelle et linguistique avec la population. Nous avons joué le rôle de modérateur.

### **I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE**

- Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation de l'Oudalan
- Circonscription d'éducation de base de Gorom-Gorom 1
- Ecole de Assinga
- Type d'école : classique
- Nombre de latrines fonctionnelles : 1
- L'école, a-t-elle un point d'eau sur son domaine ? : oui
- L'école est située en zone rurale
- L'école, a-t-elle une cantine fonctionnelle ? : oui
- Si oui, indiquer le nombre total de rationnaires : 95

#### **- Effectif par niveau**

<b>Classe</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
CP1	37	38	<b>75</b>
CP2	-	-	-
CE1	6	6	<b>12</b>
CE2	2	1	<b>3</b>
CM1	3	2	<b>5</b>
CM2	-	-	-
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>47</b>	<b>95</b>

**- Moyens disponibles**

**- Nombre d'enseignants en classe par statut et par sexe :**

	homme	femme	total
Instituteur principal	-	-	-
instituteur certifié	1	0	1
instituteur adjoint certifié	2	0	2
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

- Nombre de salles de classe : 3 dont paillote : 0

- Type de salle de classe : simple (2) ; multigrade (1 CE)

- Mobiliers élèves (Nombre de places assises) : 105 ;

- Déficit en places assises : 0

- Moyens pédagogiques : Manuels élèves dans les disciplines fondamentales (lecture, calcul) : lecture : 17 ; calcul : 17 (CE et CM)

**- Personnes interviewées**

Personnes interviewées	Hommes	Femmes	Total
Pères d'élèves	3	0	3
Mères éducatrices	0	3	3
Président du comité villageois de développement	1	0	1
Conseillers municipaux	1	0	1
Autres membres de la société	3	0	3
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Niveau d'instruction**

Niveau d'instruction	Pères d'élèves	Mères éducatrices	Président comité villageois développement	Conseillers municipaux	Autres membres communauté	Total
Non alphabétisé	3	3	1	1	3	11
Alphabétisé	-	-	-	-	-	-
Primaire	-	-	-	-	-	-
Secondaire	-	-	-	-	-	-
Supérieur	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Activité principale**

Activité	Pères d'élèves	Mères éducatrices	Président comité villageois développement	Conseillers municipaux	Autres membres communauté	Total
Agriculteur/ Eleveur	3	3	1	1	3	11
Agriculteur	-	-	-	-	-	-
Eleveur	-	-	-	-	-	-
Artisan	-	-	-	-	-	-
Commerçant	-	-	-	-	-	-
Salarié	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

**Question n°1** - dans votre localité, les enfants sont-ils scolarisés à moins de 50% ? : Tous les enfants de Assinga ne sont pas scolarisés. Ils ne sont scolarisés qu'à une proportion de 20 % environ.

**Question n°2** - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?

Les enseignants étaient à l'origine un facteur de sous-scolarisation. De par le passé, les maîtres ont été défailants, absentéistes, de telle sorte que les parents avaient arrêté d'envoyer leurs enfants à l'école. Les parents reprochaient essentiellement aux enseignants les châtiments corporels infligés aux écoliers.

Le facteur essentiel était l'incompréhension entre les enseignants et la population : vente de l'eau du forage de l'école aux populations, abattage des animaux qui entraient dans le champ du directeur de l'école.

Nous nous préférons l'école classique qui dispense les enseignements en français, laquelle langue est une langue d'ouverture.

## **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°3** - Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?

Le meilleur dispositif serait d'aider les enseignants à garder les enfants à l'école, à leur donner le bon enseignement pour réussir dans la vie. Il s'agit de l'Association des Parents d'Elèves et de l'Association des Mères Educatrices qui accompagnent les enseignants dans la scolarisation des enfants. Ces associations suivent la fréquentation scolaire des enfants.

**Question n°4** - Quelles sont les stratégies développées dans votre localité pour promouvoir l'enseignement primaire?

La motivation réelle des parents pour l'école réside dans les cantines scolaires, la prise en charge de la cotisation des filles inscrites au CP1 (d'aucuns souhaitent qu'elle s'étende jusqu'au CM), les manuels gratuits, les fournitures scolaires, le point d'eau (qui aide l'école et le village, eu égard au fait que l'école est située dans une zone pastorale).

**Question n°5 - Quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves ?**

L'école, c'est la lumière. Il faut travailler à ce que le groupe actuel reste et travaille chaque année, à ce qu'il y ait plus d'enfants à l'école. Nous sortirons des concessions tous les enfants en âge d'être inscrits à l'école.

Nous femmes, nous prenons l'engagement de ne plus garder les filles à la maison pour les travaux domestiques. Nous allons nous mobiliser pour les libérer afin qu'elles soient scolarisées.

**Question n°6 - Avez-vous le sentiment que ces dispositifs sont efficaces ?**

Nous constatons malgré tout des enfants en âge d'aller à l'école qui sont tous les jours derrière les troupeaux et ça, c'est vraiment dommage.

**Question n°7 - Y a-t-il des freins à ce développement n'allant pas dans le sens souhaité ? (au niveau des familles, des acteurs locaux, des responsables locaux, de la politique éducative du gouvernement, ...)**

A l'heure actuelle, nous avons envie, l'amour de scolariser nos enfants. Les enfants les plus jeunes qui ne sont pas à l'heure actuelle à l'école, seront scolarisés car nous sommes mobilisés pour le faire. Sur cette aire géographique, aucun enfant ne restera sans être scolarisé.

**Question n°8 - Quels dispositifs, pouvez-vous mettre en place dans votre localité pour que tous les enfants aillent à l'école?**

Il s'agira de mobiliser toutes les forces vives du village à cet effet.

**Question n°9 - Quelles actions, pourriez-vous mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Tout ce qui est à notre pouvoir, nous le ferons. On est tous prêt pour accompagner l'école.

**Question n°10 - Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

Il faut une union autour de l'équipe enseignante afin de pérenniser l'action éducative entreprise.

### **6.1.2- Ecole de Gagara**

L'entretien avec les acteurs locaux du village de Gagara I de la Province de l'Oudalan s'est déroulé de 10h à 11h30 dans la cour de l'école centre A de Gorom-Gorom, le jeudi 18 mars 2010. L'animateur qui servait d'intermédiaire et d'interprète, était le chargé de la gestion des ressources humaines de la Circonscription d'éducation de base de Gorom-Gorom 1 ; celui-ci parle la langue du milieu et a une proximité culturelle et linguistique avec la population. Nous avons joué le rôle de modérateur.

#### **I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE**

- Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation de l'Oudalan
- Circonscription d'éducation de base de Gorom-Gorom 1
- Ecole de Gagara I
- Type d'école : classique
- Nombre de latrines fonctionnelles : 3
- L'école, a t-elle un point d'eau sur son domaine ? : oui
- L'école est située en zone rurale
- L'école, a-t-elle une cantine fonctionnelle ? : oui
- Si oui, indiquer le nombre total de rationnaires : 95

#### **- Effectif par niveau**

<b>Classe</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
CP1	22	32	<b>54</b>
CP2	-	-	-
CE1	6	8	<b>14</b>
CE2	5	5	<b>10</b>
CM1	6	2	<b>8</b>
CM2	4	5	<b>9</b>
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>52</b>	<b>95</b>

#### **- Moyens disponibles**

#### **- Nombre d'enseignants en classe par statut et par sexe :**

	<b>homme</b>	<b>femme</b>	<b>total</b>
Instituteur principal	-	-	-
instituteur certifié	1	0	<b>1</b>
instituteur adjoint certifié	0	2	<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

- Nombre de salles de classe : 3 dont paillote : 0
- Type de salle de classe : simple (1) ; multigrade (2 soit le CE et le CM)
- Mobiliers élèves (Nombre de places assises) : 87 ;
- Déficit en places assises : 8
- Moyens pédagogiques : Manuels élèves dans les disciplines fondamentales (lecture, calcul) : lecture : 95 ; calcul : 41 (CE et CM)

**- Personnes interviewées**

<b>Personnes interviewées</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Pères d'élèves	3	0	<b>3</b>
Mères éducatrices	0	3	<b>3</b>
Président du comité villageois de développement	1	0	<b>1</b>
Conseillers municipaux	1	0	<b>1</b>
Autres membres de la société	2	1	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>11</b>

**- Niveau d'instruction**

<b>Niveau d'instruction</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Non alphabétisé	3	3	1	1	3	<b>11</b>
Alphabétisé	-	-	-	-	-	-
Primaire	-	-	-	-	-	-
Secondaire	-	-	-	-	-	-
Supérieur	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Activité principale**

<b>Activité</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Agriculteur/ Eleveur	3	3	1	1	3	<b>11</b>
Agriculteur	-	-	-	-	-	-
Eleveur	-	-	-	-	-	-
Artisan	-	-	-	-	-	-
Commerçant	-	-	-	-	-	-
Salarié	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

**Question n°1** - dans votre localité, les enfants sont-ils scolarisés à moins de 50% ? : Les enfants de Gagara ne sont pas tous scolarisés: une partie est inscrite à l'école primaire tandis que l'autre partie se trouve dans les écoles coraniques. A titre d'illustration, lorsqu'un parent a trois enfants, il inscrit un ou deux à l'école primaire et le troisième est envoyé à l'école coranique. Il faut noter que chaque année, la scolarisation des enfants s'améliore. Toutefois, selon le directeur d'école, seuls 70% sont réellement scolarisés. Cette année par exemple, 56 enfants ont été inscrits à l'école mais sur les cinquante six (56), six (6) n'avaient pas l'âge d'être inscrits au CP1.

**Question n°2** - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?

Nous avons deux handicaps qui freinent la scolarisation des enfants : le manque de logeurs à Gorom-Gorom pour les enfants admis en sixième et le manque de moyens financiers. Nous avons essentiellement un manque de tuteurs pour nos enfants. Cette situation influe négativement sur la scolarisation des enfants : ceux-ci sont finalement découragés, eu égard au manque de logeurs et de moyens pour trouver des logements pour leurs enfants admis à l'enseignement secondaire. Par manque de ressources, certains enfants sont obligés de rester au village.

Avec la sensibilisation, il y a une certaine concurrence entre les parents à scolariser leurs enfants. Les parents ont compris que ceux qui n'ont pas fait l'école, sont en retard par rapport aux autres : tout le monde veut que son enfant réussisse et puisse s'occuper de leurs parents.

## **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°3** - Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?

L'APE et l'AME sont mises en place dans les structures scolaires et constituent les seuls dispositifs pour remédier à la sous-scolarisation.

**Question n°4** - Quelles sont les stratégies développées dans votre localité pour promouvoir l'enseignement primaire?

Ce sont les séances de sensibilisation, les cantines, la ration sèche à emporter (RAE).

Ces stratégies motivent les parents à scolariser leurs enfants car ce sont des mesures qui soulagent beaucoup.

Les enseignants contribuent grandement car de nombreuses fois, le directeur de l'école donne des cours même le dimanche, de sorte à ce que les enfants puissent réussir au CEP et au concours d'entrée en sixième.

**Question n°5 - Quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves ?**

-

**Question n°6 - Avez-vous le sentiment que ces dispositifs sont efficaces ?**

-

**Question n°7 - Y a-t-il des freins à ce développement n'allant pas dans le sens souhaité ? (au niveau des familles, des acteurs locaux, des responsables locaux, de la politique éducative du gouvernement, ...)**

-

**Question n°8 - Quels dispositifs, pouvez-vous mettre en place dans votre localité pour que tous les enfants aillent à l'école?**

Les déperditions n'ont pas d'intérêt pour le village. Elles constituent une grande perte pour le village.

**Question n°9 - Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

La poursuite des études secondaires est souvent freinée par manque de moyens. Nous souhaitons que l'Etat prenne en charge intégralement les enfants qui s'admettent au concours d'entrée en sixième. Il y a lieu de revenir à l'ancienne formule des internats pour vraiment soulager les enfants afin de leur permettre de poursuivre leurs études.

### **6.1.3- Ecole de Ménékou**

L'entretien avec les acteurs locaux du village de Ménékou de la Province de l'Oudalan s'est déroulé de 11h à 12h30 dans la salle de classe du cours moyen (CM) de l'école, le mercredi 17 mars 2010. L'animateur qui servait d'intermédiaire et d'interprète, était le chargé de la gestion des ressources humaines de la Circonscription d'éducation de base de Gorom-Gorom 1 ; celui-ci parle la langue du milieu et a une proximité culturelle et linguistique avec la population. Nous avons joué le rôle de modérateur.

#### **I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE**

- Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation de l'Oudalan
- Circonscription d'éducation de base de Gorom-Gorom 1
- Ecole de Ménékou
- Type d'école : classique
- Nombre de latrines fonctionnelles : 3
- L'école, a-t-elle un point d'eau sur son domaine ? : non
- L'école est située en zone rurale
- L'école, a-t-elle une cantine fonctionnelle ? : oui
- Si oui, indiquer le nombre total de rationnaires : 84

#### **- Effectif par niveau**

<b>Classe</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
CP1	26	18	<b>44</b>
CP2	-	-	-
CE1	10	0	<b>10</b>
CE2	6	6	<b>12</b>
CM1	1	6	<b>7</b>
CM2	6	5	<b>11</b>
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>35</b>	<b>84</b>

#### **- Moyens disponibles**

#### **- Nombre d'enseignants en classe par statut et par sexe :**

	<b>homme</b>	<b>femme</b>	<b>total</b>
Instituteur principal	-	-	-
instituteur certifié	1	0	1
instituteur adjoint certifié	2	0	2
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

- Nombre de salles de classe : 3 dont paillote : 0
- Type de salle de classe : simple
- Mobiliers élèves (Nombre de places assises) : 90 ;
- Déficit en places assises : -
- Moyens pédagogiques : Manuels élèves dans les disciplines fondamentales (lecture, calcul) : lecture : 150 ; calcul : 80 (CE et CM)

**- Personnes interviewées**

<b>Personnes interviewées</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Pères d'élèves	3	0	3
Mères éducatrices	0	3	3
Président du comité villageois de développement	1	0	1
Conseillers municipaux	1	0	1
Autres membres de la société	2	1	3
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>11</b>

**- Niveau d'instruction**

<b>Niveau d'instruction</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Non alphabétisé	3	3	1	1	3	11
Alphabétisé	-	-	-	-	-	-
Primaire	-	-	-	-	-	-
Secondaire	-	-	-	-	-	-
Supérieur	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Activité principale**

<b>Activité</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Agriculteur/ Eleveur	3	3	1	1	3	11
Agriculteur	-	-	-	-	-	-
Eleveur	-	-	-	-	-	-
Artisan	-	-	-	-	-	-
Commerçant	-	-	-	-	-	-
Salarié	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

**Question n°1** - dans votre localité, les enfants sont-ils scolarisés à moins de 50% ?

Les enfants de Ménégou sont scolarisés à une proportion de 40% environ.

**Question n°2** - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?

Selon les parents d'élèves, ils ne peuvent pas envoyer tous les enfants à l'école. Il faut qu'ils en gardent à la maison pour la garde des troupeaux.

Trois facteurs sont à prendre en compte pour expliquer la faiblesse de la scolarisation dans le village: une première proportion des enfants sont retenus à la maison pour les travaux domestiques, une deuxième proportion est envoyée à l'école coranique et la troisième proportion pour la garde des animaux.

Nous nous voulons que les enfants réussissent mais la situation est telle que nous n'avons pas le choix.

Lorsque nous n'avons pas les moyens de scolariser l'ensemble des enfants, nous inscrivons prioritairement les garçons : les filles sont plus bénéfiques pour les travaux domestiques ; les garçons sont moins rentables que les filles. Ils ne font que diminuer la ration familiale.

Des différentes formules éducatives, nous préférons les écoles classiques et les médersas (écoles franco-arabes). Pour que nous puissions laisser les filles venir à l'école, il conviendrait d'implanter des moulins pour faciliter le travail des femmes.

## **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°3** - Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?

On note essentiellement les APE et les AME.

**Question n°4** - Quelles sont les stratégies développées dans votre localité pour promouvoir l'enseignement primaire?

Les stratégies développées sont les vivres pour les cantines, fournis par le Programme Alimentaire Mondial (PAM), la sensibilisation, les dotations en manuels et fournitures scolaires de l'Etat et de certains partenaires (l'Amicale PIM et l'Union

Fraternelle des Croyants), même si les dotations arrivent souvent en retard. Pour la cantine, une contribution annuelle pour le fonctionnement de l'école d'un montant de 1 500 F CFA, est demandée annuellement à chaque élève.

Il faut sensibiliser les parents et les amener à payer les cotisations.

**Question n°5 - Quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves ?**

En plus de l'APE et de l'AME, il y a le CVD, les notables qui aident à une meilleure scolarisation des enfants. Ces derniers approchent les parents récalcitrants et essayent de les convaincre à scolariser leurs enfants.

**Question n°6 - Avez-vous le sentiment que ces dispositifs sont efficaces ?**

L'Etat déploie beaucoup d'efforts mais il reste beaucoup à faire.

**Question n°7 - Y a-t-il des freins à ce développement n'allant pas dans le sens souhaité ? (au niveau des familles, des acteurs locaux, des responsables locaux, de la politique éducative du gouvernement, ...)**

La ration alimentaire des enfants est insuffisante. Il manque des points d'eau dans les écoles. Les AME demandent à être formées.

Ensuite, il n'y a pas de lien entre la scolarisation et l'accès à un emploi rémunérateur. Si l'Etat joue pleinement son rôle, nous ferons en sorte que les enfants aillent à l'école.

Il est convenable également que les parents suivent la scolarisation des enfants : non seulement beaucoup s'absentent et ceux qui viennent, arrivent chaque fois en retard, soit une heure après le début des cours. Il faut veiller à la fréquentation scolaire régulière des enfants.

**Question n°8 - Quels dispositifs, pouvez-vous mettre en place dans votre localité pour que tous les enfants aillent à l'école?**

-

**Question n°9 - Quels autres dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Il faut une collaboration étroite entre les enseignants et les parents d'élèves pour un réel suivi de la fréquentation scolaire des enfants. Il faut réellement une synergie d'action entre les deux parties : que les enseignants aillent vers les parents et vice-versa.

**Question n°10 - Quelles actions, pourriez-vous mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Chaque parent peut suivre la fréquentation scolaire de son enfant.

**Question n°11 - Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

C'est par la sensibilisation et les rencontres que nous parviendrons à résoudre tout problème qui se posera au sein de notre école.

En ce qui concerne, nous les femmes, nous allons d'abord libérer les filles et leur donner les conseils nécessaires pour qu'elles puissent réussir leurs études secondaires.

#### **6.1.4- Ecole de Tandougou**

L'entretien avec les acteurs locaux du village de Tandougou de la Province de l'Oudalan s'est déroulé de 16h30 à 18h dans la salle de classe du cours élémentaire première année (CE1) de l'école, le mercredi 17 mars 2010. L'animateur qui servait d'intermédiaire et d'interprète, était le chargé de la gestion des ressources humaines de la Circonscription d'éducation de base de Gorom-Gorom 1 ; celui-ci parle la langue du milieu et a une proximité culturelle et linguistique avec la population. Nous avons joué le rôle de modérateur.

#### **I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE**

- Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation de l'Oudalan
- Circonscription d'éducation de base de Gorom-Gorom 1
- Ecole de Tandougou
- Type d'école : classique
- Nombre de latrines fonctionnelles : 0
- L'école, a t-elle un point d'eau sur son domaine ? : non
- L'école est située en zone rurale
- L'école, a-t-elle une cantine fonctionnelle ? : oui
- Si oui, indiquer le nombre total de rationnaires : 78

#### **- Effectif par niveau**

<b>Classe</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
CP1	30	16	<b>46 dont 14 absents</b>
CP2	-	-	-
CE1	23	9	<b>32 dont 14 absents</b>
CE2	-	-	-
CM1	-	-	-
CM2	-	-	-
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>25</b>	<b>78 dont 28 absents</b>

#### **- Moyens disponibles**

#### **- Nombre d'enseignants en classe par statut et par sexe :**

	<b>homme</b>	<b>femme</b>	<b>total</b>
Instituteur principal	-	-	-
instituteur certifié	-	-	-
instituteur adjoint certifié	2	0	2
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

- Nombre de salles de classe : 2 dont paillote : 2
- Type de salle de classe : simple
- Mobiliers élèves (Nombre de places assises) : 57 ;
- Déficit en places assises : 21
- Moyens pédagogiques : Manuels élèves dans les disciplines fondamentales (lecture, calcul) : lecture : 78 ; calcul : 32 (CE et CM)

**- Personnes interviewées**

<b>Personnes interviewées</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Pères d'élèves	3	0	<b>3</b>
Mères éducatrices	0	3	<b>3</b>
Président du comité villageois de développement	1	0	<b>1</b>
Conseillers municipaux	1	0	<b>1</b>
Autres membres de la société	2	1	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>11</b>

**- Niveau d'instruction**

<b>Niveau d'instruction</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Non alphabétisé	3	3	1	1	3	<b>11</b>
Alphabétisé	-	-	-	-	-	-
Primaire	-	-	-	-	-	-
Secondaire	-	-	-	-	-	-
Supérieur	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Activité principale**

<b>Activité</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Agriculteur/ Eleveur	3	3	1	1	3	<b>11</b>
Agriculteur	-	-	-	-	-	-
Eleveur	-	-	-	-	-	-
Artisan	-	-	-	-	-	-
Commerçant	-	-	-	-	-	-
Salarié	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

**Question n°1** - dans votre localité, les enfants sont-ils scolarisés à moins de 50% ?

Les enfants de la localité sont scolarisés à hauteur de 10 % environ.

**Question n°2** - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?

L'infrastructure scolaire elle-même fait défaut. Les deux salles de classe sont sous paillote. Nous oeuvrons à la construction de l'école. De plus, pour le moment, l'école ne dispose pas de point d'eau. Tout ceci constitue des freins à la scolarisation d'un bon nombre d'enfants.

Il faut également noter que les ménages sont pauvres et n'ont pas les ressources nécessaires en vue de la scolarisation des enfants.

## **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°3** - Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?

Nous n'avons que l'APE et l'AME pour le moment. Nous avons été accompagnés dans ce travail par le Président CVD et les responsables coutumiers.

**Question n°4** - Quelles sont les stratégies développées dans votre localité pour promouvoir l'enseignement primaire?

Nous disposons de la cantine qui permet de mobiliser les enfants.

**Question n°5** - Quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves ?

Il n'y a pas d'autres dispositifs qui soient mis en place.

**Question n°6** - Avez-vous le sentiment que ces dispositifs sont efficaces ?

Les dispositifs ne sont pas efficaces puisque nous ne disposons pas pour le moment d'une infrastructure scolaire proprement dite et d'un point d'eau.

**Question n°7** - Y a-t-il des freins à ce développement n'allant pas dans le sens souhaité ? (au niveau des familles, des acteurs locaux, des responsables locaux, de la politique éducative du gouvernement, ...)

Les mariages précoces et forcés sont légions dans la localité mais les filles qui sont à l'école devront achever leur scolarité. Si nous hommes, nous voulons mettre une fille à l'école, ils nous faut caresser convenablement nos femmes, afin qu'elles approuvent notre position.

De par le passé, aucune fille n'était inscrite à l'école, mais de plus en plus, nous avons des filles dans nos effectifs.

**Question n°8 - Quels autres dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Il faut travailler à construire l'école et réaliser un point d'eau qui permettra aux enfants d'avoir leur corps et leurs habits propres. Ce sont des dispositifs qui les convaincront à ne pas abandonner. De plus, nous veillerons au suivi de la fréquentation scolaire.

**Question n°9 - Quelles actions, pourriez-vous mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Le problème majeur, c'est surtout la construction de l'école et la réalisation du point d'eau. Dès que ces deux infrastructures seront obtenues, il n'y aura pas de raison que le village ne se mobilise pas pour la scolarisation des enfants : nous mobiliserons les enfants en leur faisant des promesses s'ils obtiennent de bons rendements scolaires.

**Question n°10 - Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

Arrivés au lycée, il faut payer des frais de scolarité. Nous allons accompagner nos enfants dans la mesure de nos possibilités.

Nous souhaitons également que l'Etat et ses partenaires nous accompagnent également dans la scolarisation de nos enfants au secondaire.

### **6.1.5- Ecole de Touro**

L'entretien avec les acteurs locaux du village de Touro de la Province de l'Oudalan s'est déroulé de 8h à 9h30 dans la cour de l'école, le jeudi 18 mars 2010. L'animateur qui servait d'intermédiaire et d'interprète, était le chargé de la gestion des ressources humaines de la Circonscription d'éducation de base de Gorom-Gorom 1 ; celui-ci parle la langue du milieu et a une proximité culturelle et linguistique avec la population. Nous avons joué le rôle de modérateur.

#### **I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE**

- Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation de l'Oudalan
- Circonscription d'éducation de base de Gorom-Gorom 1
- Ecole de Touro
- Type d'école : classique
- Nombre de latrines fonctionnelles : 3
- L'école, a t-elle un point d'eau sur son domaine ? : oui
- L'école est située en zone rurale
- L'école, a-t-elle une cantine fonctionnelle ? : oui
- Si oui, indiquer le nombre total de rationnaires : 67

#### **- Effectif par niveau**

<b>Classe</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
CP1	27	3	<b>30</b>
CP2	-	-	-
CE1	12	0	<b>12</b>
CE2	14	1	<b>15</b>
CM1	10	0	<b>10</b>
CM2	08	2	<b>10</b>
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>6</b>	<b>67</b>

#### **- Moyens disponibles**

#### **- Nombre d'enseignants en classe par statut et par sexe :**

	<b>homme</b>	<b>femme</b>	<b>total</b>
Instituteur principal	-	-	-
instituteur certifié	-	-	-
instituteur adjoint certifié	2	1	3
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

- Nombre de salles de classe : 3 dont paillote : 0
- Type de salle de classe : simple (1) ; multigrade (2 soit le CE et le CM)
- Mobiliers élèves (Nombre de places assises) : 105 ;
- Déficit en places assises : néant
- Moyens pédagogiques : Manuels élèves dans les disciplines fondamentales (lecture, calcul) : lecture : 52 ; calcul : 20 (CE et CM)

**- Personnes interviewées**

<b>Personnes interviewées</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Pères d'élèves	3	0	<b>3</b>
Mères éducatrices	0	3	<b>3</b>
Président du comité villageois de développement	1	0	<b>1</b>
Conseillers municipaux	1	0	<b>1</b>
Autres membres de la société	2	1	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>11</b>

**- Niveau d'instruction**

<b>Niveau d'instruction</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Non alphabétisé	3	3	1	1	3	<b>11</b>
Alphabétisé	-	-	-	-	-	-
Primaire	-	-	-	-	-	-
Secondaire	-	-	-	-	-	-
Supérieur	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Activité principale**

<b>Activité</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Agriculteur/ Eleveur	3	3	1	1	3	<b>11</b>
Agriculteur	-	-	-	-	-	-
Eleveur	-	-	-	-	-	-
Artisan	-	-	-	-	-	-
Commerçant	-	-	-	-	-	-
Salarié	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

**Question n°1** - dans votre localité, les enfants sont-ils scolarisés à moins de 50% ? : Ils ne sont pas tous scolarisés. Ils le sont seulement à 10%

**Question n°2** - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?

Ici, nous parents nous préférons maintenir nos enfants afin qu'ils s'occupent de nos animaux. L'élevage nous fait vivre. A partir de cette activité, nous pouvons obtenir du lait de vache et les bénéfices sont immédiats. Alors qu'au niveau de l'école, le bénéfice est incertain. De plus, dans la localité, sévit le phénomène des mariages forcés et précoces.

Il faut également tenir compte du passé colonial car pour certains parents, c'est toujours l'école du blanc, qui déracine les enfants : ceux-ci risquent fort d'abandonner leur culture d'origine au bénéfice de la culture occidentale.

D'autres part, il convient de relever les phénomènes de migration et de nomadisme qui sévit dans la localité.

## **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°3** - Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?

Nous avons l'APE et l'AME.

**Question n°4** - Quelles sont les stratégies développées dans votre localité pour promouvoir l'enseignement primaire?

Nous disposons de vivres pour le fonctionnement de la cantine. Nous avons l'eau, les manuels et fournitures, la formule des classes multigrades, le point d'eau et la ration à emporter pour les filles qui ont une régularité de 90% à l'école.

**Question n°5** - Quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves ?

Pour attirer les enfants à l'école, il faut un bon parrainage pour motiver les parents et les enfants. En somme, il faut encourager les élèves afin que l'école puisse attirer les enfants qui sont hors de l'école.

**Question n°6 - Avez-vous le sentiment que ces dispositifs sont efficaces ?**

Ces dispositifs sont plus ou moins efficaces mais ils ne sont pas à 100% car il reste beaucoup à faire dans cette localité.

En ce qui concerne la gratuité scolaire, nous recevons les manuels et les fournitures en retard et cela ne permet pas de débiter rapidement les cours.

Pour ce qui est de l'obligation scolaire, elle n'est pas effective. Il faut que l'Etat prenne les dispositions pour sanctionner les parents fautifs et ou récalcitrants.

Pour ce qui est des classes multigrades, le risque pour le maître serait de mettre l'accent sur un groupe pédagogique au détriment de l'autre groupe. Par ailleurs, les enseignants pour la plupart n'ont pas reçu de formation pour la tenue des classes multigrades, de sorte qu'ils ne font que tâtonner.

**Question n°7 - Quels autres dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Pour le maintien des enfants à l'école, il faut une forme de dictature : par exemple, convoquer les parents d'enfants ayant abandonné à la gendarmerie. Cela va dissuader les parents récalcitrants.

**Question n°8 - Quelles actions, pourriez-vous mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Tant qu'on ne fera pas prévaloir la force, les parents n'enverront pas leurs enfants à l'école. Au départ, les parents refusaient l'école. L'école leur a été imposée en 1982 par un Préfet surnommé « La Loi ». Malgré le refus des parents à l'époque, le Préfet a fait recruter cent un (101) élèves. De ces 101 élèves, seuls 7 ont pu passer le certificat d'études primaires. Après l'affectation du Préfet « La Loi », les effectifs scolaires ont fondu.

## **Annexe 6.2 - Ecoles de la Province du Séno**

### **6.2.1- Ecole de Baaga**

L'entretien avec les acteurs locaux du village de Baaga dans la Province du Séno s'est déroulé entre 9h30 et 11h dans la salle de classe du CP2, le samedi 13 mars 2010. L'animateur qui servait d'intermédiaire et d'interprète, est un agent de la Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Séno, parlant la langue du milieu et ayant une proximité culturelle et linguistique avec la population de la localité. Nous avons joué le rôle de modérateur.

### **I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE**

- Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Séno
- Circonscription d'éducation de base de Dori 2
- Ecole de Baaga
- Type d'école : classique
- Nombre de latrines fonctionnelles : néant
- L'école, a-t-elle un point d'eau sur son domaine ? : non
- L'école est située en zone rurale
- L'école, a-t-elle une cantine fonctionnelle ? : oui
- Si oui, indiquer le nombre total de rationnaires : 117

#### **- Effectif par niveau**

<b>Classe</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
CP1	19	17	<b>36</b>
CP2	15	18	<b>33</b>
CE1	27	21	<b>48</b>
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>56</b>	<b>117</b>

#### **- Moyens disponibles**

##### **- Nombre d'enseignants en classe par statut et par sexe :**

	<b>homme</b>	<b>femme</b>	<b>total</b>
Instituteur principal	-	-	-
instituteur certifié	1	1	2
instituteur adjoint certifié	0	1	1
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

- Nombre de salles de classe : 3 dont paillote : 2
- Type de salle de classe : simple:
- Mobiliers élèves (Nombre de places assises) : 102 ;
- Déficit en places assises : 15
- Moyens pédagogiques : Manuels élèves dans les disciplines fondamentales (lecture, calcul) : lecture : 117 ; calcul : 48 (CE1)

**- Personnes interviewées**

<b>Personnes interviewées</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Pères d'élèves	3	0	<b>3</b>
Mères éducatrices	0	3	<b>3</b>
Président du comité villageois de développement	1	0	<b>1</b>
Conseillers municipaux	1	0	<b>1</b>
Autres membres de la société	2	1	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>11</b>

**- Niveau d'instruction**

<b>Niveau D'instruction</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Non alphabétisé	2	3	1	1	3	<b>10</b>
Alphabétisé	1	0	0	0	0	<b>1</b>
Primaire	-	-	-	-	-	-
Secondaire	-	-	-	-	-	-
Supérieur	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Activité principale**

<b>Activité</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Agriculteur/ Eleveur	3	3	1	1	3	<b>11</b>
Agriculteur	-	-	-	-	-	-
Eleveur	-	-	-	-	-	-
Artisan	-	-	-	-	-	-
Commerçant	-	-	-	-	-	-
Salarié	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

**Question n°1** - dans votre localité, les enfants sont-ils scolarisés à moins de 50% ? : oui, à 35% environ.

**Question n°2** - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?

Selon certains parents d'élèves, ce faible niveau de scolarisation s'explique par l'ignorance, la pauvreté des populations; par contre, pour les membres de l'association des mères éducatrices, les mariages précoces et forcés des filles (parfois dès l'âge de 9 ans) constituent des facteurs expliquant cette faiblesse de la scolarisation.

Par ailleurs, des filles sont retenues dans les familles pour les travaux domestiques, notamment pour piler le mil.

Nous n'accordons pas un intérêt manifeste à la scolarisation parce que les bénéfices de l'école ne sont pas immédiats. C'est un investissement sur le long terme.

## **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°3** - Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?

Chaque parent d'élève assure le suivi de la fréquentation scolaire de ses enfants.

**Question n°4** - Quelles sont les stratégies développées dans votre localité pour promouvoir l'enseignement primaire?

Nous jouerons le rôle de sensibilisateur, d'informateur auprès de la population afin que tout le monde puisse inscrire ses enfants à l'école.

**Question n°5** - Quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves ?

Nous mettrons tout en œuvre en vue de l'inscription des enfants dans les structures scolaires.

Nous nous appuyons sur les structures associatives que sont les Associations des parents d'élèves et des mères éducatrices pour la mobilisation des différentes populations.

**Question n°6 - Avez-vous le sentiment que ces dispositifs sont efficaces ?**

Les dispositifs ne sont pas efficaces, car à tous les niveaux, on nous demande de l'argent pour prendre en charge les enfants et assurer un bon fonctionnement de l'école.

**Question n°7 - Y a-t-il des freins à ce développement n'allant pas dans le sens souhaité ? (au niveau des familles, des acteurs locaux, des responsables locaux, de la politique éducative du gouvernement, ...)**

Au sein des familles, nous pensons que les gens ne voient que leurs intérêts immédiats.

**Question n°8 - Quels dispositifs, pouvez-vous mettre en place dans votre localité pour que tous les enfants aillent à l'école?**

**Question n°9 - Quels autres dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Nous les mamans, nous prenons l'engagement de ne plus retenir nos filles pour piler le mil. Nous les laisserons aller à l'école.

**Question n°10 - Quelles actions, pourriez-vous mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Il serait intéressant de travailler à renforcer les capacités des structures associatives par des formations. Ces formations leur permettraient d'être plus opérationnelles.

**Question n°11 - Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

Nous souhaitons que l'Etat puisse appliquer effectivement la gratuité scolaire. Cela allègera le fardeau des frais de scolarité.

### **6.2.2- Ecole de Bambofa**

L'entretien avec les acteurs locaux du village de Bambofa de la Province du Séno s'est déroulé de 13h30 à 15h sous un arbre de l'école dudit village, le lundi 15 mars 2010. L'animateur qui servait d'intermédiaire et d'interprète, était le Directeur de l'école de Djigo de la Circonscription d'éducation de base de Dori 2 ; celui-ci parle la langue du milieu et a une proximité culturelle et linguistique avec la population. Nous avons joué le rôle de modérateur.

#### **I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE**

- Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Séno
- Circonscription d'éducation de base de Dori 2
- Ecole de Bambofa
- Type d'école : classique
- Nombre de latrines fonctionnelles : 4
- L'école, a-t-elle un point d'eau sur son domaine ? : non
- L'école est située en zone rurale
- L'école, a-t-elle une cantine fonctionnelle ? : non
- Si oui, indiquer le nombre total de rationnaires :

#### **- Effectif par niveau**

<b>Classe</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
CP1	20	35	<b>55</b>
CP2	38	30	<b>68</b>
CE1	20	20	<b>40</b>
CE2	14	13	<b>27</b>
CM1	20	10	<b>30</b>
CM2	23	7	<b>30</b>
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>115</b>	<b>250</b>

#### **- Moyens disponibles**

#### **- Nombre d'enseignants en classe par statut et par sexe :**

	<b>homme</b>	<b>femme</b>	<b>total</b>
Instituteur principal	-	-	-
instituteur certifié	4	1	5
instituteur adjoint certifié	1	0	1
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>6</b>

- Nombre de salles de classe : 6 dont paillote : 3

- Type de salle de classe : simple
- Mobiliers élèves (Nombre de places assises) : 163 ;
- Déficit en places assises : 87
- Moyens pédagogiques : Manuels élèves dans les disciplines fondamentales (lecture, calcul) : lecture : 180 ; calcul : 85 (CE et CM)

**- Personnes interviewées**

<b>Personnes interviewées</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Pères d'élèves	3	0	3
Mères éducatrices	0	3	3
Président du comité villageois de développement	1	0	1
Conseillers municipaux	1	0	1
Autres membres de la société	2	1	3
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>11</b>

**- Niveau d'instruction**

<b>Niveau d'instruction</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Non alphabétisé	3	3	1	1	3	11
Alphabétisé	-	-	-	-	-	-
Primaire	-	-	-	-	-	-
Secondaire	-	-	-	-	-	-
Supérieur	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Activité principale**

<b>Activité</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Agriculteur/ Eleveur	3	3	1	1	3	11
Agriculteur	-	-	-	-	-	-
Eleveur	-	-	-	-	-	-
Artisan	-	-	-	-	-	-
Commerçant	-	-	-	-	-	-
Salarié	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

**Question n°1** - Dans votre localité, les enfants sont-ils scolarisés à moins de 50% ?

Tous les enfants en âge d'aller à l'école ne sont pas scolarisés. La proportion des enfants scolarisés est de 30 à 40 %.

**Question n°2** - Selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?

La population est réticente à la scolarisation des enfants. A la rentrée des classes, les enseignants ont besoin des enfants pendant que les parents procèdent aux récoltes agricoles. Cet état de fait retarde l'exécution du programme scolaire.

De plus, la vie coûte chère, de sorte que les parents ne veulent pas inscrire leurs enfants, au regard des charges scolaires à supporter.

Dans la région, les gens sont beaucoup plus intéressés par l'école franco-arabe, l'école coranique que l'école classique. L'Etat ne peut pas construire des écoles franco-arabes parce qu'il poursuit la laïcité ; les structures publiques d'enseignement doivent être laïques si bien que l'Etat ne peut pas prôner la construction d'écoles franco-arabes. Il peut promouvoir un partenariat en vue d'accompagner le privé dans la construction de ce type d'infrastructures mais il ne peut pas se mettre au devant en vue de leur construction car cela ne fait pas partie de son rôle républicain. Les écoles classiques ne conviennent pas aux communautés. Il faut prendre en compte d'autres stratégies, d'autres alternatives. Si on ne prend pas en compte tout cela, nous parviendrons difficilement à la scolarisation universelle.

## **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°3** - Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?

Nous avons des structures associatives qui accompagnent l'Etat dans la scolarisation des enfants : APE, AME.

**Question n°4** - Quelles sont les stratégies développées dans votre localité pour promouvoir l'enseignement primaire?

Il faut sensibiliser mais avant de le faire, il faut commencer par les structures associatives (APE, AME). Le fait d'aller à l'école n'empêche pas les enfants

d'apprendre l'arabe. Il faut aussi que le gouvernement puisse leur venir en appui en sanctionnant les parents fautifs (répression par exemple). Il faut amener tout le monde à scolariser ses enfants.

**Question n°5 - Quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves ?**

Il faut normaliser l'école à six (6) classes, construire d'autres salles de classe en lieu et place des paillotes. S'il y a une école franco-arabe, cela pourrait contribuer à accroître le niveau de scolarisation de la localité.

**Question n°6 - Avez-vous le sentiment que ces dispositifs sont efficaces ?**

Il est difficile aux membres des structures associatives de faire un bon plaidoyer auprès de la population, eu égard au fait qu'ils sont analphabètes. Ils ne sont pas plus avancés que les autres membres de la société. Ils souhaitent être alphabétisés en langues nationales.

**Question n°7 - Quels autres dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Pour qu'on puisse retenir les enfants dans les structures scolaires, il faut effectuer des sensibilisations permanemment (toutes les deux semaines par exemple). Il faut que le gouvernement prescrive la rétention des enfants par un règlement pour éviter qu'on ne marie de façon précoce les filles, entraînant ainsi leur déscolarisation.

**Question n°8 - Quelles actions, pourriez-vous mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

C'est un partenariat difficile car la majorité de la population ne nous aime pas. Il faut en fait des actions dissuasives. Il faut recruter les enfants sous le contrôle d'un agent de la sécurité et procéder à un contrôle de la fréquentation scolaire toutes les semaines avec les forces de l'ordre. Il faut absolument la répression pour dissuader les parents fautifs.

**Question n°9 - Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

Les frais de scolarité limitent la poursuite des études secondaires des enfants. Aussi, souhaiterions-nous la mise en place d'internats pour les enfants dont les localités sont éloignées des établissements secondaires. Nous souhaitons que l'Etat puisse également appliquer la gratuité scolaire au niveau du secondaire.

### **6.2.3- Ecole de Djigo**

L'entretien avec les acteurs locaux du village de Djigo de la Province du Séno s'est déroulé de 16h à 17h30 dans la salle de classe du cours élémentaire première année (CE1) de l'école, le lundi 15 mars 2010. L'animateur qui servait d'intermédiaire et d'interprète, était le Directeur de ladite école, qui relève de la Circonscription d'éducation de base de Dori 2 ; celui-ci parle la langue du milieu et a une proximité culturelle et linguistique avec la population. Nous avons joué le rôle de modérateur.

#### **I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE**

- Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Séno
- Circonscription d'éducation de base de Dori 2
- Ecole de Djigo
- Type d'école : classique
- Nombre de latrines fonctionnelles : 0
- L'école, a t-elle un point d'eau sur son domaine ? : oui
- L'école est située en zone rurale
- L'école, a-t-elle une cantine fonctionnelle ? : oui
- Si oui, indiquer le nombre total de rationnaires : 80

#### **- Effectif par niveau**

<b>Classe</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
CP1	25	29	<b>54</b>
CP2	-	-	-
CE1	6	7	<b>13</b>
CE2	5	8	<b>13</b>
CM1	-	-	-
CM2	-	-	-
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>44</b>	<b>80</b>

#### **- Moyens disponibles**

#### **- Nombre d'enseignants en classe par statut et par sexe :**

	<b>homme</b>	<b>femme</b>	<b>total</b>
Instituteur principal	-	-	-
instituteur certifié	2	0	2
instituteur adjoint certifié	1	0	1
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

- Nombre de salles de classe : 3 dont paillote : 0
- Type de salle de classe : simple
- Mobiliers élèves (Nombre de places assises) : - ;
- Déficit en places assises : -
- Moyens pédagogiques : Manuels élèves dans les disciplines fondamentales (lecture, calcul) : lecture : 80 ; calcul : 26 (CE et CM)

**- Personnes interviewées**

<b>Personnes interviewées</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Pères d'élèves	3	0	<b>3</b>
Mères éducatrices	0	3	<b>3</b>
Président du comité villageois de développement	1	0	<b>1</b>
Conseillers municipaux	1	0	<b>1</b>
Autres membres de la société	2	1	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>11</b>

**- Niveau d'instruction**

<b>Niveau d'instruction</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Non alphabétisé	3	3	1	1	3	<b>11</b>
Alphabétisé	-	-	-	-	-	-
Primaire	-	-	-	-	-	-
Secondaire	-	-	-	-	-	-
Supérieur	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Activité principale**

<b>Activité</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Agriculteur/ Eleveur	3	3	1	1	3	<b>11</b>
Agriculteur	-	-	-	-	-	-
Eleveur	-	-	-	-	-	-
Artisan	-	-	-	-	-	-
Commerçant	-	-	-	-	-	-
Salarié	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

**Question n°1** - dans votre localité, les enfants sont-ils scolarisés tous scolarisés?

Les enfants de la localité sont scolarisés à une proportion de 40 % de la population scolarisable.

**Question n°2** - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?

Ce faible niveau de scolarisation s'explique par l'ignorance d'une part, par le rejet de l'école classique par une proportion importante de la population d'autre part. La population a un fort penchant pour les écoles franco-arabes. A défaut d'écoles franco-arabes, les enfants sont plutôt envoyés dans des foyers coraniques où ils lisent le coran. L'école actuelle ne répond pas à nos attentes.

Il existe également le phénomène des mariages précoces et forcés. Les filles sont parfois retirées de l'école dès l'âge de 10 ans pour être données en mariage. Ce phénomène en tout cas persiste.

## **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°3** - Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?

En ce qui concerne les dispositifs, il n'y a que les associations de parents d'élèves et de mères éducatrices qui sont mises en place dans toutes les écoles.

**Question n°4** - Quelles sont les stratégies développées dans votre localité pour promouvoir l'enseignement primaire?

Quant aux stratégies, on peut relever les sensibilisations qu'il convient de multiplier. Nous, nous souhaitons être scolarisés pour jouer pleinement notre fonction. Nous jouerons ainsi notre rôle de mobilisateur, de sensibilisateur, d'informateur auprès de la population afin que tout le monde puisse inscrire ses enfants à l'école. Si la sensibilisation est bien faite, il serait nécessaire de construire d'autres salles de classe pour absorber l'ensemble des enfants. Le seul bâtiment de trois classes serait insuffisant.

**Question n°5 - Quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves ?**

Pour attirer davantage d'enfants, il faut travailler à ce que les élèves réussissent leur cursus scolaire, que les sortants de l'école puissent obtenir des emplois rémunérateurs.

**Question n°6 - Avez-vous le sentiment que ces dispositifs sont efficaces ?**

On constate qu'il y a une évolution nette des effectifs scolarisés, mais les dispositifs ne sont pas totalement efficaces.

**Question n°7 - Y a-t-il des freins à ce développement n'allant pas dans le sens souhaité (au niveau des familles, des acteurs locaux, des responsables locaux, de la politique éducative du gouvernement, ...)?**

Il y a des freins au sein des familles puisque certaines filles sont retenues pour les travaux domestiques (travaux ménagers, pilage du mil, puisage de l'eau) et les garçons pour la garde des troupeaux.

**Question n°8 - Quels dispositifs, pouvez-vous mettre en place dans votre localité pour que tous les enfants aillent à l'école?**

Pour que tous les enfants aillent à l'école, il faut mener des sensibilisations en passant de concessions en concessions (porte à porte). C'est au prix de cette sensibilisation que l'on réussira à convaincre les parents d'élèves pour qu'ils inscrivent leurs enfants dans les structures scolaires. Les meilleurs dispositifs résident dans la concertation permanente des membres de l'association des parents d'élèves et de ceux de l'association des mères éducatrices.

**Question n°9 - Quels autres dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Pour maintenir les enfants, il appartient aux enseignants de faire d'abord leur travail. De plus, il est convenable que les parents suivent la fréquentation scolaire de leurs enfants et que les enseignants coopèrent avec les parents en leur signalant les éventuelles absences ou absentéismes des élèves.

**Question n°10 - Quelles actions, pourriez-vous mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Il convient de multiplier les rencontres entre les enseignants et les deux associations (association des parents d'élèves et association des mères éducatrices). Si les différents problèmes sont connus des structures associatives et des enseignants, il y a de fortes chances que des solutions appropriées soient trouvées.

**Question n°11 - Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

Nous, nous souhaitons la construction d'un collège au sein même du village. En plus, le développement de partenariats pour accompagner convenablement nos enfants à poursuivre leurs études secondaires, s'avère également nécessaire.

#### **6.2.4- Ecole de Katchirga**

L'entretien avec les acteurs locaux du village de Katchirga dans la Province du Séno s'est déroulé entre 11h30 et 13h dans la salle de classe du CP2, le samedi 13 mars 2010. L'animateur qui a servi d'intermédiaire et d'interprète, est un agent de la DPEBA du Séno, parlant la langue du milieu et ayant une proximité culturelle et linguistique avec la population de la localité. Nous avons joué le rôle de modérateur.

### **I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE**

- Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Séno
- Circonscription d'éducation de base de Dori 2
- Ecole de Katchirga
- Type d'école : classique
- Nombre de latrines fonctionnelles : 4
- L'école, a-t-elle un point d'eau sur son domaine ? : oui
- L'école est située en zone rurale
- L'école, a-t-elle une cantine fonctionnelle ? : oui
- Si oui, indiquer le nombre total de rationnaires : 96
- Effectif par niveau

<b>Classe</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
CP2	24	25	<b>49</b>
CE2	18	23	<b>41</b>
CM1	3	3	<b>6</b>
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>51</b>	<b>96</b>

#### **- Moyens disponibles**

- Nombre d'enseignants en classe par statut et par sexe :

	<b>homme</b>	<b>femme</b>	<b>total</b>
Instituteur principal	0	0	0
instituteur certifié	1	1	2
instituteur adjoint certifié	0	1	1
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

- Nombre de salles de classe : 3 dont paillote : 1
- Type de salle de classe : simple:

- Mobiliers élèves (Nombre de places assises) : 39 ;
- Déficit en places assises : 57
- Moyens pédagogiques : Manuels élèves dans les disciplines fondamentales (lecture, calcul) : lecture : 87 ; calcul : 56

#### - Personnes interviewées

Personnes interviewées	Hommes	Femmes	Total
Pères d'élèves	3	0	3
Mères éducatrices	0	3	3
Président du comité villageois de développement	1	0	1
Conseillers municipaux	1	0	1
Autres membres de la société	3	0	3
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

#### - Niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Pères d'élèves	Mères éducatrices	Président comité villageois développement	Conseillers municipaux	Autres membres communauté	Total
Non alphabétisé	3	3	1	1	0	8
Alphabétisé	0	0	0	0	3	3
Primaire	-	-	-	-	-	-
Secondaire	-	-	-	-	-	-
Supérieur	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

#### - Activité principale

Activité	Pères d'élèves	Mères éducatrices	Président comité villageois développement	Conseillers municipaux	Autres membres communauté	Total
Agriculteur/ Eleveur	3	3	1	1	3	11
Agriculteur	-	-	-	-	-	-
Eleveur	-	-	-	-	-	-
Artisan	-	-	-	-	-	-
Commerçant	-	-	-	-	-	-
Salarié	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION

### Question 1 : Dans votre localité, les enfants sont-ils tous scolarisés ?

Les enfants de notre localité ne sont pas tous scolarisés. Ceux qui sont scolarisés ne représentent qu'environ 50% de la population scolarisable.

**Question 2 : Selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?**

Ce niveau de scolarisation s'explique par l'ignorance et la méconnaissance des populations. De plus, le coût élevé de la scolarisation a empêché certains parents d'inscrire leurs enfants à l'école. Beaucoup de contributions sont demandées aux parents. Par ailleurs, les filles sont maintenues à la maison pour les travaux domestiques, les travaux ménagers et cet état de fait freine la scolarisation des enfants. En outre, les mariages forcés et précoces constituent un handicap à la scolarisation des filles. Il y a aussi que les parents ont une préférence pour la scolarisation du garçon qui perpétue la famille. Quant à la fille, elle est considérée comme étrangère car tôt ou tard, elle va quitter la famille (pour eux, la scolarisation de la fille est un investissement à perte).

**III- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question 3 : Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?**

Pour remédier à cette situation, certains dispositifs sont mis en place à savoir le bureau de l'association des parents d'élèves et celui de l'association des mères éducatrices.

**Question 4 : Quelles sont les stratégies développées dans votre localité pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Ce sont essentiellement la sensibilisation et l'information en vue de la scolarisation des enfants.

**Question 5 : Y a-t-il des freins à ce développement n'allant pas dans le sens souhaité ? (au niveau des familles, des acteurs locaux, des responsables locaux, de la politique éducative du gouvernement, ...)**

Au niveau des familles, il y a de véritables freins puisque les enfants sont retenus pour conduire les troupeaux au pâturage. Les filles le sont pour le pilage du mil et le puisage de l'eau.

**Question 6 : Quels dispositifs, pouvez-vous mettre en place dans votre localité pour que tous les enfants aillent à l'école?**

Il faut sensibiliser la population sur le bien fondé de l'école ; de plus il est important que la localité bénéficie de forages. Si les mères sont soulagées, il est évident

qu'elles ne seront plus obstacles à la scolarisation de leurs filles. Il faut également penser à l'alimentation des enfants scolarisés. En outre, il faut mettre en place un dispositif de recrutement des enfants en pratiquant le porte à porte.

**Question 7 : Quels autres dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Il faut que les associations de parents d'élèves et de mères éducatrices persévèrent dans le suivi de la fréquentation scolaire des enfants, notamment des filles. En plus de ces deux associations, il est convenable que d'autres structures puissent leur venir en appui. Il serait intéressant que les femmes prennent une part active dans la vie de ces structures.

**Question 8 : Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

La plus grosse difficulté réside effectivement dans la poursuite des études secondaires des enfants. C'est au prix d'une solidarité agissante que l'on pourrait aider les enfants à poursuivre leur cursus scolaire.

**Intervention du Directeur de l'école de Katchirga**

Moi j'ai fait 2 recrutements, le premier recrutement remontait à 72 élèves. Cette promotion est au CE2 avec 41 élèves. Je croise des enfants issus de ce recrutement au village. On n'a pas une réponse au maintien des élèves ; mais par rapport à la scolarisation des élèves, nous avons trouvé ensemble des stratégies. Nous sommes partis par des enquêtes dans les concessions. Nous avons mobilisé les jeunes qui ont pris des fiches avec moi, sont rentrés dans les concessions. Dans chaque concession où on trouvait un enfant scolarisable, on donnait la fiche à son papa quitte à ce qu'il vienne à l'école me remettre cette fiche là. Ça veut dire que chez lui, il a un enfant que l'on peut inscrire. En ce moment, moi j'inscris l'enfant. On a constitué 4 groupes qui sont rentrés dans le village et on a pu recruter 70 ; aujourd'hui, quand on rentre dans le village, par exemple cette année, les maîtresses qui étaient là, n'ont pas pu recruter. Elles ont manifesté le besoin de recrutement d'élèves mais les parents n'ont pas répondu favorablement à leurs besoins ; alors

que dans le village, on peut trouver plus de 100 enfants scolarisables. Il y a un problème : il y a un manque de volonté à leur niveau, à tous les niveaux même. Je me rappelle, si je prends, ne serait-ce que ceux qui sont arrivés au CM2, tous ceux qui ont obtenu le certificat d'études primaires, il a fallu que j'intervienne chaque fois pour ramener les enfants au Lycée.

### **6.2.5- Ecole de Touka-Korno**

L'entretien avec les acteurs locaux du village de Touka-Korno de la Province du Séno s'est déroulé entre 10h et 11h30 dans la cour de l'école dudit village, le lundi 15 mars 2010. L'animateur qui servait d'intermédiaire et d'interprète, était le Directeur de l'école de Djigo de la Circonscription d'éducation de base de Dori 2 ; celui-ci parle la langue du milieu et a une proximité culturelle et linguistique avec la population. Nous avons joué le rôle de modérateur.

#### **I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE**

- Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Séno
- Circonscription d'éducation de base de Dori 2
- Ecole de Touka Korno
- Type d'école : classique
- Nombre de latrines fonctionnelles : 3
- L'école, a t-elle un point d'eau sur son domaine ? : oui
- L'école est située en zone rurale
- L'école, a-t-elle une cantine fonctionnelle ? : oui
- Si oui, indiquer le nombre total de rationnaires : 89

#### **- Effectif par niveau**

<b>Classe</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
CP1	22	18	<b>40</b>
CP2	-	-	-
CE1	12	10	<b>22</b>
CE2	7	5	<b>12</b>
CM1	4	2	<b>6</b>
CM2	1	8	<b>9</b>
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>43</b>	<b>89</b>

#### **- Moyens disponibles**

#### **- Nombre d'enseignants en classe par statut et par sexe :**

	<b>homme</b>	<b>femme</b>	<b>total</b>
Instituteur principal	-	-	-
instituteur certifié	2	0	2
instituteur adjoint certifié	0	1	1
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

- Nombre de salles de classe : 3 dont paillote : 0
- Type de salle de classe : simple (1) ; multigrade (2)
- Mobiliers élèves (Nombre de places assises) : 60 ;
- Déficit en places assises : 29
- Moyens pédagogiques : Manuels élèves dans les disciplines fondamentales (lecture, calcul) : lecture : 80 ; calcul : 49 (CE et CM)

**- Personnes interviewées**

<b>Personnes interviewées</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Pères d'élèves	3	0	<b>3</b>
Mères éducatrices	0	3	<b>3</b>
Président du comité villageois de développement	1	0	<b>1</b>
Conseillers municipaux	1	0	<b>1</b>
Autres membres de la société	2	1	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>11</b>

**- Niveau d'instruction**

<b>Niveau d'instruction</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Non alphabétisé	3	3	1	1	3	<b>11</b>
Alphabétisé	-	-	-	-	-	-
Primaire	-	-	-	-	-	-
Secondaire	-	-	-	-	-	-
Supérieur	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Activité principale**

<b>Activité</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Agriculteur/ Eleveur	3	3	1	1	3	<b>11</b>
Agriculteur	-	-	-	-	-	-
Eleveur	-	-	-	-	-	-
Artisan	-	-	-	-	-	-
Commerçant	-	-	-	-	-	-
Salarié	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

**Question n°1** - dans votre localité, les enfants sont-ils scolarisés à moins de 50% ? : Les enfants scolarisés de la localité sont estimés à une proportion de 15% de la population scolarisable.

**Question n°2** - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?

Selon certains parents d'élèves, ce niveau de scolarisation s'explique par l'ignorance, le mode de vie nomade des habitants, le refus de l'école, les travaux domestiques qui sont confiés aux enfants, les mariages précoces et forcés. Il faut noter que l'école ne répond pas à nos attentes.

Les ménages ont des stratégies de scolarisation de leurs enfants : tous les enfants ne sont pas scolarisés, ils gardent certains pour les aider dans les travaux domestiques et la garde des troupeaux.

## **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°3** - Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?

Les hommes devraient sensibiliser leurs femmes afin qu'elles se rendent compte des bienfaits de la scolarisation. Les dispositifs mis en place sont les bureaux APE et AME qui vont aider à la sensibilisation, à la mobilisation de la population dans sa globalité. Il faut par ailleurs noter que ces structures associatives méconnaissent en fait leur rôle.

**Question n°4** - Quelles sont les stratégies développées dans votre localité pour promouvoir l'enseignement primaire?

Il faut accepter inscrire tous les enfants quel que soit leur sexe et veiller à ce que tous les enfants aient une bonne fréquentation scolaire. Les enfants devraient être régulièrement suivis par leurs parents.

**Question n°5** - Quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves ?

Il faut généraliser les campagnes de sensibilisation en commençant d'abord par les structures associatives que sont les APE et les AME.

**Question n°6 - Avez-vous le sentiment que ces dispositifs sont efficaces ?**

Nous constatons qu'il y a un changement car dans chaque famille on a au moins un enfant sachant lire. Il faut former les membres des APE et des AME afin qu'ils connaissent leurs missions et l'assumer pleinement.

**Question n°7 - Y a-t-il des freins à ce développement n'allant pas dans le sens souhaité ? (au niveau des familles, des acteurs locaux, des responsables locaux, de la politique éducative du gouvernement, ...)**

Au sein des familles, la population ne perçoit que ses intérêts immédiats.

**Question n°8 - Quels dispositifs, pouvez-vous mettre en place dans votre localité pour que tous les enfants aillent à l'école?**

Tous les enfants iront à l'école au prix d'une forte sensibilisation. Il faut procéder à l'inscription des enfants en procédant par le porte à porte.

**Question n°9 - Quels autres dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Lorsque les filles atteignent l'âge de 13 ans, elles sont systématiquement données en mariage pour éviter les grossesses hors mariage. De plus, les garçons à cet âge préfèrent mener des activités génératrices de revenus. En fait, il faut même sévir sur les parents récalcitrants qui refusent de scolariser leurs enfants. Il faudrait sanctionner les parents fautifs. La loi d'orientation de l'éducation n'a pas prévu de sanctions mais il faudrait en prévoir.

**Question n°10 - Quelles actions, pourriez-vous mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Il faut s'entendre avec les enseignants, leur demander de faire leur travail et d'être assidus. Aussi, jouerons-nous également notre rôle de mobilisateurs communautaires pour que la scolarisation des enfants puisse s'améliorer.

**Question n°11 - Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

Lorsque l'enfant est admis en sixième, il se trouve généralement qu'ils leur manquent des tuteurs. Ce serait intéressant que l'Etat puisse revenir au système d'internat pour permettre à bon nombre d'enfants de poursuivre leurs études. Mais en vérité, si les parents sont engagés, ils développeront des initiatives pour que leurs enfants puissent poursuivre leurs études secondaires et supérieures.

Les peulhs préfèrent l'enseignement du Coran à l'école. Pour eux, celui qui ne connaît pas le Coran, ira en enfer après sa mort.

## **Annexe 6.3- Ecoles de la Province du Soum**

### **6.3.1- Ecole de Koubel-Alpha**

L'entretien avec les acteurs locaux du village de Koubel-Alpha de la Province du Soum s'est déroulé de 10h30 à 12h dans la classe du cours moyen deuxième année de ladite école, le lundi 26 avril 2010. L'animateur qui servait d'intermédiaire et d'interprète, était le chargé de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle de la Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Soum ; celui-ci parle la langue du milieu et a une proximité culturelle et linguistique avec la population. Nous avons joué le rôle de modérateur.

### **I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE**

- Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Soum
- Circonscription d'éducation de base de Djibo
- Ecole de Koubel-Alpha
- Type d'école : classique
- Nombre de latrines fonctionnelles : 4
- L'école, a-t-elle un point d'eau sur son domaine ? : non
- L'école est située en zone rurale
- L'école, a-t-elle une cantine fonctionnelle ? : oui
- Si oui, indiquer le nombre total de rationnaires : 69

#### **- Effectif par niveau**

<b>Classe</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
CP1			
CP2	16	15	<b>31</b>
CE1			
CE2	14	15	<b>29</b>
CM1			
CM2	7	2	<b>9</b>
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>32</b>	<b>69</b>

**- Moyens disponibles**

**- Nombre d'enseignants en classe par statut et par sexe :**

	homme	femme	total
Instituteur principal	-	-	-
instituteur certifié	1	0	1
instituteur adjoint certifié	2	0	2
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

- Nombre de salles de classe : 3 dont paillote : 0

- Type de salle de classe : simple

- Mobiliers élèves (Nombre de places assises) : 69 ;

- Déficit en places assises : 0

- Moyens pédagogiques : Manuels élèves dans les disciplines fondamentales (lecture, calcul) : lecture : 69 ; calcul : 38 (CE et CM)

**- Personnes interviewées**

<b>Personnes interviewées</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Pères d'élèves	3	0	3
Mères éducatrices	0	3	3
Président du comité villageois de développement	1	0	1
Conseillers municipaux	1	0	1
Autres membres de la société	3	0	3
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Niveau d'instruction**

<b>Niveau D'instruction</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Non alphabétisé	3	3	1	1	3	11
Alphabétisé	-	-	-	-	-	-
Primaire	-	-	-	-	-	-
Secondaire	-	-	-	-	-	-
Supérieur	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## - Activité principale

Activité	Pères d'élèves	Mères éducatrices	Président comité villageois développement	Conseillers municipaux	Autres membres communauté	Total
Agriculteur/ Eleveur	3	3	1	1	3	11
Agriculteur	-	-	-	-	-	-
Eleveur	-	-	-	-	-	-
Artisan	-	-	-	-	-	-
Commerçant	-	-	-	-	-	-
Salarié	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

**Question n°1** - dans votre localité, les enfants sont-ils scolarisés à moins de 50% ? : Oui, ils le sont à 20 % environ.

**Question n°2** - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?

Le premier problème est que beaucoup de parents n'ont pas compris le bien fondé, l'importance de l'école, si bien qu'ils n'envoient pas leurs enfants à l'école. D'autres aussi manquent de moyens financiers pour faire face aux charges scolaires, notamment en ce qui concerne les études secondaires. A cause de cela, beaucoup refusent d'inscrire leurs enfants.

***Qu'est-ce que les autres pensent de l'école ?***

Certains pensent que l'école est un faux truc, c'est pour les insensés. Il vaut mieux aller à l'école coranique que d'aller à l'école classique. Pour certains parents, inscrire son enfant à l'école, c'est le conduire en enfer.

Pour d'autres, lorsqu'on met son enfant à l'école et que par la suite, il est exclu, non seulement il n'a pas réussi à l'école, mais les apprentissages au niveau du village sont également ratés (il ne sait rien faire) et par finir, il devient voleur.

***Les mariages précoces et/ou forcés, n'ont-ils pas une influence sur la scolarisation des enfants, et qu'est-ce qui vous amène à marier précocement vos enfants, notamment les filles ?***

Celle qui a l'âge de se marier, sera mariée. L'âge de mariage va de 13 à 17 ans environ. Certaines filles sont enlevées de l'école pour être données en mariage.

Les mariages précoces se justifient par la crainte que la fille ne tombe en grossesse avant le mariage, car la religion interdit la naissance d'enfants hors mariage.

Un autre facteur est la crainte de ne pas pouvoir supporter les charges scolaires que la scolarisation des enfants va entraîner. Cela explique également le refus de scolarisation de certains parents.

### **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

#### **Question n°3 - Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?**

Nous avons mis en place une association des parents d'élèves (APE) et une association des mères éducatrices (AME). En plus de cela, il y a une collaboration entre les enseignants et les parents d'élèves dans le cadre de la sensibilisation. .  
Le CVD et le conseiller participent à beaucoup d'actions en faveur de l'école.

#### **Question n°4 - Quelles sont les stratégies développées dans votre localité pour promouvoir l'enseignement primaire?**

En plus des vivres que l'école reçoit pour le fonctionnement de la cantine, les parents apportent également une contribution en vivres (c'est une cantine classique et une autre endogène). L'école entretenait également un champ qui leur apportait également des vivres.

#### **Question n°5 - Quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves ?**

Il faut une synergie d'action entre les parents d'élèves et les enseignants de l'école. S'il y a un tel cadre de concertation, ça pourra aller car entre les acteurs, il n'y a pas de la compréhension.

#### **Question n°6 - Avez-vous le sentiment que ces dispositifs sont efficaces ?**

La tendance pour les parents est d'envoyer leurs enfants à l'école coranique. En plus, il n'y a pas de la compréhension entre les acteurs.

**Question n°7 - Quels dispositifs, pouvez-vous mettre en place dans votre localité pour que tous les enfants aillent à l'école?**

Il faut qu'il y ait une concertation permanente entre les enseignants et les parents pour que les enfants puissent venir à l'école. Il serait également bon de convoquer de temps en temps des assemblées générales auxquelles les leaders du village vont participer. Il est souhaitable que cette assemblée générale soit appuyée par des gens qui viennent de l'extérieur, pour sensibiliser, de sorte à ce que la population comprenne l'importance de la scolarisation des enfants. Si c'est un groupe restreint au village, ça ne sera pas porteur.

Il est bon de sensibiliser la population bien avant le recrutement. Ainsi, on pourrait avoir beaucoup d'enfants à inscrire à l'école. Lors du premier recrutement, il y a eu une forte sensibilisation émanant de la mairie et de la DPEBA et on a eu près de cent (100) enfants.

**Question n°8 - Quels autres dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Pour le maintien des enfants, il faut que les différents bureaux (APE et AME) jouent leur rôle. Il est convenable qu'ils suivent la fréquentation scolaire des enfants en collaborant avec les enseignants, en prenant attache avec les parents des enfants absents.

**Question n° n°9 - Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

Il faut une concertation entre les parents des enfants qui sont au secondaire. Ainsi, ils pourraient envisager louer des maisons pour leurs enfants et étudier les voies et moyens pour que les enfants puissent manger et étudier dans de bonnes conditions.

### **6.3.2- Ecole du Secteur 6**

L'entretien avec les acteurs locaux du secteur 6 de la Commune de Djibo de la Province du Soum s'est déroulé de 16h à 17h10 dans la cour de ladite école, le lundi 26 avril 2010. L'animateur qui servait d'intermédiaire et d'interprète, était le chargé de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle de la Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Soum ; celui-ci parle la langue du milieu et a une proximité culturelle et linguistique avec la population. Nous avons joué le rôle de modérateur.

#### **I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE**

- Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Soum
- Circonscription d'éducation de base de Djibo
- Ecole du Secteur 6
- Type d'école : classique
- Nombre de latrines fonctionnelles : 1 avec 4 trous
- L'école, a t-elle un point d'eau sur son domaine ? : non
- L'école est située en zone rurale
- L'école, a-t-elle une cantine fonctionnelle ? : oui
- Si oui, indiquer le nombre total de rationnaires : 184

#### **- Effectif par niveau**

<b>Classe</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
CP1	31	48	<b>79</b>
CP2			
CP1-CP2			
CE1			
CE2			
CE1-CE2	22	30	<b>52</b>
CM1			
CM2			
CM1-CM2	26	27	<b>53</b>
<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>105</b>	<b>184</b>

**- Moyens disponibles**

**- Nombre d'enseignants en classe par statut et par sexe :**

	homme	femme	total
Instituteur principal	-	-	-
instituteur certifié	1	2	3
instituteur adjoint certifié	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

- Nombre de salles de classe : 3 dont paillote : 0

- Type de salle de classe : simple et multigrade

- Mobiliers élèves (Nombre de places assises) : 150 ;

- Déficit en places assises : 34

- Moyens pédagogiques : Manuels élèves dans les disciplines fondamentales (lecture, calcul) : lecture : 184; calcul : 105 (CE et CM)

**- Personnes interviewées**

<b>Personnes interviewées</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Pères d'élèves	3	0	3
Mères éducatrices	0	3	3
Président du comité villageois de développement	1	0	1
Conseillers municipaux	1	0	1
Autres membres de la société	3	0	3
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Niveau d'instruction**

<b>Niveau D'instruction</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Non alphabétisé	3	3	1	1	3	11
Alphabétisé	-	-	-	-	-	-
Primaire	-	-	-	-	-	-
Secondaire	-	-	-	-	-	-
Supérieur	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## - Activité principale

Activité	Pères d'élèves	Mères éducatrices	Président comité villageois développement	Conseillers municipaux	Autres membres communauté	Total
Agriculteur/ Eleveur	3	3	1	1	3	11
Agriculteur	-	-	-	-	-	-
Eleveur	-	-	-	-	-	-
Artisan	-	-	-	-	-	-
Commerçant	-	-	-	-	-	-
Salarié	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

**Question n°1** - dans votre localité, les enfants sont-ils scolarisés à moins de 50% ? : Les enfants d'ici sont scolarisés à une proportion de 30 % environ.

**Question n°2** - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?

Nous pensons que c'est la méconnaissance du bien fondé, de l'importance de l'école, qui est la première cause de sous-scolarisation des enfants. Jusqu'à présent, il y a des gens qui refusent d'envoyer leurs enfants à l'école.

En plus de cette méconnaissance, certains parents d'élèves pensent que garder les troupeaux, apprendre à cultiver, rester à la maison pour les travaux domestiques, c'est mieux que d'aller à l'école.

La scolarisation des filles est freinée en raison des mariages précoces et/ou forcés. Les filles sont mariées à 14, 15 ans. On les marie précocement parce que les parents craignent qu'elles ne tombent en grossesse.

## **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°3** - Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?

Les femmes ont mis en place une association des mères éducatrices. Il y a également une association des parents d'élèves. Mais les deux associations évoluent séparément : les femmes d'un côté et les parents d'élèves de l'autre. Les

structures ne se concertent pas si bien qu'il n'y a pas de synergie d'actions entre elles.

**Question n°4 - Quelles sont les stratégies développées dans votre localité pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Il y avait également un cadre de sensibilisation qui était instituée par l'Association Nodde Nooto.

**Question n°5 - Quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves ?**

En ce qui nous concerne, nous n'avons pas de difficultés particulières pour que les enfants viennent à l'école. Cependant, dans d'autres quartiers, c'est plus compliqué. Les enfants ont des manuels et des fournitures scolaires gratuitement, ils bénéficient de la cantine scolaire et les meilleurs élèves sont souvent primés.

**Question n°6 - Quels dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Il est souhaitable de sanctionner les parents d'élèves qui retiennent leurs enfants à la maison. Il faut que les autorités s'impliquent souvent en interpellant les parents fautifs. Ça contribue à dissuader.

Pour nous, la faute incombe aux parents et ceux-ci doivent être sanctionnés en cas de manquement.

Si on institue des rencontres périodiques, cela va amener les parents d'élèves absents à s'amender. Mais en vérité, les structures associatives ne maîtrisent pas leurs missions et ont besoin d'être informées sur le rôle qu'elles doivent jouer.

**Question n°7 - Quelles actions, pourriez-vous mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Nous n'avons jamais collaboré avec une structure donnée en dehors de la femme de A2N qui est venue nous sensibiliser sur l'importance de la scolarisation.

### **6.3.3- Ecole du Secteur 9**

L'entretien avec les acteurs locaux du secteur 9 de la Commune de Djibo de la Province du Soum s'est déroulé de 9h à 10h15 dans la cour de ladite école, le mardi 27 avril 2010. L'animateur qui servait d'intermédiaire et d'interprète, était le chargé de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle de la Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Soum ; celui-ci parle la langue du milieu et a une proximité culturelle et linguistique avec la population. Nous avons joué le rôle de modérateur.

#### **I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE**

- Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Soum
- Circonscription d'éducation de base de Djibo
- Ecole du Secteur 9
- Type d'école : classique
- Nombre de latrines fonctionnelles : 1 avec 6 trous
- L'école, a t-elle un point d'eau sur son domaine ? : non
- L'école est située en zone rurale
- L'école, a-t-elle une cantine fonctionnelle ? : oui
- Si oui, indiquer le nombre total de rationnaires : 125
- **Effectif par niveau**

<b>Classe</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
CP1	31	41	<b>62</b>
CP2			
CP1-CP2			
CE1	17	13	<b>30</b>
CE2			
CE1-CE2			
CM1	10	13	<b>23</b>
CM2			
CM1-CM2			
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>67</b>	<b>125</b>

**- Moyens disponibles**

**- Nombre d'enseignants en classe par statut et par sexe :**

	homme	femme	total
Instituteur principal	-	-	-
instituteur certifié	1	0	1
instituteur adjoint certifié	1	1	2
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

- Nombre de salles de classe : 3 dont paillote : 0

- Type de salle de classe : simple

- Mobiliers élèves (Nombre de places assises) : 120 ;

- Déficit en places assises : 5

- Moyens pédagogiques : Manuels élèves dans les disciplines fondamentales (lecture, calcul) : lecture : 125; calcul : 53 (CE et CM)

**- Personnes interviewées**

Personnes interviewées	Hommes	Femmes	Total
Pères d'élèves	3	0	3
Mères éducatrices	0	3	3
Président du comité villageois de développement	1	0	1
Conseillers municipaux	1	0	1
Autres membres de la société	3	0	3
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Niveau d'instruction**

Niveau D'instruction	Pères d'élèves	Mères éducatrices	Président comité villageois développement	Conseillers municipaux	Autres membres communauté	Total
Non alphabétisé	3	3	1	1	3	11
Alphabétisé	-	-	-	-	-	-
Primaire	-	-	-	-	-	-
Secondaire	-	-	-	-	-	-
Supérieur	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## - Activité principale

Activité	Pères d'élèves	Mères éducatrices	Président comité villageois de développement	Conseillers municipaux	Autres membres communauté	Total
Agriculteur/ Eleveur	3	3	1	1	3	11
Agriculteur	-	-	-	-	-	-
Eleveur	-	-	-	-	-	-
Artisan	-	-	-	-	-	-
Commerçant	-	-	-	-	-	-
Salarié	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

**Question n°1** - dans votre localité, les enfants sont-ils scolarisés à moins de 50% ? : Les enfants de cette localité sont scolarisés à une proportion de 60 % environ. Il y a eu une nette amélioration car il y a dix ans, c'était catastrophique.

**Question n°2** - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?

Ce niveau de scolarisation tient à plusieurs facteurs.

D'abord, il y a les occupations domestiques qui retiennent une bonne partie des enfants. Celui qui a un enfant n'ose pas l'inscrire car il n'y aura personne pour garder les troupeaux, pour conduire les animaux aux pâturages. Si on a deux, on va inscrire un et laisser l'autre.

Ensuite, nous avons les mariages précoces et/ou forcés, les longues distances qui séparent l'école du domicile des enfants.

S'agissant des filles, lorsqu'il y a un recrutement, elles sont recrutées mais lorsqu'elles atteignent l'âge du mariage (13 ans), elles sont retirées de l'école pour être données en mariage. Les filles sont mariées précocement car les gens ne comprennent pas le bien fondé de l'école d'une part, et d'autre part parce que c'est la culture. Selon notre culture, on doit marier très tôt les filles par crainte des grossesses hors mariage. On risque même de l'exclure, de la bannir de la famille.

### **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

#### **Question n°3 - Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?**

Il y a l'association des parents d'élèves et l'association des mères éducatrices qui sont mises en place. Il y a une convention que nous avons arrêtée au niveau de la localité : lorsqu'un parent a un seul enfant, on ne l'oblige pas à l'envoyer à l'école, mais lorsque le parent a deux enfants, il doit absolument inscrire un des deux à l'école. Si le parent refuse, nous allons négocier avec lui et s'il refuse de nouveau, nous prenons des sanctions.

#### ***Si vous, en tant que structures accompagnant à la scolarisation des enfants, ça paraît paradoxal ?***

C'est une réalité mais à l'heure actuelle, les récoltes ne sont pas bonnes. Nous ne vivons que de l'élevage et nous ne pouvons pas vraiment abandonner l'élevage au profit de l'école. Si nous abandonnons l'élevage, nous n'allons pas survivre. Au début, on inscrivait tous les enfants ; mais à la rentrée, les enfants ne peuvent pas venir. Ils gardent toujours les troupeaux qu'ils empêchent de dévaster les champs. Une fois que les troupeaux vont être dans les champs, ça va être dramatique. Non seulement, nous ne gagnons pas beaucoup, et le peu qu'on a, a été dévasté. Il y a un retard et il y a des conflits entre les enseignants et les parents d'élèves. Mais, ceux ayant un seul enfant et leur champ, ne laisseront pas l'unique enfant venir à l'école. En tout cas pour le moment, c'est difficile pour nous.

Ce que nous devons faire, c'est d'inscrire un enfant et de laisser l'autre, lorsque nous en avons deux.

#### ***Comment peut-on faire en sorte pour que vos troupeaux puissent avoir de l'eau et vos enfants inscrits dans les structures scolaires ?***

C'est une grande question qui demande beaucoup de réflexions. C'est difficile d'envisager une réponse dans l'immédiat.

Dans la réflexion, il ne faut pas voir vos pratiques habituelles ; il faut voir au-delà de ces pratiques quotidiennes.

Ce que nous voulons là, c'est difficile par rapport à l'Etat qui a son programme. Généralement, la difficulté c'est que le programme d'enseignement coïncide avec les

travaux champêtres, et c'est ça qui fait que c'est difficile. Nous, nous ne pouvons pas dire à l'école de ne pas ouvrir ses classes, et nous ne pouvons pas non plus laisser tous les enfants aller à l'école.

Nous invitons l'Etat à revoir les programmes d'enseignement comme Boly Mamadou le proposait avec l'école du berger. Lui, il a tenu compte de l'activité du berger pour créer l'école du berger.

***En ce moment, les enseignements vont commencer à quelle heure le matin et le soir ?***

Concrètement ici, nous commençons à la mi-novembre. En fait, le premier trimestre ne dure qu'un mois et demi. Par rapport à la fin de l'année, entre temps, il faut faire les compositions ; sincèrement, nous ne sommes pas honnêtes avec l'Etat car j'ai déjà commencé les compositions. Mais si j'attends en juillet, la plupart des enfants seraient partis. Par exemple, dès le 1<sup>er</sup> mai, s'il y a une goutte d'eau qui tombe, les enfants vont partir. Cela veut dire que normalement, l'année scolaire devrait se situer entre novembre et mai (soit 6 mois de cours). La crainte est que les programmes ne soient pas achevés ; en plus, le temps d'apprentissage serait considérablement réduit. D'autres solutions consisteraient à travailler à sédentariser les populations mais les sédentariser, supposerait qu'il y ait de l'eau en permanence. Et avoir de l'eau en permanence suppose qu'on ait des forages ou des puits, ou encore des barrages. C'est ça l'idéal mais c'est onéreux et cela ne peut se faire que par étape. S'agissant de l'école du berger, jusque là, c'est une formule d'éducation non formelle. L'approche n'est pas encore formalisée. Elle convient aux enfants d'un certain âge qui sont non scolarisés ou déscolarisés. La formule ne s'applique pas pour le moment aux tout-petits, et c'est en cela que c'est difficile. Le troisième élément pourrait être l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet pilote d'écoles nomades, avec des enseignants volontaires et apprécier les résultats. On peut également développer la culture fourragère car les gens cultivent pour eux, en oubliant les animaux, alors que ce sont les animaux qui constituent leur richesse.

***En quoi, cela peut rendre disponible l'enfant ?***

Pour les cultures fourragères, si les animaux ont des aliments, les troupeaux peuvent manger sur place et l'enfant sera libéré pour la classe. En fait le problème ne sera pas totalement résolu mais il sera minimisé.

Le gros du problème, c'est l'avant et l'après hivernage. Maintenant, pour ce qui est des premières pluies, en fait, le problème est le même dans tous les milieux. Dès que la pluie tombe, les parents ont besoin de leurs enfants. Il faudrait de mon point de vue sensibiliser les parents pour qu'ils fassent abstraction sur eux-mêmes pour deux semaines ou un mois tout au plus. Si on est convaincu, on prendra les dispositions qui s'imposent à cet effet.

Même pour les filles qui sont retenues pour les travaux domestiques, si on a des moulins un peu partout, ça permet de les libérer pour l'école.

Le gros du problème, c'est cette question de mariage précoce parce que la région est fortement islamisée et les gens craignent les grossesses hors mariage, le déshonneur et c'est difficile à pénétrer.

**Question n°4 - Quels dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Nous ne nous sommes pas préoccupés du problème de maintien des élèves les premières années. Ce n'était pas notre problème mais ces dernières années, nous sommes au sérieux. Tout enfant inscrit sera dorénavant suivi jusqu'à la fin du cycle primaire. Si un parent ose enlever un enfant, nous allons le combattre, même s'il faut aller jusqu'aux autorités.

Cependant, si un parent veut enlever sa fille pour un mariage, il est tenu d'aviser d'abord le directeur de l'école, et celui-ci ne peut pas refuser.

### **6.3.4- Ecole de Sô**

L'entretien avec les acteurs locaux de l'école de Sô s'est déroulé de 11h à 12h10 dans la classe de CM1-CM2 de ladite école, le mardi 27 avril 2010. L'animateur qui servait d'intermédiaire et d'interprète, était le chargé de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle de la Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Soum ; celui-ci parle la langue du milieu et a une proximité culturelle et linguistique avec la population. Nous avons joué le rôle de modérateur.

#### **I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE**

- Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Soum
- Circonscription d'éducation de base de Djibo
- Ecole de Sô
- Type d'école : classique
- Nombre de latrines fonctionnelles : 4
- L'école, a-t-elle un point d'eau sur son domaine ? : non
- L'école est située en zone rurale
- L'école, a-t-elle une cantine fonctionnelle ? : oui
- Si oui, indiquer le nombre total de rationnaires : 146

#### **- Effectif par niveau**

<b>Classe</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
CP1	39	40	<b>79</b>
CP2			
CP1-CP2			
CE1			
CE2			
CE1-CE2	22	19	<b>41</b>
CM1			
CM2			
CM1-CM2	18	8	<b>26</b>
<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>67</b>	<b>146</b>

**- Moyens disponibles**

**- Nombre d'enseignants en classe par statut et par sexe :**

	homme	femme	total
Instituteur principal	-	-	-
instituteur certifié	1	0	1
instituteur adjoint certifié	1	1	2
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

- Nombre de salles de classe : 3 dont paillote : 0

- Type de salle de classe : simple et multigrade

- Mobiliers élèves (Nombre de places assises) : 120 ;

- Déficit en places assises : 26

- Moyens pédagogiques : Manuels élèves dans les disciplines fondamentales (lecture, calcul) : lecture : 146; calcul : 67 (CE et CM)

**- Personnes interviewées**

<b>Personnes interviewées</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Pères d'élèves	3	0	3
Mères éducatrices	0	3	3
Président du comité villageois de développement	1	0	1
Conseillers municipaux	1	0	1
Autres membres de la société	3	0	3
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Niveau d'instruction**

<b>Niveau D'instruction</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Non alphabétisé	3	3	1	1	3	11
Alphabétisé	-	-	-	-	-	-
Primaire	-	-	-	-	-	-
Secondaire	-	-	-	-	-	-
Supérieur	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## - Activité principale

Activité	Pères d'élèves	Mères éducatrices	Président comité villageois développement	Conseillers municipaux	Autres membres communauté	Total
Agriculteur/ Eleveur	3	3	1	1	3	11
Agriculteur	-	-	-	-	-	-
Eleveur	-	-	-	-	-	-
Artisan	-	-	-	-	-	-
Commerçant	-	-	-	-	-	-
Salarié	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION**

### **Question n°1 - dans votre localité, les enfants sont-ils scolarisés à moins de 50% ?**

Ici, les enfants sont scolarisés à une proportion de 40 % environ.

### **Question n°2 - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?**

Au début, la population n'était pas convaincue de l'utilité de l'école. Mais ces dernières années, nous commençons à nous convaincre de son utilité. C'est la méconnaissance du bien fondé, de l'importance de l'école qui est la cause principale de sous-scolarisation.

La prise en charge scolaire empêchait certains parents démunis d'inscrire leurs enfants. Mais ces dernières années, avec les fournitures et les manuels dotés gratuitement, beaucoup se sont décidés à inscrire leurs enfants.

En outre, certains pensent que l'école dépravait les enfants et les empêcherait de pratiquer leur religion.

Au début, les gens commençaient à inscrire leurs enfants à l'école. Mais dès le début de l'hivernage, beaucoup quittaient avec leurs enfants sans prévenir qui que ce soit, même le directeur de l'école. Lorsque l'enfant passe une saison en dehors des structures scolaires, même s'il revient, il ne peut plus continuer.

De même, la présence des sites aurifères dans la région est un facteur de sous-scolarisation : les familles s'y rendent avec leur progéniture qui est obligée d'abandonner l'école.

Les phénomènes des travaux domestiques, de mariages forcée et/ou précoces ont également cours dans notre localité. Maintenant, lorsque nous voulons retirer une fille pour la donner en mariage, le directeur de l'école est prévenu. De par le passé, il n'était même pas prévenu ; on le mettait dans le fait accompli.

Nous marions de manière précoce nos filles parce que c'est une pratique que nous avons trouvée à notre naissance que nous perpétons. Cette pratique est liée à la religion qui interdit d'avoir des enfants hors mariage. Et comme les filles sont très vulnérables, nous préférons les marier de façon précoce.

Maintenant, même si la fille est mariée, nous la laissons poursuivre ses études.

### **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

#### **Question n°3 - Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?**

Deux structures ont été mises en place, à savoir l'association des parents d'élèves et l'association des mères éducatrices. Ici, les deux structures se concertent périodiquement pour un meilleur fonctionnement de l'école.

#### **Question n°4 - Quelles sont les stratégies développées dans votre localité pour promouvoir l'enseignement primaire ?**

Nous nous cotisons pour assurer le bon fonctionnement de l'école et nous entretenons un champ scolaire pour assurer le fonctionnement de la cantine scolaire en cas de rupture de dotations de vivres de la part du programme alimentaire mondiale.

#### ***Comment les familles se comportent en matière de scolarisation des enfants ? Sont-ils tous inscrits au public, ou bien ils sont répartis entre l'école classique et l'école coranique ?***

Avant par exemple, si un parent avait 4 enfants, il pouvait inscrire 3 et laisser un ; d'autres peuvent également les inscrire tous. Il n'y a rien d'arrêté. Mais actuellement, beaucoup ont compris qu'il faut inscrire tous les enfants.

#### **Question n°5 - Quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves ?**

Nous voulons d'une école franco-arabe. Mais nous voulons que l'école classique intègre l'enseignement du Coran. Si tel est le cas, tous les enfants seront scolarisés.

### ***Faites-vous de la culture fourragère pour les animaux ?***

Nous n'en faisons pas. Comme il y a la brousse, nous ne faisons que conduire nos animaux de pâturage en pâturage. De plus en plus, l'herbe ne pousse pas comme on le veut. Il y a aussi que le bétail fait notre vie. Il convient alors de cultiver pour soi, mais également pour les animaux. En cultivant pour les animaux, on pourrait freiner la retenue des enfants à la maison pour la conduite des troupeaux aux pâturages.

### **Question n°6 - Quelles dispositions, mettre en place pour que tous les enfants aillent à l'école ?**

Nous même, nous allons mettre en application la loi relative à l'obligation scolaire dans la localité. Nous allons sensibiliser toute la population et nous pensons qu'il n'y aura pas de réticence.

### **Question n°7 - Quels dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Pour ça, il faut une forte sensibilisation pour convaincre ceux qui se déplacent à ne pas quitter avec leurs enfants. Il est souhaitable que les nomades confient leurs enfants lorsqu'ils se déplacent.

Lorsqu'un parent retient son enfant, les structures associatives le convoquent afin que son enfant reprenne le chemin de l'école.

Les élèves sont retenus en début d'année scolaire dans les champs ou pour garder les troupeaux afin de les empêcher de dévaster les champs. Au moment des récoltes, on a vraiment besoin d'aide pour garder les troupeaux, les amener aux pâturages et aider à récolter les champs. Surtout au moment des récoltes, la production est visible. On ne peut la laisser pour l'école. Cela occasionne des retards qui ont un impact négatif sur les rendements scolaires des enfants.

### **Question n°8 - Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

Comme nous sommes à côté de Djibo, chacun mettra tout en œuvre pour que son enfant puisse poursuivre sans grandes difficultés ses études.

## **Annexe 6.4- Ecoles de la Province du Yagha**

### **6.4.1- Ecole de Gongongou**

L'entretien avec les acteurs locaux du village de Gongongou de la Province du Yagha s'est déroulé de 12h à 13h30 dans la classe du cours élémentaire deuxième année de ladite école, le dimanche 21 mars 2010. L'animateur qui servait d'intermédiaire et d'interprète, était le gestionnaire de la Circonscription d'éducation de base de Sebba ; celui-ci parle la langue du milieu et a une proximité culturelle et linguistique avec la population. Nous avons joué le rôle de modérateur.

#### **I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE**

- Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Yagha
- Circonscription d'éducation de base de Sebba
- Ecole de Gongongou
- Type d'école : classique
- Nombre de latrines fonctionnelles : 4
- L'école, a t-elle un point d'eau sur son domaine ? : non
- L'école est située en zone rurale
- L'école, a-t-elle une cantine fonctionnelle ? : oui
- Si oui, indiquer le nombre total de rationnaires : 66

#### **- Effectif par niveau**

<b>Classe</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
CP1	13	15	<b>28</b>
CP2	-	-	-
CE1	6	5	<b>11</b>
CE2	7	4	<b>11</b>
CM1	6	2	<b>8</b>
CM2	7	1	<b>8</b>
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>27</b>	<b>66</b>

**- Moyens disponibles**

**- Nombre d'enseignants en classe par statut et par sexe :**

	homme	femme	total
Instituteur principal	-	-	-
instituteur certifié	-	-	-
instituteur adjoint certifié	2	1	3
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

- Nombre de salles de classe : 3 dont paillote : 0

- Type de salle de classe : simple (1) ; multigrade (2 CE et CM)

- Mobiliers élèves (Nombre de places assises) : 72 ;

- Déficit en places assises : 0

- Moyens pédagogiques : Manuels élèves dans les disciplines fondamentales (lecture, calcul) : lecture : 38 ; calcul : 38 (CE et CM)

**- Personnes interviewées**

<b>Personnes interviewées</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Pères d'élèves	3	0	3
Mères éducatrices	0	3	3
Président du comité villageois de développement	1	0	1
Conseillers municipaux	1	0	1
Autres membres de la société	3	0	3
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Niveau d'instruction**

<b>Niveau d'instruction</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Non alphabétisé	3	3	1	1	3	11
Alphabétisé	-	-	-	-	-	-
Primaire	-	-	-	-	-	-
Secondaire	-	-	-	-	-	-
Supérieur	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## - Activité principale

Activité	Pères d'élèves	Mères éducatrices	Président comité villageois développement	Conseillers municipaux	Autres membres communauté	Total
Agriculteur/ Eleveur	3	3	1	1	3	11
Agriculteur	-	-	-	-	-	-
Eleveur	-	-	-	-	-	-
Artisan	-	-	-	-	-	-
Commerçant	-	-	-	-	-	-
Salarié	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION, SELON VOUS**

**Question n°1** - Dans votre localité, les enfants sont-ils scolarisés à moins de 50% ? Ici, les enfants sont scolarisés à une proportion de 10 % environ.

**Question n°2** - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?

Il y a plusieurs raisons.

D'abord, il n'y avait pas d'école dans ce village.

En plus de cela, le village est constitué d'au moins 5 quartiers. Les quartiers reculés scolarisent en moyenne seulement 2 élèves par an.

De même, les mêmes enfants qui devraient être à l'école, sont les mêmes qui doivent travailler à la maison : ils sont bergers, ils doivent aller au champ, les filles sont celles-là qui doivent rester à côté de leur mère pour les aider dans les travaux domestiques.

## **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°3** - Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?

Comme dans toutes les écoles, dans cette école, il est mis en place une association des parents d'élèves (APE) et une association des mères éducatrices (AME). Le CVD intervient également dans la sensibilisation en vue du recrutement des enfants.

**Question n°4 - Quelles sont les stratégies développées dans votre localité pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Il y a d'abord la sensibilisation de la population en vue du recrutement des enfants et l'information.

***La ration alimentaire à emporter (RAE).***

Ce sont les élèves filles du cours moyen dont la régularité est de 90% au moins, qui bénéficient de la RAE. Celles-ci bénéficient de céréales à raison de 10 kg de mil par mois.

**Question n°5 - Quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves ?**

Il n'y a pas de dispositif particulier pour attirer davantage d'élèves en dehors de la RAE dont les filles de CM bénéficient.

**Question n°6 - Quels dispositifs, pouvez-vous mettre en place dans votre localité pour que tous les enfants aillent à l'école?**

Il est souhaitable que la ration alimentaire à emporter soit élargie également aux garçons, voire dans toutes les classes. Si ce dispositif est mis en place et appliqué, nous aurons plus d'élèves dans nos structures scolaires.

Il est également souhaitable qu'il y ait des parrainages pour aider les élèves de milieu modeste. Cette formule pourrait inciter plusieurs parents à inscrire leurs enfants.

Pour les femmes, il serait bon qu'elles soient soulagées par la mise en place de points d'eau (retenues d'eau ou forages positifs). De même, l'installation de moulins à grains pourrait les aider à moudre le mil.

**Question n°7 - Quels autres dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Il faut amener les parents à suivre la fréquentation scolaire des enfants. Pour remédier à cela, il faut une école pour chaque quartier. Les quartiers sont à une distance de 2 à 3 km de l'école. L'organisation d'une journée locale centrée sur l'école serait une meilleure chose. Elle contribuera à sensibiliser les acteurs sur les problèmes de scolarisation des enfants.

Il est bon d'instaurer une communication entre les parents et les enseignants ; elle contribuera à réduire considérablement les absences des élèves et partant les abandons. S'il y a un tel dialogue, les élèves ne pourront pas abandonner.

**Question n°8 - Quelles actions, pourriez-vous mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Il faut instaurer la concertation entre les différents acteurs de l'éducation dans la localité. Il faut travailler la main dans la main. On peut s'appuyer sur des personnes influentes pour dissuader les parents qui retiennent leurs enfants. De plus, en cas de grosses difficultés, il faut associer les supérieurs hiérarchiques (conseiller pédagogique, inspecteur).

L'école évolue au rythme des technologies de l'information et de la communication. Celui qui refuse d'aller à l'école, regrettera amèrement.

**Question n°9 - Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

C'est une question de suivi des enfants par les parents.

#### **6.4.2- Ecole de Guendé**

Le *focus group* à l'école de Guendé s'est déroulé dans la classe du cours élémentaire de ladite école, le samedi 20 mars 2010 entre 9h30 et 10h30. L'animateur qui servait d'intermédiaire et d'interprète, était le gestionnaire de la Circonscription d'éducation de base de Sebba ; celui-ci parle la langue du milieu et a une proximité culturelle et linguistique avec la population. Nous avons joué le rôle de modérateur.

#### **I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE**

- Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Yagha
- Circonscription d'éducation de base de Sebba
- Ecole de Guendé
- Type d'école : classique
- Nombre de latrines fonctionnelles : 0
- L'école, a t-elle un point d'eau sur son domaine ? : non
- L'école est située en zone rurale
- L'école, a-t-elle une cantine fonctionnelle ? : oui
- Si oui, indiquer le nombre total de rationnaires : 65

#### **- Effectif par niveau**

<b>Classe</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
CP1	21	14	<b>35</b>
CP2	-	-	-
CE1	6	9	<b>15</b>
CE2	-	-	-
CM1	6	2	<b>8</b>
CM2	5	2	<b>7</b>
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>27</b>	<b>65</b>

#### **- Moyens disponibles**

#### **- Nombre d'enseignants en classe par statut et par sexe :**

	<b>homme</b>	<b>femme</b>	<b>total</b>
Instituteur principal	0	0	<b>0</b>
instituteur certifié	0	0	<b>0</b>
instituteur adjoint certifié	3	0	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

- Nombre de salles de classe : 3 dont paillote : 3
- Type de salle de classe : simple (2) ; multigrade (1):
- Mobiliers élèves (Nombre de places assises) : 45 ;
- Déficit en places assises : 20
- Moyens pédagogiques : Manuels élèves dans les disciplines fondamentales (lecture, calcul) : **lecture** : 62 ; **calcul** : 38

**- Personnes interviewées**

<b>Personnes interviewées</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Pères d'élèves	3	0	<b>3</b>
Mères éducatrices	0	3	<b>3</b>
Président du comité villageois de développement	1	0	<b>1</b>
Conseillers municipaux	1	0	<b>1</b>
Autres membres de la société	3	0	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Niveau d'instruction**

<b>Niveau d'instruction</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Non alphabétisé	3	3	1	1	3	<b>11</b>
Alphabétisé	-	-	-	-	-	-
Primaire	-	-	-	-	-	-
Secondaire	-	-	-	-	-	-
Supérieur	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Activité principale**

<b>Activité</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Agriculteur/ Eleveur	3	3	1	1	3	<b>11</b>
Agriculteur	-	-	-	-	-	-
Eleveur	-	-	-	-	-	-
Artisan	-	-	-	-	-	-
Commerçant	-	-	-	-	-	-
Salarié	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION, SELON VOUS**

**Question n°1 - dans la localité où vous enseignez, les enfants sont-ils tous scolarisés ?**

Les enfants sont scolarisés à une proportion de 50 % environ.

**Question n°2 - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?**

Ce faible niveau s'explique par plusieurs facteurs :

- Les parents optent de scolariser une partie de leurs enfants : si on a par exemple 2 enfants, on scolarise 1 et le deuxième reste à la maison pour garder les troupeaux et aider les parents dans les travaux champêtres ;
- Les filles sont également retenues pour aller chercher l'eau ou piler le mil pour le repas. C'est la même situation au niveau des garçons.

## **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°3 - quels sont les dispositifs mis en place dans votre école pour remédier à cette sous-scolarisation ?**

De par le passé, les populations étaient sous informées sur l'importance, sur le bien fondé de l'école. Aujourd'hui, beaucoup ont tendance à oublier que les enfants doivent conduire les troupeaux aux pâturages. Les habitants sont décidés à scolariser leurs enfants.

L'école dispose d'une association de parents d'élèves et d'une association de mères éducatrices, qui sont toutes fonctionnelles.

**Question n°4 - quelles sont les stratégies développées dans votre école pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Le bureau se mobilise chaque année pour le recrutement des élèves.

La cantine scolaire, la dotation gratuite en fournitures et en manuels sont également des stratégies éducatives développées dans la localité.

**Question n°5 - quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves ?**

Afin d'attirer davantage d'élèves, nous avons besoin d'une école entièrement construite et d'un point d'eau pour améliorer la situation des enfants. Il va falloir que les 2 structures associatives se concertent permanemment et étudient les mesures à envisager pour une meilleure scolarisation des enfants.

Nous souhaitons qu'on instaure l'uniforme scolaire qui peut être une source d'incitation des enfants à venir à l'école.

**Question n°6 - quels dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Les parents qui ont fait abandonner leurs enfants, n'ont absolument rien compris. Les solutions devraient venir des autorités parce que les parents ne voient que leurs intérêts immédiats.

Pour les solutions en vue du maintien des enfants à l'école, elles viennent de l'école : que les enseignants travaillent à ce que les enfants aient de meilleurs rendements scolaires. Une autre solution consisterait pour l'APE et l'AME à travailler en partenariat avec les enseignants, de sorte à identifier les absences et à interpeller les parents des enfants absentéistes.

**Question n°7 - quelles actions, pourriez-vous mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Avec ces échanges, nous essaierons d'entreprendre des actions de partenariat allant dans le sens de la promotion de l'enseignement primaire.

**Question n°8 - quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures ?**

Une fois que les enfants obtiendront leur diplôme, nous allons nous mobiliser pour trouver des logeurs pour nos enfants à Sebba afin qu'ils puissent poursuivre leurs études. Nous allons les accompagner pour qu'ils réussissent.

### **6.4.3- Ecole de Helga**

L'entretien avec les acteurs locaux du village de Helga de la Province du Yagha s'est déroulé de 8h30 à 11h dans la classe du cours élémentaire de ladite école, le dimanche 21 mars 2010. L'animateur qui servait d'intermédiaire et d'interprète, était le gestionnaire de la Circonscription d'éducation de base de Sebba ; celui-ci parle la langue du milieu et a une proximité culturelle et linguistique avec la population. Nous avons joué le rôle de modérateur.

#### **I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE**

- Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Yagha
- Circonscription d'éducation de base de Sebba
- Ecole de Helga
- Type d'école : classique
- Nombre de latrines fonctionnelles : 0
- L'école, a t-elle un point d'eau sur son domaine ? : non
- L'école est située en zone rurale
- L'école, a-t-elle une cantine fonctionnelle ? : oui
- Si oui, indiquer le nombre total de rationnaires : 101

#### **- Effectif par niveau**

<b>Classe</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
CP1	-	-	-
CP2	-	-	-
CE1	6	19	<b>25</b>
CE2	13	5	<b>18</b>
CM1	8	7	<b>15 (2 présents)</b>
CM2	14	19	<b>33 (23 présents)</b>
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>60</b>	<b>101</b>

**- Moyens disponibles**

**- Nombre d'enseignants en classe par statut et par sexe :**

	homme	femme	total
Instituteur principal	-	-	-
instituteur certifié	-	-	-
instituteur adjoint certifié	1	2	3
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

- Nombre de salles de classe : 3 dont paillote : 0

- Type de salle de classe : simple (2) ; multigrade (1 CE)

- Mobiliers élèves (Nombre de places assises) : 156 ;

- Déficit en places assises : 0

- Moyens pédagogiques : Manuels élèves dans les disciplines fondamentales  
(lecture, calcul) : lecture : déficit ; calcul : déficit

**- Personnes interviewées**

<b>Personnes interviewées</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Pères d'élèves	3	0	3
Mères éducatrices	0	3	3
Président du comité villageois de développement	1	0	1
Conseillers municipaux	1	0	1
Autres membres de la société	3	0	3
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Niveau d'instruction**

<b>Niveau d'instruction</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Non alphabétisé	3	3	1	1	3	11
Alphabétisé	-	-	-	-	-	-
Primaire	-	-	-	-	-	-
Secondaire	-	-	-	-	-	-
Supérieur	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## - Activité principale

Activité	Pères d'élèves	Mères éducatrices	Président comité villageois développement	Conseillers municipaux	Autres membres communauté	Total
Agriculteur/ Eleveur	3	3	1	1	3	11
Agriculteur	-	-	-	-	-	-
Eleveur	-	-	-	-	-	-
Artisan	-	-	-	-	-	-
Commerçant	-	-	-	-	-	-
Salarié	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION, SELON VOUS**

**Question n°1** - dans votre localité, les enfants sont-ils scolarisés à moins de 50% ?

Les enfants de la localité sont scolarisés à une proportion de 10 % environ.

**Question n°2** - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?

Ici les gens vivent d'agriculture et d'élevage, notamment d'élevage. De plus, ce sont les enfants d'âge scolaire qui conduisent les troupeaux aux pâturages. Cela fait que de nombreux parents préfèrent garder leurs enfants à la maison pour les travaux domestiques que de les inscrire à l'école.

Les enfants aident leurs mamans pour aller chercher l'eau qui est une denrée rare. Les habitants trouvent que l'école ne procure pas de bénéfices immédiats et beaucoup d'habitants pensent que c'est une perte de temps que d'y aller.

Il y a aussi que les rendements scolaires ne sont pas satisfaisants en raison des absences répétées des élèves. Le peu d'intérêt que portent les parents à l'école se répercute sur le comportement des enfants qui n'attachent pas du sérieux à ce qu'ils apprennent. De plus, le premier directeur de l'école a donné de mauvais résultats si bien que les parents ne sont plus motivés à inscrire leurs enfants.

### **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°3 - Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?**

Ces dispositifs sont l'association des parents d'élèves et l'association des mères éducatrices.

**Question n°4 - Quelles sont les stratégies développées dans votre localité pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Les stratégies développées dans cette école sont la sensibilisation, la cantine scolaire, les fournitures et manuels scolaires donnés gratuitement.

**Question n°5 - Quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves ?**

La réalisation d'un point d'eau est une bonne stratégie qui pourrait amener beaucoup d'enfants à l'école. Les activités génératrices de revenus, l'installation de moulins pourraient également soulager les femmes, qui du même coup vont libérer leurs enfants pour l'école.

**Question n°6 - Quels dispositifs, pouvez-vous mettre en place dans votre localité pour que tous les enfants aillent à l'école?**

Pour que tous les enfants puissent venir à l'école, nous pensons surtout aux forages et aux moulins.

**Question n°7 - Quelles actions, pourriez-vous mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Dans les jours à venir, nous allons nous retrouver pour trouver une réponse à cette question, de sorte à ce que notre école aille de l'avant.

Mais, nous pensons qu'il faut travailler avec l'équipe enseignante pour trouver des réponses aux abandons et aux absences répétées des élèves.

**Question n°8 - Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

.Les parents prennent l'engagement de satisfaire les besoins de leurs enfants qui auraient réussi le concours d'entrée en sixième.

#### **6.4.4- Ecole de Kankanfogou**

L'entretien avec les acteurs locaux du village de Kankanfogou de la Province du Yagha s'est déroulé de 17h à 18h15 dans la classe du cours préparatoire première année de ladite école, le samedi 20 mars 2010. L'animateur qui servait d'intermédiaire et d'interprète, était le gestionnaire de la Circonscription d'éducation de base de Sebba ; celui-ci parle la langue du milieu et a une proximité culturelle et linguistique avec la population. Nous avons joué le rôle de modérateur.

#### **I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE**

- Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Yagha
- Circonscription d'éducation de base de Sebba
- Ecole de Kankanfogou ; - Type d'école : classique
- Nombre de latrines fonctionnelles : 3
- L'école, a t-elle un point d'eau sur son domaine ? : non
- L'école est située en zone rurale
- L'école, a-t-elle une cantine fonctionnelle ? : oui
- Si oui, indiquer le nombre total de rationnaires : 70

#### **- Effectif par niveau**

<b>Classe</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
CP1	14	13	<b>27</b>
CP2	-	-	-
CE1	5	6	<b>11</b>
CE2	5	4	<b>9</b>
CM1	5	6	<b>11</b>
CM2	5	7	<b>12</b>
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>36</b>	<b>70</b>

#### **- Moyens disponibles**

#### **- Nombre d'enseignants en classe par statut et par sexe :**

	<b>homme</b>	<b>femme</b>	<b>total</b>
Instituteur principal	-	-	-
instituteur certifié	-	-	-
instituteur adjoint certifié	3	0	3
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

- Nombre de salles de classe : 3 dont paillote : 0
- Type de salle de classe : simple (1) ; multigrade (2 CE et CM)
- Mobiliers élèves (Nombre de places assises) : suffisant ;
- Déficit en places assises : -
- Moyens pédagogiques : Manuels élèves dans les disciplines fondamentales (lecture, calcul) : lecture : 70 ; calcul : 43

**- Personnes interviewées**

<b>Personnes interviewées</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Pères d'élèves	3	0	3
Mères éducatrices	0	3	3
Président du comité villageois de développement	1	0	1
Conseillers municipaux	1	0	1
Autres membres de la société	3	0	3
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Niveau d'instruction**

<b>Niveau d'instruction</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Non alphabétisé	3	3	1	1	3	11
Alphabétisé	-	-	-	-	-	-
Primaire	-	-	-	-	-	-
Secondaire	-	-	-	-	-	-
Supérieur	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Activité principale**

<b>Activité</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Agriculteur/ Eleveur	3	3	1	1	3	11
Agriculteur	-	-	-	-	-	-
Eleveur	-	-	-	-	-	-
Artisan	-	-	-	-	-	-
Commerçant	-	-	-	-	-	-
Salarié	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION, SELON VOUS**

**Question n°1 - dans votre localité, les enfants sont-ils scolarisés à moins de 50% ?**

Les enfants de la localité sont scolarisés à une proportion de 30 à 40 % environ.

**Question n°2 - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?**

La faiblesse du niveau de scolarisation tient à plusieurs facteurs :

- Les gens méconnaissent le bien fondé, l'importance de l'école ;
- Les cotisations font que certains parents préfèrent retenir leurs enfants à la maison ;
- L'action des marabouts qui récupèrent une partie des enfants d'âge scolaire ;
- Les charges scolaires au niveau de l'enseignement secondaire ;
- La scolarisation d'une partie des enfants, les autres s'occupant des troupeaux ;
- Les travaux domestiques pour lesquels les enfants sont retenus à leur domicile.

## **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°3 - Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?**

Dans cette école, il y a une APE et une AME.

**Question n°4 - Quelles sont les stratégies développées dans votre localité pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Les stratégies développées sont la sensibilisation, la cantine, les fournitures et manuels scolaires donnés gratuitement. Celui qui a deux enfants, s'efforce d'inscrire quand même le deuxième.

**Question n°5 - Quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves ?**

Il faut des dispositifs qui arrivent à satisfaire les parents et qui garantissent la scolarisation des enfants en même temps.

Que l'Etat accompagne les enfants du primaire au secondaire. Que la gratuité de l'école soit effectivement appliquée. Cela permettrait de soulager les parents.

**Question n°6 - Quels autres dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Nous allons assurer le suivi de la fréquentation scolaire de concert avec les enseignants.

**Question n°7 - Quelles actions, pourriez-vous mener avec les autres acteurs de l'éducation (membres de la société, enseignants, communes, ONG et PTF), pour promouvoir l'enseignement primaire?**

Nous avons pris l'engagement de scolariser nos enfants. Aussi, allons-nous demander à l'APE et à l'AME de suivre la fréquentation scolaire des enfants. Nous solliciterons également la collaboration et l'accompagnement des enseignants.

#### **6.4.5- Ecole de Niaptana**

L'entretien avec les acteurs locaux du village de Niaptana de la Province du Yagha s'est déroulé de 11h30 à 13h dans la classe du cours élémentaire de ladite école, le samedi 20 mars 2010. L'animateur qui servait d'intermédiaire et d'interprète, était le gestionnaire de la Circonscription d'éducation de base de Sebba ; celui-ci parle la langue du milieu et a une proximité culturelle et linguistique avec la population. Nous avons joué le rôle de modérateur.

#### **I. IDENTIFICATION ET ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE**

- Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Yagha
- Circonscription d'éducation de base de Sebba
- Ecole de Niaptana ; - Type d'école : classique
- Nombre de latrines fonctionnelles : 4
- L'école, a t-elle un point d'eau sur son domaine ? : non
- L'école est située en zone rurale
- L'école, a-t-elle une cantine fonctionnelle ? : oui
- Si oui, indiquer le nombre total de rationnaires : 50

#### **- Effectif par niveau**

<b>Classe</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
CP1	-	-	-
CP2	3	4	<b>7</b>
CE1	7	3	<b>10</b>
CE2	5	13	<b>18</b>
CM1	-	-	-
CM2	10	5	<b>15</b>
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>50</b>

#### **- Moyens disponibles**

#### **- Nombre d'enseignants en classe par statut et par sexe :**

	<b>homme</b>	<b>femme</b>	<b>total</b>
Instituteur principal	-	-	-
instituteur certifié	1	0	1
instituteur adjoint certifié	2	1	3
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>4</b>

- Nombre de salles de classe : 4 dont paillote : 1
- Type de salle de classe : simple (4) ; multigrade (0)
- Mobiliers élèves (Nombre de places assises) : 66 ;
- Déficit en places assises : 0
- Moyens pédagogiques : Manuels élèves dans les disciplines fondamentales (lecture, calcul) : lecture : 79 déficit ; calcul : 74 déficit

**- Personnes interviewées**

<b>Personnes interviewées</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Pères d'élèves	3	0	<b>3</b>
Mères éducatrices	0	3	<b>3</b>
Président du comité villageois de développement	1	0	<b>1</b>
Conseillers municipaux	1	0	<b>1</b>
Autres membres de la société	3	0	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Niveau d'instruction**

<b>Niveau d'instruction</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Non alphabétisé	3	3	1	1	3	<b>11</b>
Alphabétisé	-	-	-	-	-	-
Primaire	-	-	-	-	-	-
Secondaire	-	-	-	-	-	-
Supérieur	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

**- Activité principale**

<b>Activité</b>	<b>Pères d'élèves</b>	<b>Mères éducatrices</b>	<b>Président comité villageois développement</b>	<b>Conseillers municipaux</b>	<b>Autres membres communauté</b>	<b>Total</b>
Agriculteur/ Eleveur	3	3	1	1	3	<b>11</b>
Agriculteur	-	-	-	-	-	-
Eleveur	-	-	-	-	-	-
Artisan	-	-	-	-	-	-
Commerçant	-	-	-	-	-	-
Salarié	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

## **II- CAUSES DE LA SOUS-SCOLARISATION, SELON VOUS**

**Question n°1 - dans votre localité, les enfants sont-ils scolarisés à moins de 50% ?**

Les enfants du village sont scolarisés à une proportion de 15 % environ.

**Question n°2 - selon vous, qu'est-ce qui explique ce niveau de scolarisation?**

Le faible niveau de scolarisation s'explique par la négligence des enseignants qui ne poursuivent pas les élèves abandonnant l'école, puisque les enfants sont recrutés sur la base du cahier de recensement. En plus, il n'y a aucun système de sanction des absences et abandons d'élèves.

En outre, les parents ignorent le bien fondé de l'école. De plus, certains parents ne sont pas disposés à payer les cotisations de l'association des parents d'élèves : la pauvreté des ménages ne permet pas de payer ces cotisations.

Les rations alimentaires servies aux enfants sont maigres et ne sont pas de qualité.

Les châtiments corporels redoutés par les enfants, les amènent parfois à abandonner.

Des parents optent de scolariser quelques enfants, les autres étant retenus pour la garde des troupeaux, les travaux domestiques ou les corvées d'eau.

Les échecs scolaires découragent également les parents qui sont peu motivés à scolariser d'autres enfants.

En vérité, la population ne veut pas de l'école. Elle la rejette et ne fait pas d'efforts pour s'en approprier.

## **III- STRATEGIES EDUCATIVES**

**Question n°3 - Quels sont les dispositifs mis en place dans votre localité pour remédier à cette sous-scolarisation ?**

Nous avons instauré des cotisations pour résoudre les problèmes de fonctionnement de l'école. La cotisation était de 2000F CFA initialement, mais elle a été ramenée à 1000 F. Pour ce qui est des dispositifs mis en place, nous avons une APE et une AME. Aucune de ces organisations ne se met en rapport avec l'école.

**Question n°4 - Quelles sont les stratégies développées dans votre localité pour promouvoir l'enseignement primaire?**

S'agissant de stratégies, celles qui sont développées sont celles mises en place par l'Etat : les sensibilisations, les cantines scolaires et les rations alimentaires à emporter, les fournitures et manuels scolaires donnés gratuitement.

**Question n°5 - Quels sont les dispositifs mis en place pour attirer davantage d'élèves ?**

Pour attirer davantage d'élèves vers les structures scolaires, il convient de mettre en place une structure d'encadrement de la petite enfance qui préparera les enfants pour le cycle primaire. De plus, il est important qu'un point d'eau soit réalisé pour l'école et que la concertation soit de mise entre les acteurs locaux de l'éducation. Il faut également trouver ce qui est attractif pour les enfants : ballon de football par exemple.

***Quel type d'école, souhaitez-vous avoir pour vos enfants ?***

Nous sommes intéressés par les écoles franco-arabes car avec la forte islamisation de la région, beaucoup de parents sont disposés à inscrire leurs enfants dans ce type d'école.

Pour libérer les filles, c'est souhaitable de mettre en place des moulins.

Il convient de définir un nouveau calendrier scolaire qui tienne compte des réalités du milieu et aménager les emplois de temps de sorte à ce que les activités scolaires ne correspondent pas avec les horaires des activités pastorales.

**Question n°6 - Quels autres dispositifs, pourriez-vous mettre en place pour que les enfants (filles comme garçons) soient maintenus dans les structures scolaires?**

Il faut que les enseignants collaborent étroitement avec les parents afin d'amener les parents récalcitrants à de meilleurs sentiments. Il convient également d'appliquer effectivement l'obligation scolaire et de sanctionner les parents fautifs.

**Question n°7 - Quelles dispositions, pourriez-vous prendre pour que les écoliers poursuivent leurs études secondaires voire supérieures?**

Il faut surtout soutenir leurs logeurs et satisfaire les besoins des élèves. Nous préparons nos petits moyens pour les accompagner.